



CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DU NIVEAU DEUX

(FRANÇAIS)

This publication is available in English as A-CR-CCP-802/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense



CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DU NIVEAU DEUX

(FRANÇAIS)

This publication is available in English as A-CR-CCP-802/PG-001.

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

**BPR : D Cad 3 – Officier supérieur d'état-major, Développement des
Programmes – Jeunesse**

2007-06-18

Canada

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original.....	0	2007-06-18	Mod.....	3
Mod.....	1		Mod.....	4
Mod.....	2		Mod.....	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 389 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture.....	0	4-4-1 à 4-4-20.....	0
Titre.....	0	4-5-1 à 4-5-16.....	0
A.....	0	4-6-1 à 4-6-14.....	0
i à x.....	0	4-7-1 à 4-7-18.....	0
1-1 à 1-6.....	0	4-8-1 à 4-8-8.....	0
2-1 à 2-6.....	0	4-9-1 à 4-9-28.....	0
2A-1 à 2A-10.....	0	4-10-1 à 4-10-24.....	0
2B-1 à 2B-4.....	0	4-11-1 à 4-11-26.....	0
2C-1 à 2C-6.....	0	4-12-1 à 4-12-20.....	0
2D-1 à 2D-12.....	0	4-13-1 à 4-13-20.....	0
3-1 à 3-2.....	0	4-14-1 à 4-14-14.....	0
3A-1 à 3A-2.....	0	4-15-1 à 4-15-32.....	0
3B-1 à 3B-4.....	0	4-16-1 à 4-16-30.....	0
4-1-1 à 4-1-14.....	0	4A-1 à 4A-8.....	0
4-2-1 à 4-2-6.....	0		
4-3-1 à 4-3-26.....	0		

**Personne responsable : D Cad 3-2-6 – Officier d'état-major de
l'élaboration du programme des cadets de l'Aviation royale du Canada**

© 2007 DND/MDN Canada

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-802/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens, conformément à l'OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*, à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, et à l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement décrits dans le Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins des organisations de cadets.
3. **But de la NQP.** Les escadrons des cadets de l'Aviation royale du Canada doit utiliser cette NQP pour diriger le niveau de qualification deux du programme d'instruction, tel qu'énoncé dans l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, et l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*.
4. **Date d'entrée en vigueur.** Cette publication entre en vigueur dès réception. Les modificatifs subséquents entrent en vigueur dès réception.
5. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document doivent se faire par le biais de la voie hiérarchique habituelle, au Quartier général de la Défense nationale (QGDN), à l'attention de : Officier d'état-major de l'élaboration du programme des cadets de l'Air (D Cad 3-2-6), ou par courriel à air.dev@cadets.net.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
CHAPITRE 1 GÉNÉRALITÉS	1-1
BUTS	1-1
MISSION DU PROGRAMME ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS	1-1
APERÇU DE L'INSTRUCTION	1-1
CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1
OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-2
MÉTHODE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS	1-5
QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION	1-5
UTILISATION DE LA NQP	1-5
CHAPITRE 2 DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION	2-1
ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION	2-1
DÉTAILS D'INSTRUCTION	2-1
ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-4
QUALIFICATION	2-4
DOCUMENTS CONNEXES	2-5
INSTRUCTIONS SPÉCIALES	2-5
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-6
Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1
Annexe B – EXEMPLE D'HORAIRE D'INSTRUCTION	2B-1
Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2C-1
Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2D-1
CHAPITRE 3 ÉVALUATION DES CADETS	3-1
OBJET	3-1
ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1
PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT	3-1
ÉVALUATION DES CADETS DU NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX	3-1
NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX	3-1
ÉVALUATIONS SUPPLÉMENTAIRES DES CADETS	3-1
CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS	3-2
RAPPORT SUR LE PROGRÈS DES CADETS	3-2
CADETS NE RENCONTRANT PAS LA NORME DE QUALIFICATION MINIMALE	3-2
CERTIFICAT DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX	3-2
Annexe A – PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PROGRAMME DES CADETS (PC) DE L'AIR	3A-1
Annexe B – DOSSIER DE QUALIFICATION DU PROGRAMME DE NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX	3B-1
CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT ET DESCRIPTION DES LEÇONS	4-1-1
SECTION 1 OREN 201 – SITUER LE RÔLE D'UN CITOYEN CANADIEN SENSIBILISÉ À L'ENVIRONNEMENT	4-1-1
OCOM M201.01 – DISCUTER DES DROITS ET RESPONSABILITÉS DES CITOYENS CANADIENS	4-1-2

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM M201.02 – DISCUTER DES PRINCIPES DE GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT	4-1-4
OCOM C201.01 – DISCUTER DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES CONCERNANT LE CANADA	4-1-6
OCOM C201.02 – VISITER UNE INSTITUTION POLITIQUE MUNICIPALE, PROVINCIALE OU FÉDÉRALE DE LA RÉGION	4-1-9
OCOM C201.03 – VISITER UNE INSTALLATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MUNICIPALE, PROVINCIALE OU FÉDÉRALE DE LA RÉGION	4-1-11
OCOM C201.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER DU DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT	4-1-13
OCOM C201.05 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT	4-1-14
SECTION 2	
OREN 202 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-2-1
EO M202.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-2-3
SECTION 3	
OREN 203 – DÉMONTRER DES QUALITÉS DE LEADERSHIP AUPRÈS DES PAIRS	4-3-1
OCOM M203.01 – DISCUTER DU LEADERSHIP ENTRE PAIRS	4-3-2
OCOM M203.02 – DISCUTER DES PRINCIPES DE LEADERSHIP	4-3-4
OCOM M203.03 – DISCUTER DE LA COMMUNICATION EFFICACE ENTRE PAIRS	4-3-6
OCOM M203.04 – DÉMONTRER LA DYNAMIQUE DE GROUPE POSITIVE	4-3-8
OCOM M203.05 – DISCUTER DES COMPORTEMENTS INFLUENTS	4-3-10
OCOM M203.06 – UTILISER LA RÉOLUTION DE PROBLÈME	4-3-12
OCOM M203.07 – DISCUTER DE L'INTÉGRITÉ PERSONNELLE COMME QUALITÉ DE LEADERSHIP	4-3-14
OCOM M203.08 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE	4-3-16
OCOM C203.01 – CONSIGNER DES ENTRÉES DANS UN JOURNAL RÉFLECTIF	4-3-17
OCOM C203.02 – UTILISER LA RÉOLUTION DE PROBLÈME	4-3-19
OCOM C203.03 – DISCUTER DES CARACTÉRISTIQUES D'UN CHEF	4-3-21
OCOM C203.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CHEF	4-3-23
OCOM C203.05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE	4-3-24
OCOM C203.06 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RÉOLUTION DE PROBLÈME	4-3-25
SECTION 4	
OREN 204 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL	4-4-1
OCOM M204.01 – FAIRE LE TEST PACER	4-4-2
OCOM M204.02 – RECONNAÎTRE LES CHOIX D'ALIMENTS SAINS	4-4-6
OCOM M204.03 – RECONNAÎTRE LES BIENFAITS D'UN MODE DE VIE SAIN	4-4-8
OCOM M204.04 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL	4-4-11

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM M204.05 – FAIRE LE TEST PACER	4-4-13
OCOM C204.01 – FAIRE LE TEST PACER	4-4-16
OCOM C204.02 – ÉLABORER UN PLAN DE NUTRITION PERSONNEL	4-4-19
SECTION 5 OREN 205 – PARTICIPER À DES SPORTS RÉCRÉATIFS	4-5-1
OCOM M205.01 – PARTICIPER À DES SPORTS D'ÉQUIPE RÉCRÉATIFS ORGANISÉS	4-5-2
OCOM C105.01 – PARTICIPER À UNE RENCONTRE OMNISPORTIVE ORGANISÉE	4-5-5
OCOM C105.02 – PARTICIPER À UN ÉVÈNEMENT SPORTIF INTRA-MUROS	4-5-8
OCOM C105.03 – PARTICIPER À UNE COURSE D'ORIENTATION	4-5-11
SECTION 6 OREN 206 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-6-1
OCOM M206.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-6-3
OCOM C206.01 – PRATIQUER LES TECHNIQUES POUR TENIR LA CARABINE	4-6-6
OCOM C206.02 – PRATIQUER LES TECHNIQUES DE VISÉE	4-6-9
OCOM C206.03 – PRATIQUER LES TECHNIQUES DE TIR	4-6-12
SECTION 7 OREN 207 – SERVIR DANS UN ESCADRON DE CADETS DE L'AIR	4-7-1
OCOM M207.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX	4-7-2
OCOM M207.02 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS HISTORIQUES DES CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA (CARC)	4-7-4
OCOM M207.03 – RECONNAÎTRE LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU RÉPONDANT LOCAL	4-7-6
OCOM M207.04 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE DEUXIÈME ANNÉE DU CIEC	4-7-8
OCOM C207.01 – DÉCRIRE LA STRUCTURE DES GRADES DES CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE ET DES CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE	4-7-10
OCOM C207.02 – VISITER UN CORPS DE CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE/CORPS DE CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE OU UN ESCADRON DE CADETS DE L'AIR	4-7-12
OCOM C207.03 – DÉCRIRE L'UNITÉ D'AFFILIATION	4-7-14
OCOM C207.04 – VISITER L'UNITÉ D'AFFILIATION	4-7-16
SECTION 8 OREN 208 – EXÉCUTER DE L'EXERCICE MILITAIRE EN TANT QUE MEMBRE D'UNE ESCOUADE	4-8-1
OCOM M208.01 – TOURNER À GAUCHE ET À DROITE EN MARCHANT	4-8-2
OCOM M208.02 – FORMER UNE FILE INDIENNE DE LA HALTE	4-8-4
OCOM C208.01 – S'EXERCER À UNE CÉRÉMONIE MILITAIRE DANS LE CADRE D'UNE REVUE	4-8-6
OCOM C208.02 – EXÉCUTER DE L'EXERCICE MILITAIRE AVEC ARMES	4-8-7

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
SECTION 9	
OREN 211A – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS COMPÉTITIVES DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-9-1
OCOM C211.01 – RECONNAÎTRE LES OCCASIONS DE BIATHLON CIVIL	4-9-3
OCOM C211.02 – COURIR SUR UN TERRAIN À GÉOGRAPHIE DIFFÉRENTE	4-9-5
OCOM C211.03 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS EN SE SERVANT D'UNE BRETELLE, APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE	4-9-8
OCOM C211.04 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ COMPÉTITIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-9-11
OREN C211B – PARTICIPER À UN BIATHLON D'ÉTÉ COMPÉTITIF	4-9-15
OCOM C211.01 – IDENTIFIER LES POSSIBILITÉS DE PARTICIPER À UN BIATHLON CIVIL	4-9-17
OCOM C211.02 – PARTICIPER À DES EXERCICES DE COURSE	4-9-19
OCOM C211.03 – DÉMONTRER LES HABILITÉS D'ADRESSE AU TIR AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS DANS LE CADRE DU BIATHLON D'ÉTÉ	4-9-21
OCOM C211.04 – PARTICIPER À UN BIATHLON D'ÉTÉ COMPÉTITIF	4-9-24
SECTION 10	
OREN 230A – DISCUTER DE L'HISTOIRE DE L'AVIATION CANADIENNE	4-10-1
OCOM M230.01 – DISCUTER DES AÉRONEFS PILOTÉS PENDANT LES PREMIÈRE ET SECONDE GUERRES MONDIALES	4-10-2
OCOM M230.02 – DISCUTER DES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE MILITAIRE CANADIENNE DU 20 ^e SIÈCLE	4-10-4
OCOM C230.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN MEMBRE DU BUREAU DES ORATEURS DU PROJET MÉMOIRE	4-10-7
OCOM C230.02 – VISITER UN MUSÉE D'AVIATION DE LA RÉGION	4-10-9
OCOM C230.03 – DISCUTER DES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DE L'AVIATION CANADIENNE	4-10-11
OREN 230B – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR L'HISTOIRE DE L'AVIATION CANADIENNE	4-10-13
OCOM M230.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LES AÉRONEFS PILOTÉS PENDANT LES PREMIÈRE ET SECONDE GUERRES MONDIALES	4-10-14
OCOM M230.02 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LES AÉRONEFS PILOTÉS PENDANT LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE	4-10-16
OCOM C230.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN MEMBRE DU BUREAU DES ORATEURS DU PROJET MÉMOIRE	4-10-19
OCOM C230.02 – PARTICIPER À UNE VISITE D'UN MUSÉE D'AVIATION DE LA RÉGION	4-10-21
OCOM C230.03 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DU CANADA	4-10-23
SECTION 11	
OREN 231 – EXPLIQUER LES PRINCIPES DE VOL	4-11-1
OCOM M231.01 – IDENTIFIER LES QUATRE FORCES QUI AGISSENT SUR UN AÉRONEF	4-11-2

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM M231.02 – DÉCRIRE LA FAÇON DONT LA PORTANCE SE DÉVELOPPE SUR UNE VOILURE D'AÉRONEF	4-11-4
OCOM M231.03 – DÉCRIRE LES TYPES DE TRAÎNÉE QUI AGISSENT SUR UN AÉRONEF	4-11-7
OCOM M231.04 – DÉCRIRE LES MOUVEMENTS AXIAUX D'UN AÉRONEF	4-11-9
OCOM M231.05 – DÉCRIRE LES GOUVERNES D'UN AÉRONEF	4-11-11
OCOM C231.01 – FAIRE FONCTIONNER UNE VOILURE EXPÉRIMENTALE	4-11-14
OCOM C231.02 – FAIRE VOLER UN PLANEUR COLDITZ EN PAPIER	4-11-16
OCOM C231.03 – VISITER UNE ÉCOLE DE PILOTAGE	4-11-19
OCOM C231.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER DU MILIEU DE L'AVIATION LOCAL	4-11-21
OCOM C231.05 – VISITER UN SIMULATEUR DE VOL	4-11-22
OCOM C231.06 – ASSISTER À UN SPECTACLE AÉRIEN DE LA RÉGION	4-11-24
SECTION 12	
OREN 232 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES D'UN AÉRONEF À MOTEUR À PISTONS	4-12-1
OCOM M232.01 – IDENTIFIER LES TYPES DE MOTEURS D'AÉRONEF	4-12-2
OCOM M232.02 – IDENTIFIER LES COMPOSANTS DES MOTEURS À PISTONS À COMBUSTION INTERNE	4-12-4
OCOM M232.03 – EXPLIQUER LES CYCLES D'UN MOTEUR À PISTONS À QUATRE TEMPS	4-12-7
OCOM M232.04 – RECONNAÎTRE LES FONCTIONS DE L'HUILE DANS UN MOTEUR À PISTONS À QUATRE TEMPS	4-12-10
EO C232.01 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES DES TURBINES À GAZ	4-12-12
OCOM C232.02 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES DES MOTEURS-FUSÉES	4-12-15
OCOM C232.03 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES DES MOTEURS D'HÉLICOPTÈRE	4-12-18
SECTION 13	
OREN 240 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS AÉROSPATIALES	4-13-1
OCOM M240.01 – EXPLORER LES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES ACTUELLES EN AÉROSPATIALE	4-13-2
OCOM M240.02 – INVENTER UN OBJET COMPORTANT UNE TECHNOLOGIE SPATIALE	4-13-4
OCOM M240.03 – PARTICIPER À UNE MISE EN SITUATION DE SURVIE DANS L'ESPACE	4-13-6
OCOM C240.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DE COMMUNICATION NON VERBALE	4-13-8
OCOM C240.02 – INVENTER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION POUR L'ESPACE	4-13-10
OCOM C240.03 – IDENTIFIER LES PARTIES D'UNE FUSÉE	4-13-12
OCOM C240.04 – NAVIGUER À L'AIDE D'UN SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL (GPS)	4-13-14
OCOM C240.05 – SIMULER UNE SITUATION DE SURVIE DANS L'ESPACE	4-13-17

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM C240.06 – S'ORIENTER À L'AIDE DES CONSTELLATIONS PENDANT UN EXERCICE EN CAMPAGNE	4-13-19
SECTION 14 OREN 260 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS D'AÉRODROME	4-14-1
OCOM M260.01 – EXPLIQUER LES ASPECTS DU CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE	4-14-2
OCOM M260.02 – IDENTIFIER LES ASPECTS DES OPÉRATIONS D'AÉRODROME DE BASE	4-14-4
OCOM C260.01 – VISITER L'INSTALLATION DE SÉCURITÉ D'UN AÉRODROME	4-14-7
OCOM C260.02 – VISITER UNE TOUR DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE	4-14-8
OCOM C260.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN EMPLOYÉ D'AÉRODROME	4-14-10
OCOM C260.04 – EFFECTUER LE GUIDAGE DES AVIONS AU SOL	4-14-11
OCOM C260.05 – VISITER UN AÉRODROME	4-14-14
SECTION 15 OREN 270A – DISCUTER DE LA FABRICATION ET DE LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS	4-15-1
OCOM M270.01 – IDENTIFIER LES ASPECTS DE LA FABRICATION DES AÉRONEFS	4-15-2
OCOM M270.02 – IDENTIFIER LES EXIGENCES DE MAINTENANCE DES AÉRONEFS	4-15-5
OCOM M270.03 – DISCUTER DES OCCASIONS D'ÉDUCATION ET D'EMPLOI DANS LE DOMAINE DE LA FABRICATION ET DE LA MAINTENANCE D'AÉRONEF	4-15-7
OCOM C270.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN EMPLOYÉ DU DOMAINE DE LA FABRICATION ET DE LA MAINTENANCE D'AÉRONEF	4-15-9
OCOM C270.02 – IDENTIFIER LES ACTIVITÉS DE L'OUTIL D'APPRENTISSAGE MULTIMÉDIA INTERACTIF (OAMI) DU CONSEIL CANADIEN DE L'ENTRETIEN DES AÉRONEFS (CCEA)	4-15-11
OCOM C270.03 – VISITER UNE AVIONNERIE OU UNE INSTALLATION DE MAINTENANCE D'AÉRONEF	4-15-13
OCOM C270.04 – VISIONNER LA VIDÉO INTITULÉE <i>WORLD'S BIGGEST AIRLINER: THE AIRBUS A380 – COMING TOGETHER</i>	4-15-15
OREN 270B – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LA FABRICATION ET LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS	4-15-17
OCOM M270.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LA FABRICATION DES AÉRONEFS	4-15-18
OCOM M270.02 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS	4-15-21
OCOM M270.03 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LES OCCASIONS D'ÉDUCATION ET D'EMPLOI DANS LE DOMAINE DE LA FABRICATION ET DE LA MAINTENANCE D'AÉRONEF	4-15-23

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM C270.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN EMPLOYÉ DU DOMAINE DE LA FABRICATION ET DE LA MAINTENANCE D'AÉRONEF	4-15-25
OCOM C270.02 – IDENTIFIER LES ACTIVITÉS DE L'OUTIL D'APPRENTISSAGE MULTIMÉDIA INTERACTIF (OAMI) DU CONSEIL CANADIEN DE L'ENTRETIEN DES AÉRONEFS (CCEA)	4-15-27
OCOM C270.03 – PARTICIPER À UNE VISITE D'UNE AVIONNERIE OU D'UNE INSTALLATION DE MAINTENANCE D'AÉRONEF	4-15-29
OCOM C270.04 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LE MONTAGE DES AÉRONEFS	4-15-31
SECTION 16 OREN 290 – PARTICIPER À UN EXERCICE EN CAMPAGNE	4-16-1
OCOM M290.01 – CONSTRUIRE, ALLUMER, ENTRETENIR ET ÉTEINDRE UN FEU DE SIGNALISATION	4-16-3
OCOM M290.02 – CONSTRUIRE UN ABRI DE STYLE APPENTIS	4-16-7
OCOM M290.03 – CONSTRUIRE UN COLLET SIMPLE	4-16-11
OCOM M290.04 – CONSTRUIRE DES SIGNAUX SOL-AIR	4-16-13
OCOM M290.05 – IDENTIFIER LES TECHNIQUES DE RANDONNÉE PÉDESTRE	4-16-15
OCOM M290.06 – UTILISER UNE RADIO PORTATIVE	4-16-17
OCOM C290.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN MEMBRE D'UN ORGANISME DE SURVIE	4-16-20
OCOM C290.02 – DISCUTER DU DÉPOUILLEMENT ET DE LA CUISSON DES PETITS ANIMAUX	4-16-21
OCOM C290.03 – CREUSER UNE CAVERNE DANS LA NEIGE	4-16-23
OCOM C290.04 – RECUEILLIR DE L'EAU POTABLE AVEC UN DISTILLATEUR SOLAIRE	4-16-26
OCOM C290.05 – PARTICIPER À UNE RANDONNÉE PÉDESTRE	4-16-29
Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS	4A-1

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS

BUTS

1. Le programme des cadets vise à développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership, à promouvoir la forme physique et à stimuler l'intérêt pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes (FC).
2. Le programme de niveau de qualification deux vise à fournir au cadet de l'Air les connaissances théoriques de base et une expérience pratique dont il aura besoin pour participer aux activités de l'escadron de cadets à titre de membre d'une section.

MISSION DU PROGRAMME ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS

3. Le programme des cadets a pour mission de favoriser un épanouissement chez les jeunes et de les préparer à faire la transition à l'âge adulte en donnant aux cadets les connaissances nécessaires pour relever les défis d'une société moderne grâce à un programme communautaire dynamique.
4. Les résultats du programme des cadets pour les participants se définissent par les avantages qu'ils en retirent durant ou après leur participation au programme, et qui sont liés aux connaissances, compétences, attitudes, valeurs, comportements, à l'état et au statut. Les cinq résultats du programme des cadets sont les suivants :
 - a. bien-être émotionnel et physique;
 - b. comportement social;
 - c. compétences cognitives;
 - d. sens civique proactif; et
 - e. compréhension des FC.
5. La mission du programme et les résultats pour les participants sont expliqués plus en détail dans l'OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*.

APERÇU DE L'INSTRUCTION

6. Le programme des niveaux de compétence est un programme dirigé, offert à l'escadron de cadets, afin de donner à tous les cadets l'instruction et les occasions d'acquérir des connaissances et des compétences dans une variété de domaines d'intérêt tout en les familiarisant avec des activités spécialisées. Ce programme comprend cinq niveaux d'instruction. Habituellement, un cadet tentera de réussir un seul niveau de qualification au cours d'une année d'instruction.
7. Chaque niveau de qualification se divise en objectifs de rendement (OREN) qui sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

CONCEPTION DU PROGRAMME

8. Le programme de niveau de qualification deux a été conçu :
 - a. en présumant que la majorité des cadets de deuxième année sont âgés de 13 ou 14 ans;
 - b. en présumant que la majorité des cadets ont réussi le niveau de qualification un;
 - c. en utilisant des stratégies d'apprentissage correspondant à l'âge;

- d. en utilisant une période de 30 minutes comme norme de période d'instruction;
- e. en prévoyant un mélange de programmation consistant en instruction obligatoire fixe et en instruction complémentaire flexible;
- f. pour inclure de l'instruction expérientielle et fondée sur les compétences en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques; et
- g. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par une combinaison de périodes d'instruction fixes, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions de mentorat ou d'encadrement.

OBJECTIFS DE RENDEMENT

9. Les résumés des OREN communs à tous les éléments du programme des cadets (OREN 201 à OREN 219) et des OREN particuliers au programme de niveau de qualification deux sont les suivants :

- a. **Civisme.** OREN 201 – Situer le rôle d'un citoyen canadien sensibilisé à l'environnement :
 - (1) Le but du civisme de niveau de qualification deux est de fournir une compréhension de base du rôle d'un bon citoyen en matière de gérance de l'environnement.
 - (2) Le civisme du niveau de qualification deux contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme, et un sens civique proactif comme résultat pour les participants.
- b. **Service communautaire.** OREN 202 – Effectuer un service communautaire :
 - (1) Le but du service communautaire du niveau de qualification deux est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à des activités de service communautaire à titre de membre d'une section.
 - (2) Le service communautaire du niveau de qualification deux contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de civisme, et un sens civique proactif comme résultat pour les participants.
- c. **Leadership.** OREN 203 – Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs :
 - (1) Le but du leadership du niveau de qualification deux est de familiariser les cadets avec les façons dont disposent les pairs leaders pour influencer le comportement de leur groupe.
 - (2) Le leadership du niveau de qualification deux contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à développer les qualités de leadership, et un comportement social comme résultat pour les participants.
- d. **Bonne forme physique et mode de vie sain.** OREN 204 – Mettre à jour le plan d'activité personnel :
 - (1) Le but de la bonne forme physique et du mode de vie sain du niveau de qualification deux est d'encourager les cadets à se fixer et à adopter des buts personnels qui contribuent à une vie active et à une bonne santé cardiovasculaire.
 - (2) La bonne forme physique et le mode de vie sain du niveau de qualification deux contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la bonne forme physique, et le bien-être physique comme résultat pour les participants.
- e. **Sports récréatifs.** OREN 205 – Participer à des sports récréatifs :

- (1) Le but des sports récréatifs du niveau de qualification deux est d'encourager les cadets à participer activement à des activités de sports récréatifs.
 - (2) Les sports récréatifs du niveau de qualification deux contribuent directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la bonne forme physique, et le bien-être physique comme résultat pour les participants.
- f. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 206 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision :
- (1) Le but du tir de précision avec la carabine à air comprimé du niveau de qualification deux est de développer les compétences des cadets en tir de précision en les faisant participer à des activités récréatives de tir de précision.
 - (2) Le tir de précision avec la carabine à air comprimé du niveau de qualification deux contribue indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à développer des qualités de civisme et de leadership par l'entremise du tir de précision compétitif servant de réseau pour le développement de l'autodiscipline et du travail d'équipe. Il contribue aussi indirectement à favoriser le bien-être émotionnel et physique, comme résultat pour les participants, en consolidant l'estime de soi et en favorisant un mode de vie actif.
- g. **Connaissance générale des cadets.** OREN 207 – Servir dans un escadron de cadets de l'Air :
- (1) Le but de la connaissance générale des cadets du niveau de qualification deux est de fournir aux cadets des connaissances préalables sur les occasions inhérentes au programme des cadets de l'Air et sur les compétences et les connaissances pour leur permettre de bien s'intégrer dans les organisations de cadets.
 - (2) La connaissance générale des cadets du niveau de qualification deux contribue à atteindre le but du programme qui consiste à stimuler un intérêt dans les activités aériennes des FC, et le comportement social et la compréhension des FC comme résultat pour les participants.
- h. **Exercice militaire.** OREN 208 – Exécuter de l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade :
- (1) Le but de l'exercice militaire du niveau de qualification deux est d'enseigner aux cadets les mouvements d'exercice militaire visant à améliorer l'efficacité d'une escouade en marche.
 - (2) L'exercice militaire du niveau de qualification deux contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à stimuler un intérêt dans les activités aériennes des FC, et un comportement social, comme résultat pour les participants, en prenant part à une activité d'équipe.
- i. **Biathlon.** OREN C211 – Participer à des activités compétitives de biathlon d'été :
- (1) Le but du biathlon du niveau de qualification deux est de donner l'occasion aux cadets de développer leurs compétences en tir de précision ainsi que leur bonne forme physique tout en les familiarisant avec le sport du biathlon.
 - (2) Le biathlon du niveau de qualification deux contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à promouvoir la bonne forme physique, et le bien-être physique comme résultat pour les participants.
- j. **Histoire de l'aviation.** OREN 230 – Discuter de l'histoire de l'aviation canadienne :
- (1) Le but de l'histoire de l'aviation du niveau de qualification deux est de présenter aux cadets des aspects particuliers de l'histoire de l'aviation au Canada.

- (2) L'histoire de l'aviation du niveau de qualification deux contribue directement à atteindre le but du programme qui consiste à stimuler un intérêt dans les activités aériennes des FC, et la compréhension des FC comme résultat pour les participants.
- k. **Principes de vol.** OREN 231 – Expliquer les principes de vol :
 - (1) Le but des principes de vol du niveau de qualification deux est de s'assurer que les cadets comprennent les rudiments du vol des aéronefs.
 - (2) Les principes de vol du niveau de qualification deux contribuent indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à stimuler un intérêt dans les activités aériennes des FC, et des compétences cognitives comme résultat pour les participants.
- l. **Propulsion.** OREN 232 – Identifier les caractéristiques d'un aéronef à moteur à pistons :
 - (1) Le but de la propulsion du niveau de qualification deux est de familiariser les cadets avec les systèmes de propulsion utilisés en aviation.
 - (2) La propulsion du niveau de qualification deux contribue indirectement à atteindre le but du programme qui consiste à stimuler un intérêt dans les activités aériennes des FC, et des compétences cognitives comme résultat pour les participants.
- m. **Aérospatiale.** OREN 240 – Participer à des activités aérospatiales :
 - (1) Le but de l'aérospatiale du niveau de qualification deux est d'accroître les notions aérospatiales des cadets.
 - (2) L'aérospatiale du niveau de qualification deux contribue à l'acquisition d'un comportement social, de compétences cognitives et d'un sens civique proactif comme résultats pour les participants.
- n. **Opérations d'aérodrome.** OREN 260 – Participer à des activités d'opérations d'aérodrome :
 - (1) Le but des opérations d'aérodrome du niveau de qualification deux est d'accroître les connaissances des cadets sur les opérations de base dans la plupart des aérodromes et de stimuler un intérêt dans les occasions possibles au sol dans l'aviation.
 - (2) Les activités d'opérations d'aérodrome du niveau de qualification deux contribuent à atteindre le but du programme qui consiste à stimuler un intérêt pour les activités aériennes des FC. Ces activités permettent aussi l'acquisition d'un comportement social, de compétences cognitives et la familiarisation avec les FC comme résultats pour les participants.
- o. **Fabrication et maintenance d'aéronef.** OREN 270 – Discuter de la fabrication et de la maintenance des aéronefs :
 - (1) Le but de la fabrication et de la maintenance d'aéronef du niveau de qualification deux est de familiariser les cadets avec les aspects particuliers de l'industrie de l'aviation.
 - (2) La fabrication et la maintenance d'aéronef du niveau de qualification deux contribuent à atteindre le but du programme qui consiste à stimuler un intérêt pour les activités aériennes des FC. Ces activités permettent aussi l'acquisition d'un comportement social, de compétences cognitives et d'un sens civique proactif comme résultats pour les participants.
- p. **Survie pour équipage de vol.** OREN 290 – Participer à un exercice d'entraînement en campagne :

- (1) Le but de la survie pour équipage de vol du niveau de qualification deux est de perfectionner les techniques de survie des cadets.
- (2) La survie pour équipage de vol du niveau de qualification deux contribue à l'accomplissement des trois buts du programme et des cinq résultats pour les participants.

MÉTHODE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

10. La majorité des OREN de niveau de qualification deux sont liés aux compétences. L'acquisition de compétences se fait grâce aux périodes pratiques d'instruction et à la pratique. Afin d'atteindre ces OREN, une approche d'apprentissage pratique est primordiale. Les conseils suivants peuvent aider à la mise en œuvre du programme de niveau de qualification deux :

- a. Un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide de méthodes pratiques.
- b. Encourager une participation active lors des leçons et des activités en salle de classe.
- c. S'assurer que les séances d'instruction sont bien organisées et planifiées afin de donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à la prestation et au déroulement de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions des leçons et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction, s'il y a lieu.
- d. Planifier l'instruction de façon à que la matière soit présentée de manière à assurer un passage en douceur d'une activité à la prochaine.
- e. Prendre suffisamment de temps pour discuter des activités d'instruction expérientielle et d'en faire une récapitulation afin de s'assurer que les cadets ont compris la façon dont cette expérience peut être intégrée aux expériences futures.

QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION

11. Afin de participer au programme de niveau de qualification deux, les jeunes doivent faire partie d'un escadron de cadets, tel qu'indiqué dans l'A-CR-CCP-950/PT-001, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, article 4.01.

12. Les cadets qui participent au programme de niveau de qualification deux doivent normalement être âgés de 13 ou 14 ans.

UTILISATION DE LA NQP

13. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification des cadets au niveau de qualification deux. La présente NQP doit servir de document de référence principal à la Direction des cadets et des Rangers juniors canadiens pour la validation de l'instruction de qualification du niveau de qualification deux.

14. Le programme de niveau de qualification deux doit être enseigné en utilisant cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec le document A-CR-CCP-802/PF-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada, Guides pédagogiques du niveau deux*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 2

DÉTAILS DE GESTION DE L'INSTRUCTION

ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion du programme de niveau de qualification des cadets de l'Air est le Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC). Les unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables pour l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. En voici quelques-uns :

- a. les escadrons des cadets de l'Aviation royale du Canada (Esc de CARC); et
- b. des établissements d'instruction technique, tels que :
 - (1) Opérations aériennes des cadets de la région (OACR); et
 - (2) d'autres zones, détachements ou EI régionaux, autorisés par le commandant (cmdt) de l'URSC.

DÉTAILS D'INSTRUCTION

2. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, et l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, le programme de niveau de qualification se déroule entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise d'une combinaison de séances d'instruction avec des journées et des fins de semaine d'instruction avec support. Tous les cadets doivent compléter les deux éléments obligatoires du programme de niveau de qualification qui sont :

- a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités que les escadrons et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent conduire et que les cadets doivent accomplir afin de compléter le programme de niveau de qualification.
- b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités que les escadrons et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent conduire et que les cadets doivent accomplir afin de compléter le programme de niveau de qualification. Ces activités viennent compléter les activités obligatoires et font partie intégrante du programme de niveau de qualification. Les cmdt ont la possibilité de choisir les activités parmi un éventail de choix, ce qui leur permet d'ajuster le programme de niveau de qualification selon les intérêts et les ressources de l'escadron.

3. **Aperçu du programme du niveau de qualification deux.** La répartition de l'instruction obligatoire et de l'instruction complémentaire du niveau de qualification deux est la suivante :

- a. Instruction obligatoire :
 - (1) 60 périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les séances d'instruction (3 périodes par séance);
 - (2) 18 périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les jours d'instruction obligatoires (9 périodes par jour) pour un total de deux jours;
 - (3) Une journée pour un vol de familiarisation et de l'instruction propre à l'élément;
 - (4) Une journée pour une compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets;
 - (5) Une fin de semaine (12 périodes allouées à l'instruction) pour un exercice de survie pour équipage de vol.

b. Instruction complémentaire :

- (1) 30 périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les séances d'instruction (3 périodes par séance);
- (2) 18 périodes d'instruction qui doivent se dérouler pendant les jours d'instruction complémentaires (9 périodes par jour) pour un total de deux jours; et
- (3) Un choix d'entraînement en campagne supplémentaire, d'une journée de compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets ou d'une journée d'instruction propre à l'élément (total de deux jours).

4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes d'instruction durent 30 minutes. Une répartition détaillée des périodes d'instruction se trouve à l'[annexe A](#). La répartition totale des périodes d'instruction par OREN est la suivante :

Sujet	OREN	Objectif de rendement	Périodes d'instruction obligatoires	Jours d'instruction obligatoires spécifiques	Fins de semaine d'instruction obligatoires spécifiques	Périodes d'instruction complémentaires	Fins de semaine d'instruction complémentaires spécifiques
Civisme	201	Situer le rôle d'un citoyen canadien sensibilisé à l'environnement	2	–	–	11	–
Service communautaire	202	Effectuer un service communautaire	9	–	–	12	–
Leadership	203	Démontrer des qualités de leadership entre pairs	10	–	–	11	–
Bonne forme physique et mode de vie sain	204	Mettre à jour le plan d'activité personnel	6	–	–	4	–
Sports récréatifs	205	Participer à des sports récréatifs	9	–	–	27	–
Tir de précision avec la carabine à air comprimé	206	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	3	–	–	10	–
Connaissance générale des cadets	207	Servir dans un escadron de cadets de l'Air	4	–	–	10	–
Exercice militaire	208	Exécuter de l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade	3	–	–	16	–
Biathlon	211	Participer à des activités compétitives de biathlon d'été	0	–	–	9	–
Histoire de l'aviation	230	Discuter de l'histoire de l'aviation canadienne	2	–	–	14	–
Principes de vol	231	Expliquer les principes de vol	9			18	
Propulsion	232	Identifier les caractéristiques d'un aéronef à moteur à pistons	6			6	
Activités aérospatiales	240	Participer à des activités aérospatiales	4			10	
Opérations d'aérodrome	260	Participer à des activités d'opérations d'aérodrome	2			18	
Fabrication et maintenance d'aéronef	270	Discuter de la fabrication et de la maintenance des aéronefs	6			8	
Survie pour équipage de vol	290	Participer à un exercice d'entraînement en campagne			12		14

Sujet	OREN	Objectif de rendement	Périodes d'instruction obligatoires	Jours d'instruction obligatoires spécifiques	Fins de semaine d'instruction obligatoires spécifiques	Périodes d'instruction complémentaires	Fins de semaine d'instruction complémentaires spécifiques
Cérémonie de la revue annuelle	S.O.	S.O.	3	–	–	–	–
Total			78		12	184	14

5. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction est limitée à la capacité de l'escadron de cadets à remplir les exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et, dans certains cas, de quotas.

6. **Besoins en personnel d'instruction**

a. Officier d'instruction (O Instr) de l'escadron :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
Lt/Capt	00232-03	1	Minimum : Qualification de capitaine; ou Qualification d'officier subalterne EP2 du CIC Préfééré : Cours d'instructeur sénior; et Cours d'officier d'instruction du CIC

b. Officier de niveau de qualification deux (O du cours de niveau deux) :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
SLt/Lt	00232-03	1	Minimum : Qualification élémentaire d'officier; ou Qualification élémentaire d'officier militaire (CIC – Commun) Préfééré : Cours de développement professionnel (Air); ou Qualification élémentaire d'officier militaire (CIC – Air)

Nota : Un élof peut remplir ce poste si les circonstances le justifient.

c. Instructeurs :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
Cadet-sergent de section et grades supérieurs	S.O.	1 par 10 cadets	Minimum : Avoir terminé le programme du niveau de qualification quatre Préféré : Les spécialités du CIEC répondant aux exigences de chaque activité (p. ex. un cours d'instructeur de tir de précision avec la carabine à air comprimé pour donner le cours de tir de précision avec la carabine à air comprimé, OREN 206)

7. **Instructeurs spécialisés.** Les instructeurs spécialisés possèdent des qualifications spécialisées précises. Le nombre d'instructeurs spécialisés nécessaire est influencé par le document de directives propre à l'activité (p. ex. les OAIC, *les ordonnances de sécurité nautique*, etc.) et par les circonstances locales, qui auront aussi une influence sur la structure pour les cadres de support à l'instruction ou à l'entraînement. Voici une liste des postes d'instructeurs spécialisés nécessaires pour le niveau de qualification deux :

- un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports, pour l'OREN 204 et l'OREN 205, selon les besoins;
- un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir) (carabine à air comprimé), pour l'OREN 206 et l'OREN C211, selon les besoins;
- un ou plusieurs instructeurs de tir de précision avec la carabine à air comprimé, pour l'OREN 206, selon les besoins;
- un ou plusieurs instructeurs de l'exercice militaire et du cérémonial, pour l'OREN 208, selon les besoins;
- un ou plusieurs instructeurs de survie pour équipage de vol, pour l'OREN 290, selon les besoins;
- des conférenciers selon les besoins.

8. **Ressources requises.** Les cmdt des URSC sont responsables de s'assurer que les fournitures et l'équipement nécessaires sont disponibles. Une liste détaillée du matériel, de l'équipement audiovisuel et du matériel d'instruction et d'apprentissage nécessaires au déroulement de l'instruction se trouve à l'[annexe C](#).

ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

9. **Évaluation des cadets.** Les détails au sujet de l'évaluation des cadets sont présentés au chapitre 3.

10. **Rapports.** Les O Instr doivent tenir un dossier d'instruction pour chaque cadet afin d'enregistrer son progrès pendant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit consister, au moins, en un dossier de qualification du programme de niveau de qualification deux (chapitre 3, [annexe B](#)). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires dont on peut se défaire lors de la migration des dossiers du programme de niveau de qualification deux au dossier personnel du cadet (DND 2399).

QUALIFICATION

11. À la fin du programme de niveau de qualification deux, le cadet est qualifié pour la promotion au grade de caporal de section (cpls). Toutefois, la réussite du programme du niveau de qualification deux ne garantit

pas une promotion. Les cadets doivent remplir tous les critères de promotion tels qu'inscrits dans l'OAIC 51-02, *Critères de promotion des cadets de l'Air*.

DOCUMENTS CONNEXES

12. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec :
 - a. les Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC); et
 - b. l'A-CR-CCP-802/PF-002.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES

13. **Horaire.** Pendant la planification de l'instruction, les O Instr doivent se familiariser avec les descriptions des leçons du chapitre 4. Même si un exemple d'horaire se trouve à l'[annexe B](#), il ne tient pas compte des multiples variables auxquelles les escadrons de cadets font face lors du développement des plans d'instruction annuels. Ce qu'on doit prendre en considération lors du développement du plan d'instruction annuel de l'escadron de cadets est :

- a. l'environnement d'instruction nécessaire pour chaque activité :
 - (1) certaines activités nécessiteront un environnement extérieur qui demande de tenir compte du climat saisonnier; et
 - (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'installations spécialisées comme un gymnase ou un terrain pour les sports;
- b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé pour diriger l'activité au besoin;
- c. le regroupement logique et le séquençage des OCOM pour tirer avantage des rapports mutuels qui existent dans les matières d'instruction; et
- d. la planification de l'instruction pendant les séances par rapport à l'instruction de fin de semaine, p. ex. l'identification des OCOM qui doivent être enseignés avant une journée ou une fin de semaine d'instruction afin de préparer les cadets à l'événement.

14. Journées ou fins de semaine d'instruction

- a. L'escadron de cadets est responsable de la planification et de la conduite des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler à l'emplacement de rassemblement de l'escadron de cadets ou, s'il n'y a pas d'installations appropriées à l'emplacement de rassemblement de l'escadron de cadets, ou encore si elles ne sont pas libres, dans la communauté locale.
- b. La responsabilité de la conduite du vol de familiarisation et de la journée d'instruction propre à l'élément revient habituellement aux établissements d'instruction technique. La planification de ces activités doit être faite parallèlement avec le détachement de cadets, l'URSC et les EI techniques applicables.
- c. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit se dérouler dans un rayon de trois cents kilomètres de l'emplacement de rassemblement de l'escadron de cadets.
- d. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine complémentaires ou obligatoires est nécessaire, une demande doit être envoyée à l'URSC appropriée. Se référer à l'OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*, et aux ordonnances régionales pour obtenir plus d'information sur le soutien offert par les URSC.

- e. Les journées et les fins de semaine d’instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux du programme de niveau de qualification, à moins d’indication contraire dans la NQP propre à chaque niveau de qualification.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- 15. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée à l’[annexe D](#).

RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX ET RÉPARTITION DU TEMPS

RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
201	Situer le rôle d'un citoyen canadien sensibilisé à l'environnement	M201.01	Discuter des droits et responsabilités des citoyens canadiens	1
		M201.02	Discuter des principes de gérance de l'environnement	1
		C201.01	Discuter des questions environnementales concernant le Canada	1
		C201.02	Visiter une institution politique municipale, provinciale ou fédérale de la région	3
		C201.03	Visiter une installation de protection de l'environnement municipale, provinciale ou fédérale de la région	3
		C201.04	Participer à une présentation donnée par un conférencier du domaine de l'environnement	2
		C201.05	Participer à une présentation donnée par un représentant du gouvernement	2
		OREN 201 – Total des périodes d'instruction obligatoires		2
		OREN 201 – Total des périodes d'instruction complémentaires		11
202	Effectuer un service communautaire	M202.01	Effectuer un service communautaire	9
		C102.01	Participer à une cérémonie militaire	3
		C102.02	Effectuer un service communautaire	9
		OREN 202 – Total des périodes d'instruction obligatoires		9
		OREN 202 – Total des périodes d'instruction complémentaires		12
203	Démontrer des qualités de leadership entre pairs	M203.01	Discuter du leadership entre pairs	1
		M203.02	Discuter des principes de leadership	1
		M203.03	Discuter de la communication efficace entre pairs	1
		M203.04	Démontrer la dynamique de groupe positive	2
		M203.05	Discuter des comportements influents	1
		M203.06	Utiliser la résolution de problème	2
		M203.07	Discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership	1
		M203.08	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe	1
		C203.01	Consigner des entrées dans un journal réflexif	3
		C203.02	Utiliser la résolution de problème	2

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		C203.03	Discuter des caractéristiques d'un chef	2
		C203.04	Participer à une présentation donnée par un chef	2
		C203.05	Participer à des activités de renforcement de la confiance	1
		C203.06	Participer à des activités de résolution de problème	2
		OREN 203 – Total des périodes d'instruction obligatoires		10
		OREN 203 – Total des périodes d'instruction complémentaires		11
204	Mettre à jour le plan d'activité personnel	M204.01	Faire le test PACER (au début de l'année)	2
		M204.02	Reconnaître les choix d'aliments sains	1
		M204.03	Reconnaître les bienfaits d'un mode de vie sain	1
		M204.04	Mettre à jour le plan d'activité personnel	1
		M204.05	Faire le test PACER (à la fin de l'année)	1
		C204.01	Faire le test PACER (à la mi-année)	1
		C204.02	Élaborer un plan de nutrition personnel	2
		C104.01	Établir des objectifs d'équipe	1
		OREN 204 – Total des périodes d'instruction obligatoires		6
		OREN 204 – Total des périodes d'instruction complémentaires		4
205	Participer à des sports récréatifs organisés	M205.01	Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés	9
		C105.01	Participer à une rencontre omnisportive	9
		C105.02	Participer à une activité sportive intra-muros organisée	9
		C105.03	Participer à une course d'orientation	9
		OREN 205 – Total des périodes d'instruction obligatoires		9
		OREN 205 – Total des périodes d'instruction complémentaires		27
206	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	M206.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3
		C206.01	Pratiquer les techniques pour tenir la carabine	1
		C206.02	Pratiquer les techniques de visée	2
		C206.03	Pratiquer les techniques de tir	1
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	6
		OREN 206 – Total des périodes d'instruction obligatoires		3

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		OREN 206 – Total des périodes d’instruction complémentaires		10
207	Servir dans un escadron de cadets de l’Air	M207.01	Identifier les occasions d’instruction du niveau de qualification deux	1
		M207.02	Reconnaître les aspects historiques des cadets de l’Aviation royale du Canada (CARC)	1
		M207.03	Reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local	1
		M207.04	Identifier les occasions d’instruction de deuxième année du CIEC	1
		C207.01	Décrire la structure des grades des cadets de la Marine Royale canadienne et des cadets royaux de l’Armée canadienne	1
		C207.02	Visiter un corps de Cadets de la Marine royale canadienne/corps de cadets royaux de l’Armée canadienne ou un escadron de cadets de l’Air	3
		C207.03	Décrire l’unité d’affiliation	1
		C207.04	Visiter l’unité d’affiliation	3
		C107.04	Participer à une activité relative à l’histoire de l’escadron	2
		OREN 207 – Total des périodes d’instruction obligatoires		4
		OREN 207 – Total des périodes d’instruction complémentaires		10
208	Exécuter de l’exercice militaire à titre de membre d’une escouade	M208.01	Tourner à gauche et à droite en marchant	2
		M208.02	Former une file indienne de la halte	1
		C208.01	S’exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d’une revue	2
		C208.02	Exécuter de l’exercice militaire avec armes	8
		C108.01	Exécuter des mouvements d’exercice militaire supplémentaires	6
		OREN 208 – Total des périodes d’instruction obligatoires		3
		OREN 208 – Total des périodes d’instruction complémentaires		16
211	Participer à des activités compétitives de biathlon d’été	C211.01	Reconnaître les occasions de biathlon civil	1
		C211.02	Courir sur un terrain à géographie différente	1
		C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d’une bretelle, après une activité physique	1

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été	6
		OREN 211 – Total des périodes d'instruction obligatoires		0
		OREN 211 – Total des périodes d'instruction complémentaires		9
230	Discuter de l'histoire de l'aviation canadienne	M230.01	Discuter des aéronefs pilotés pendant les Première et Seconde Guerres mondiales	1
		M230.02	Discuter des événements qui ont marqué l'histoire militaire canadienne du 20 ^e siècle	1
		C230.01	Participer à une présentation donnée par un membre du bureau des orateurs du Projet Mémoire	2
		C230.02	Visiter un musée d'aviation de la région	3
		C230.03	Discuter des événements qui ont marqué l'histoire de l'aviation canadienne	1
		C130.03	Visionner la vidéo intitulée « <i>Sur des ailes canadiennes</i> »	8
		OREN 230 – Total des périodes d'instruction obligatoires		2
		OREN 230 – Total des périodes d'instruction complémentaires		14
231	Expliquer les principes de vol	M231.01	Identifier les quatre forces qui agissent sur un aéronef	2
		M231.02	Décrire la façon dont la portance se développe sur une voilure d'aéronef	2
		M231.03	Décrire les types de trainée qui agissent sur un aéronef	2
		M231.04	Décrire les mouvements axiaux d'un aéronef	1
		M231.05	Décrire les gouvernes d'un aéronef	2
		C231.01	Faire fonctionner une voilure expérimentale	2
		C231.02	Faire voler un planeur Golditz en papier	2
		C231.03	Visiter une école de pilotage	3
		C231.04	Participer à une présentation donnée par un conférencier du milieu de l'aviation local	2
		C231.05	Visiter un simulateur de vol	3
		C231.06	Assister à un spectacle aérien de la région	6
		OREN 231 – Total des périodes d'instruction obligatoires		9

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		OREN 231 – Total des périodes d’instruction complémentaires		18
232	Identifier les caractéristiques d’un aéronef à moteur à pistons	M232.01	Identifier les types de moteurs d’aéronef	1
		M232.02	Identifier les composants des moteurs à pistons à combustion interne	2
		M232.03	Expliquer les cycles d’un moteur à pistons à quatre temps	2
		M232.04	Reconnaître les fonctions de l’huile dans un moteur à pistons à quatre temps	1
		C232.01	Identifier les caractéristiques des turbines à gaz	2
		C232.02	Identifier les caractéristiques des moteurs-fusées	2
		C232.03	Identifier les caractéristiques des moteurs d’hélicoptère	2
		OREN 232 – Total des périodes d’instruction obligatoires		6
		OREN 232 – Total des périodes d’instruction complémentaires		6
240	Participer à des activités aérospatiales	M240.01	Explorer les avancées technologiques actuelles en aérospatiale	1
		M240.02	Inventer un objet comportant une technologie spatiale	2
		M240.03	Participer à une mise en situation de survie dans l’espace	1
		C240.01	Participer à une activité de communication non verbale	1
		C240.02	Inventer un système de communication pour l’espace	2
		C240.03	Identifier les parties d’une fusée	1
		C240.04	Naviguer à l’aide d’un système mondial de positionnement (GPS)	3
		C240.05	Simuler une situation de survie dans l’espace	2
		C240.06	S’orienter à l’aide des constellations pendant un exercice d’entraînement en campagne	1
		OREN 240 – Total des périodes d’instruction obligatoires		4
		OREN 240 – Total des périodes d’instruction complémentaires		10
260	Participer à des activités d’opérations d’aérodrome	M260.01	Expliquer les aspects du contrôle de la circulation aérienne	1
		M260.02	Identifier les aspects des opérations d’aérodrome de base	1
		C260.01	Visiter l’installation de sécurité d’un aérodrome	3

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		C260.02	Visiter une tour de contrôle de la circulation aérienne	3
		C260.03	Participer à une présentation donnée par un employé d'aérodrome	2
		C260.04	Effectuer le guidage des avions au sol	1
		C260.05	Visiter un aérodrome	3
		OREN 260 – Total des périodes d'instruction obligatoires		2
		OREN 260 – Total des périodes d'instruction complémentaires		18
270	Discuter de la fabrication et de la maintenance des aéronefs	M270.01	Identifier les aspects de la fabrication des aéronefs	2
		M270.02	Identifier les exigences de maintenance des aéronefs	2
		M270.03	Discuter des occasions d'éducation et d'emploi dans le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef	2
		C270.01	Participer à une présentation donnée par un employé du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef	2
		C270.02	Identifier les activités de l'Outil d'apprentissage multimédia interactif (OAMI) du Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA)	1
		C270.03	Visiter une avionnerie ou une installation de maintenance d'aéronef	3
		C270.04	Visionner la vidéo intitulée « <i>World's Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together</i> »	2
		OREN 270 – Total des périodes d'instruction obligatoires		6
		OREN 270 – Total des périodes d'instruction complémentaires		8
290	Participer à un exercice d'entraînement en campagne	M290.01	Construire, allumer, entretenir et éteindre un feu de signalisation	2
		M290.02	Construire un abri de style appentis	3
		M290.03	Construire un collet simple	2
		M290.04	Fabriquer des signaux sol-air	2
		M290.05	Identifier les techniques de randonnée pédestre	2
		M290.06	Utiliser une radio portative	1
		C290.01	Participer à une présentation donnée par un membre d'un organisme de survie	2
		C290.02	Discuter du dépouillement et de la cuisson des petits animaux	1
		C290.03	Creuser une caverne dans la neige	3

OREN	Objectif de rendement	OCOM	Objectif de compétence	Nbre de pd
		C290.04	Recueillir de l’eau potable avec un distillateur solaire	2
		C290.05	Participer à une randonnée pédestre	6
		OREN 290 – Total des périodes d’instruction obligatoires		12
		OREN 290 – Total des périodes d’instruction complémentaires		14
S.O.	Cérémonie de la revue annuelle			3
		Total des périodes d’instruction obligatoires		78
		Total des périodes d’instruction obligatoires en campagne		12
		Total des périodes d’instruction complémentaires		198

RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

OBLIGATOIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoires	18 périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM obligatoires devant être enseignées durant une journée complète d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN 202, 205 ou 206 pendant les journées d'instruction; par contre, l'escadron a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (c.-à-d. l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).	2 jours
Vol de familiarisation/ journée d'instruction propre à l'élément	Chaque cadet du niveau de qualification deux aura la chance de faire l'expérience d'un vol de familiarisation dans un aéronef déterminé par l'OR Ops AC. En plus de chaque vol de familiarisation, les escadrons doivent maximiser la valeur d'entraînement de cette journée allouée en offrant des expériences d'Air supplémentaires qui pourraient comprendre la participation à un certain nombre d'activités d'instruction complémentaire.	1 jour
Journée de compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets	Une compétition d'une journée, ou de deux journées si elle est combinée à une journée complémentaire, en soutien aux OREN communs 203, 206, 208 et aux OREN propres à l'élément 240, 260, 270 et 290.	1 jour
Exercice d'entraînement en campagne	Une fin de semaine d'instruction avec support obligatoire est offerte pour permettre aux escadrons de cadets de participer à un exercice de plus d'un jour incluant l'enseignement de l'OREN 290.	1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction obligatoires		6 jours

COMPLÉMENTAIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaires	18 périodes d'instruction (9 par jour) choisies à partir des OCOM complémentaires devant être enseignés durant une journée complète d'instruction. Il est préférable d'enseigner les OREN 202, 205 ou 206 pendant les journées d'instruction; par contre, l'escadron a la possibilité d'enseigner les OREN qui conviennent le mieux aux circonstances (c.-à-d. l'infrastructure, la disponibilité des ressources, etc.).	2 jours
Plus la combinaison de deux journées parmi les suivantes		
Exercice d'entraînement en campagne	Une ou deux journées d'instruction, jumelées à la fin de semaine obligatoire ou conduites séparément, pourront être offertes pour permettre aux escadrons de cadets de participer	1 ou 2 jours ou 1 fin de semaine

Activité	Description	Durée
	à une instruction en campagne supplémentaire pouvant inclure l'enseignement des OREN/OCOM C290.01 à C290.05 et une expérience pratique pour appuyer l'OREN 290.	
Journée de compétition inter-escadrons portant sur les compétences aériennes des cadets	Une journée de compétition supplémentaire jumelée à la compétition d'une journée obligatoire en soutien aux OREN communs 203, 206, 208 et aux OREN propres à l'élément 240, 260, 270 et 290.	1 jour
Journée d'instruction propre à l'élément	Une journée pour offrir de l'instruction propre à l'élément et complémentaire non prévue.	1 jour
Total des périodes d'instruction complémentaires		4 jours

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

EXEMPLE D'HORAIRE D'INSTRUCTION

SÉANCES D'INSTRUCTION		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 1	OCOM	M232.01	M230.01	M207.01
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 2	OCOM	M204.01	M204.01	M201.01
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 3	OCOM	M230.02	M231.01	M231.01
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 4	OCOM	M204.02	M203.01	M260.01
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 5	OCOM	M231.02	M231.02	M204.04
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 6	OCOM	M207.02	M201.01	M203.02
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 7	OCOM	M232.02	M232.02	M240.01
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 8	OCOM	M203.03	M231.03	M231.03
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 9	OCOM	M260.02	M240.02	M240.02
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 10	OCOM	M270.01	M270.01	M231.04
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 11	OCOM	CHAP	CHAP	CHAP
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 12	OCOM	M203.04	M203.04	M207.03
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 13	OCOM	M232.03	M232.03	M203.05
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 14	OCOM	C207.01	M270.02	M270.02
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 15	OCOM	M207.04	C201.04	C201.04
	Instructeur			
	Lieu			

SÉANCES D'INSTRUCTION		Période 1	Période 2	Période 3
Séance 16	OCOM	C270.04	C270.04	C240.03
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 17	OCOM	C231.01	C231.01	C203.05
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 18	OCOM	M232.04	C203.01	C260.04
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 19	OCOM	M205.01	M205.01	M205.01
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 20	OCOM	M203.06	M203.06	C240.01
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 21	OCOM	C232.02	C232.02	C201.01
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 22	OCOM	M240.03	C203.03	C203.03
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 23	OCOM	C207.02	C207.02	C207.02
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 24	OCOM	M203.07	M270.03	M270.03
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 25	OCOM	C270.02	C260.03	C260.03
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 26	OCOM	M203.08	C230.01	C230.01
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 27	OCOM	C240.05	C240.05	C203.01
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 28	OCOM	M204.05	C208.02	M205.01
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 29	OCOM	C208.01	C208.01	C207.03
	Instructeur			
	Lieu			
Séance 30	OCOM	Revue Annuelle	Revue Annuelle	Revue Annuelle
	Instructeur			
	Lieu			

JOURNÉES D'INSTRUCTION OCOM obligatoires (Répartition des périodes d'instruction)		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6	Période 7	Période 8	Période 9
Jour 1	OCOM	M290.02	M290.02	M290.03	M290.01	M290.01	M290.03	M290.03	C290.04	C290.04
	Instructeur									
	Lieu									
Jour 2	OCOM	M290.04	M290.04	M290.06	M290.05	M290.05	C290.03	C290.03	C290.03	C290.02
	Instructeur									
	Lieu									

JOURNÉES D'INSTRUCTION OCOM complémentaires (Répartition des périodes d'instruction)		Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Période 6	Période 7	Période 8	Période 9
Jour 1	OCOM	M202.01	M202.01	M202.01	M202.01	M202.01	M202.01	M202.01	M202.01	M202.01
	Instructeur									
	Lieu									
Jour 2	OCOM	M205.01	M205.01	M205.01	M205.01	M205.01	M206.01	M206.01	M206.01	C206.03
	Instructeur									
	Lieu									

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

RESSOURCES REQUISES

INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Élément	Quantité	OCOM
Stylos ou crayons	1 par cadet	M204.01 à M204.05
Lecteur de CD ou de cassette	1	M204.01 et M204.05
Lecteur DVD	1	M204.01 et M204.05
Trousse d'épreuve autonome Fitnessgram 8.0	1	M204.01 et M204.05
Ruban à mesurer	1	M204.01 et M204.05
Cônes	4 par couloir	M204.01 et M204.05
Téléviseur	1	M204.01 et M204.05
Chronomètre	1	M204.01 et M205.01
Balles de base-ball	3	M205.01
But de base-ball	4	M205.01
Bâtons de base-ball	2	M205.01
Gants de base-ball (pour droitier et gaucher)	12	M205.01
Ballons de basket-ball	2	M205.01
Panier de basket-ball	2	M205.01
Casque de frappeur	2	M205.01
Bâtons de crosse pour joueurs	24	M205.01
Trousse de premiers soins	1	M205.01
Drapeaux ou ruban	18	M205.01
Ballons de football	2	M205.01
Équipement de gardien de but	2 ensembles	M205.01
Bâtons de gardien de but	2	M205.01
Bâtons de crosse pour gardien de but	2	M205.01
Masque de gardien de but (crosse)	2	M205.01
Masque de gardien de but (ringuette)	2	M205.01
Casque de gardien de but (crosse)	2	M205.01
Bâtons de gardien de but (ringuette)	2	M205.01

Élément	Quantité	OCOM
Protège-gorge et plastrons de gardien de but (crosse)	2	M205.01
Balles de hockey	2	M205.01
Filet de hockey	2	M205.01
Bâtons de hockey	12	M205.01
Balles de crosse	2	M205.01
Filet de crosse	2	M205.01
Protège-dents	1 par cadet	M205.01
Disque de plastique (disque volant)	2	M205.01
Filet de ringuette	2	M205.01
Anneau en caoutchouc (ringuette)	2	M205.01
Ballons de soccer	2	M205.01
Filet de soccer	2	M205.01
Balle molle	3	M205.01
Ballons de volley-ball	2	M205.01
Filet de volley-ball	1	M205.01
Sifflet	1	M205.01
Chronomètre	1	M207.01
Modèle d'aéronef à voilure fixe muni de haubans de voilure, d'un train d'atterrissage fixe et de gouvernes détaillées	1	M231.01 à M231.05
Broches de bambou	2 paquets (2 par 4 cadets)	M231.02
Ventilateur électrique	5 (1 par 4 cadets)	M231.02
Fiches	2 paquets (1 par cadet)	M231.02
Ballons	1 sac (2 par salle de classe)	M231.02 et C232.02
Corde	1 rouleau (6 mètres par salle de classe)	M231.02 et C232.02
Feuille de papier 8 1/2 po x 11 po	1 paquet	M231.02 et C232.03
Grand dé	2	M232.02
Ruban à masquer	1 boîte	M232.02

Élément	Quantité	OCOM
Crème pour les mains	1 contenant	M232.04
Radios (modèles bidirectionnels amateurs Talkabout FRS/GMRS)	10	M240.05 et C290.06
Couteau de camping	4	M290
Tapis de sol	1 par 4 cadets	M290
Pelle	6	M290
Ficelle	3 balles	M290
Équipement d'extinction	3 petits extincteurs	M290.01
Piquets pour le camping (piquets de tente)	1 boîte de 100	M290.02
Fil à collets à lapin non métallique	1 bobine – 200 pi	M290.03
Piles	10 boîtes	M290.06
Ruban de signalisation	2 boîtes – 10 rouleaux	M290.07
Tableau de papier	1	Tous
Marqueurs pour transparent	1 boîte	Tous
Transparents	2 boîtes	Tous
Crayons à mine/marqueurs à pointe feutre	4 boîtes par salle de classe	Tous
Ruban	10 rouleaux	Tous
Marqueurs pour tableau blanc	4 boîtes	Tous

INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE

Élément	Quantité	OCOM
Lecteur de CD ou de cassette	1	C204.01
Lecteur DVD	1	C204.01
Trousse d'épreuve autonome Fitnessgram 8.0	1	C204.01
Ruban à mesurer	1	C204.01
Cônes	4 par couloir	C204.01
Téléviseur	1	C204.01
Stylos ou crayons	1 par cadet	C204.01 à C204.04
Ciseaux	1 par cadet	C204.02

Élément	Quantité	OCOM
Ruban/colle	1 par 2 cadets	C204.02
Carabine à air comprimé des cadets	1 par couloir	C206.01 à C206.03 et C211.03 à C211.04
Bretelle pour carabine à air comprimé des cadets	1 par carabine à air comprimé des cadets	C206.01 à C206.03 et C211.03 à C211.04
Tapis de tir (si disponible)	1 par couloir	C206.01 à C206.03 et C211.03 à C211.04
Cible de groupement CCT2000GRTD	1 par couloir	C206.02
Cible appropriée	selon les besoins	C206.03
Ruban	1 rouleau	C207.01
Papier de bricolage	2 paquets	C207.03
Carton bristol	3 paquets	C207.03, M231.03 et M232.02
Sifflet	1	C211.02
Tapis de tir	2 par position de tir	C211.03
BART	1 par position de tir	C211.03 et C211.04
Lunettes de sécurité	1 par position de tir	C211.03 et C211.04
Cadre de cible	1 par position de tir	C211.03 et C211.04
Plombs de calibre 0.177 pour carabine à air comprimé	minimum de 700	C211.04
Chronomètre	5	C211.04
Couteau polyvalent	2	C231.01
Chemises (format lettre)	1 boîte	C231.01
Agrafeuse	1	C231.01
Ruban adhésif en toile	2 rouleaux par salle de classe	C231.01 et C232.02
Papier cartonné (4 x 5 po)	2 boîtes (2 par cadet)	C231.02
Ventilateur électrique	6 (1 par 4 cadets)	C231.02
Bâtons de colle	2 boîtes (1 par 4 cadets)	C231.02
Crayons	4 boîtes (1 par cadet)	C231.02
Règle	1 par cadet	C231.02

Élément	Quantité	OCOM
Ciseaux	30 (1 par cadet)	C231.02
Clous	1 boîte	C232.01
Pailles	1 boîte	C232.02
Verre de styromousse/verre de papier	1 petite boîte	C232.02
Modèle d'hélicoptère avec rotor de queue (p. ex. Jet Ranger)	1	C232.03
Trombone	2 boîtes	C232.03
GPS portatif	5	C240.04
Couverture de laine	5	C240.05
Boussole magnétique	5	C240.05
Carte du secteur d'entraînement	5	C240.05
Corde de nylon	10 mètres	C240.05
Carte de la Lune	5	C240.05
Bouteilles de plastique de deux litres	4	C240.05
Jerricans	6	C240.05 et C290.05
Allumettes	2 boîtes	C240.05 et M290.01
Baguettes lumineuses de placement	4 paires	C240.06
DVD intitulé « World's Largest Airliner: The Airbus 380 »	1	C270.04
Boîtes en métal ou en plastique de 1 litre	20	C290.04
Feuilles en plastique transparent épais	1 moyen rouleau	C290.04
Sifflets	50	C290.05

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

DOCUMENTS DISPONIBLES AUPRÈS DE L'ESCADRON

- A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHH 3-2 (2003). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A0-002 A-PD-201-000/PT-000 DHH 3-2 (2003). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Défense nationale.
- A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C0-001 (ISBN 0-88011-807-5) Hanlon, T. (1998). *The Sports Rules Book: Essential Rules for 54 Sports*. É.-U., Human Kinetics Publishers.
- C0-012 Héritage Canada (1995). *Gouvernement du Canada : Les symboles du Canada*. Ottawa, ON, Gouvernement du Canada.
- C0-020 (ISBN 0-662-32899) Ministère de la santé (2002). *Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, ON, Santé Canada.
- C0-030 Fondation Historica du Canada (nd). *Minutes Historica*. Toronto, ON, Foundation Historica.
- C3-017 C C (C). *Fabulous Paper Gliders*. New York, NY, Sterling Publishing.

DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES AUXQUELS IL EST FAIT RÉFÉRENCE PENDANT LE DÉVELOPPEMENT

- A0-009 A-AA-100-000/AA-003 Forces canadiennes (2006). *Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC), Volume I*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A0-010 OAIC 11-03 D Cad (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A0-028 OAIC 14-41 D Cad (2005). *Annex E Appendix 1 Marksmanship, Rifles, and Ammunitions (Vol. 1)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A3-003 OAIC 54-20 D Cad (2000). *Cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A3-004 OAIC 51-02 D Cad 4 (2007). *Promotions des cadets de l'Air*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A3-029 OAIC 51-01 D Cad (2006). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A3-042 (ISBN 0921022042) Larry Milberry et Hugh Halliday (1990). *The Royal Canadian Air Force at War 1939-1944*. Toronto, ON, Canav Books.
- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) Leblanc, J. et L. Dickson. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.

- C0-003 (ISBN 0-943210-44-5) Pike, Bob et Busse, Christopher (1995). *101 More Games for Trainers*. Minneapolis, MN, Lakewood Books.
- C0-004 (ISBN 1-58062-577-0) McClain, Gary Ph.D. et Romaine, Deborah, S (2002). *The Everything Managing People Book*. Avon, MA, Adams Media Corporation.
- C0-005 (ISBN 0-07-046414-6) Scannell, Edward E. et Newstrom, John W. (1994). *Even More Games Trainers Play*. New York, NY, McGraw-Hill Inc.
- C0-007 (ISBN 0-02-029265-1) Kjellstrom, Bjorn (1994). *Be Expert With Map & Compass: The Complete Orienteering Handbook*. New York, NY, Hungry Minds, Inc.
- C0-008 A-CR-CCP-151/PT-001 Fédération canadienne de course d'orientation (1983). *Orienteering Level 1 Coaching Certification*. Ottawa, ON, Fédération canadienne de course d'orientation.
- C0-010 Stott, Winifred (1987). *Armchair Orienteering II: A Practical Guide to Route Planning*. Winnipeg, MB, Manitoba Orienteering Association.
- C0-011 Fédération canadienne de course d'orientation (1985). *Orienteering Level Two Coaching Certification*. Ottawa, ON, Fédération canadienne de course d'orientation.
- C0-021 (ISBN 1-58062-513-4) Adams, Bob (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, MA, Adams Media Corporation.
- C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, Kris (2002). *The Complete Idiot's Guide To Clear Communication*. É.-U., Pearson Education, Inc.
- C0-023 A-CR-CCP-150/PT-001 Chapman, J.R. Major, M.B.E. (1968). *Orienteering: An Aid To Training*. Londres, Angleterre, Hillside Printing & Publishing Co.
- C0-024 (ISBN 0-19-541731-3) Barber, Katherine (Ed.) (2001). *The Canadian Oxford Dictionary*. Don Mills, ON, Oxford University Press.
- C0-025 (ISBN 1-895465-33-8) Gifford, Doug (Ed.) (2000). *Canoeing Instructor's Resource Manual*. Merrickville, ON, Association canadienne du canotage récréatif.
- C0-028 (ISBN 0-07-046513-4) Newstrom, John et Scannell, Edward (1998). *The Big Book of Team Building Games*. New York, NY, McGraw-Hill Inc.
- C0-029 (ISBN 0-7872-4532-1) Cain, Jim et Jolliff, Barry (1998). *Teamwork and Teamplay*. Dubuque, IO, Kendall/Hunt Publishing Company.
- C0-076 (ISBN 0-07-134984-7) West, E. (1999). *The Big Book of Icebreakers: Quick, Fun Activities for Energizing Meetings and Workshops*. New York, NY, McGraw-Hill.
- C0-077 (ISBN 0-8403-5682-X) Rohnke, K. (1984). *A Guide to Initiative Problems, Adventure Games and Trust Activities: Silver Bullets*. Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.
- C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J (1999). *SAS Survival Handbook*. Londres, HarperCollins Publishers.
- C3-003 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Tawrell.
- C3-016 (ISBN EG-2003-01-108-HQ) NASA (2003). *Nasa: Rockets: A Teacher's Guide With Activities in Science, Mathematics, and Technology*. Washington, DC, NASA.

- C3-017 (ISBN 1-895569-23-0) Schmidt, N (1998). *Fabulous Paper Gliders*. New York, NY, Sterling Publishing.
- C3-040 (ISBN 0-7787-1112-9) Goodman Polly Arty Facts (2002). *Space and Art Activities*. St. Catharines, ON, Crabtree Publications.
- C3-057 (ISBN 1-59647-055-0) E. Sobey (2006). *Rocket – Powered Science*. Tucson, AZ, Good Year Books.
- C3-058 (ISBN 1-4027-3034-9) Norman Schmidt (2005). *Paper Creations – Paper Airplanes*. New York, NY, Sterling Publishing Co., Inc.
- C3-091 (ISBN 1556524773) Mary Kay Carson (2003). *The Wright Brothers for Kids: How They Invented the Airplane*. Chicago, Chicago Review Press.
- C3-092 (ISBN 074600978X) Helen Edom, Moira Butterfield, Rebecca Heddle et Mike Unwin (1992). *Usborne Science Activities: Volume 2*. Londres, Angleterre, Usborne Publishing.
- C3-096 (ISBN 17157382) Transports Canada (2006-2). *Manuel d'information aéronautique*. Ottawa, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C3-101 Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA) (2004). *Carrières en aéronautique*. Ottawa, CCEA.
- C3-105 DVD. *World's Biggest Airlines. The Air Bus A380 – Coming Together*.
- C3-108 (ISBN 0884872033) Jeppesen Sanderson Training Products (2000). *A&P Technician: General*. Englewood, CO, Jeppesen Sunderson Inc.
- C3-109 (ISBN 189477700X) Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA) (2002). *Programme d'initiation à l'entretien d'aéronefs*. Ottawa, CCEA.
- C3-116 (ISBN 2-9801769-7-4) Huguette Ménard-Jenkevice (traductrice) (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.
- C3-117 (ISBN 0965220257) M. H. Ferguson (1996). *GPS Land Navigation: A Complete Guide Book for Back Country Users of the NAVSTAR Satellite System*. Glassford Publishing.
- C3-122 Air Minister (1941). *The Battle of Britain August – October 1940*. Londres, Angleterre, His Majesty's Stationary Office.
- C3-126 Brigadier C. N. Barclay (1968). *Armistice 1918*. Londres, Angleterre, J.M. Dent & Sons Ltd.
- C3-129 James Malony Spaight (1941). *The Battle of Britain 1940. The Inceptors Take Off*. Strand, Londres, Geoffrey Bles.
- C3-132 (ISBN 1894765486) Lawrence Letham (2003). *GPS Made Easy*. Surrey, BC, Rocky Mountain Books.

SITES WEB

- A0-003 *Index de l'OAIC*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.cadets.ca/support/cato-oaic/intro_f.asp?vol=1.
- A0-005 *Le moral par babillard électronique!* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.forces.gc.ca/site/community/messageboard/index_f.asp.

- A0-006 *Adresses des opérations outre-mer.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.forces.gc.ca/site/community/messageboard/addresses_f.asp.
- A0-010 *Vision du programme des cadets.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.cadets.ca/about-nous/vision/vision_f.asp.
- A0-011 *Rangers canadiens.* (2006). Extrait le 19 mai 2006 du site http://www.rangers.forces.gc.ca/pubs/rangers/intro_f.asp.
- A0-026 *Canadian Forces Recruiting – Civilian Jobs.* (2006). Extrait le 24 mai 2006 du site www.recruiting.forces.ca/engraph/civilian/index.e.aspx.
- A0-042 *Programme de sécurité pour le tir de précision et les armes à feu à l'intention des cadets.* (2006). Extrait le 18 avril 2007 du site http://www.central.cadets.ca/events/biath_cadetmarksman_f.html.
- A0-045 *À propos du programme – L'Histoire.* (2006). Extrait le 19 février 2007 du site http://www.cadets.ca/about-nous/histo_f.asp.
- A3-031 *Les aéronefs de la Force aérienne du Canada.* (2007). Extrait le 20 novembre 2006 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/site/equip/index_f.asp.
- A3-033 *Aéronef historique.* (2007). Extrait le 20 novembre 2006 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/site/equip/historical/hist_f.asp.
- A3-038 *La Bataille de l'Atlantique.* (2007). Extrait le 19 février 2007 du site http://www.vac-acc.gc.ca/remembers_f/sub.cfm?source=history/secondwar/Canada2/batatl.
- A3-039 *La Deuxième Guerre mondiale.* (2007). Extrait le 19 février 2007 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/site/hist/ww_2_f.asp.
- A3-040 *LW170 Proposal.* (2007). Extrait le 20 février 2007 du site www.57rescuecanada.com/LocatingLW170/LW170_Proj_Proposal.htm.
- A3-041 *Le Jour J.* (2007). Extrait le 20 février 2007 du site http://www.forces.gc.ca/site/feature_story/2003/jun03/06_f_f.asp.
- A3-043 *Halifax Bombers.* (2007). Extrait le 22 mars 2007 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/site/equip/historical/halifax_f.asp.
- C0-009 *Orienteering.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site www.orienteeering.org.
- C0-013 *Site de Patrimoine canadien.* (2006). Extrait le 16 mars 2006 du site www.canadianheritage.gc.ca.
- C0-014 *La Légion royale canadienne: Répondre aux besoins des communautés canadiennes.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp.
- C0-015 *À propos de Kiwanis.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.kiwanis.org/about>.
- C0-016 *Histoire du Lions Clubs International.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.lionsclubs.org/en/content/lions_history.shtml.
- C0-017 *À propos du Rotary.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.rotary.org/fr/AboutUs/Pages/ridefault.aspx>.

- C0-018 *Centraide Canada*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www1.unitedway.ca/sites/portalFR/default.aspx>.
- C0-026 *At Health Mental Health*. (2006). Extrait le 19 mai 2006 du site www.athealth.com.
- C0-027 *Tableau comparatif: Gilets de sauvetage – VFI*. (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site http://www.laviesurleau.com/cmslib/general/gilets_de_sauvetage_chart_fr.pdf.
- C0-027 *Vérification de l'état d'un VFI*. (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://www.croixrouge.ca/article.asp?id=001040&tid=024>.
- C0-027 *Bienvenue à la Croix-Rouge canadienne*. (2006). Extrait le 19 mai 2006 du site <http://www.croixrouge.ca>.
- C0-030 *Comment la ringuette est jouée*. (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://www.ringuette.ca/Content/About/OurSport/howitsplayd.asp?langid=2>.
- C0-030 *Ringuette Canada*. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.ringuette.ca.
- C0-031 *What Is Ultimate – The Game*. (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site http://www.whatisultimate.com/what/what_game_en.html.
- C0-031 *What Is Ultimate Frisbee?* (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.whatisultimate.com.
- C0-032 *Stanford Intramurals*. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.stanford.edu/group/Intramurals/kickballrules.html.
- C0-033 *Flag Football Flag Rules*. (2006). Extrait le 30 avril 2006 du site www.slam.canoe.ca/FlagFootball/Rules/home.html.
- C0-034 *About Ultimate*. (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://www.upa.org/ultimate>.
- C0-034 *About Ultimate*. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.upa.org/ultimate.
- C0-035 *The World Adult Kickball Association*. (2006). Extrait le 1^{er} mai 2006 du site www.kickball.com.
- C0-036 *Prevention, Survival, Quality of Life*. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.womensheart.org.
- C0-037 *A Walking Club – Walkablock Club of America*. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.walkablock.com.
- C0-038 *Shelter Online*. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.shelterpub.com.
- C0-040 *Back Pain & Sciatica Relief – Back Pain Exercises, Stretches and Treatments*. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.losethebackpain.com.
- C0-041 *Roadcycling.com – Cycling Info As It Should Be*. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.roadcycling.com.
- C0-042 *Back Pain and Neck Pain for Spine Patients*. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.spineuniverse.com.
- C0-043 *Canada*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.theodora.com/maps>.
- C0-043 *Quick Maps of the World*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site www.theodora.com/maps.

- C0-044 *Commission canadienne pour l'UNESCO.* (2006). Extrait le 16 août 2006 du site <http://www.unesco.ca>.
- C0-045 *Leadership: Getting It Done.* (2006). Extrait le 16 mars 2006 du site <http://web.missouri.edu/~campbellr/Leadership/chapter5.htm>.
- C0-046 *Winnie l'ourson.* (2006). Extrait le 5 mai 2006 du site http://fr.wikipedia.org/wiki/Winnie_%27ourson.
- C0-047 *Inukshuk.* (2006). Extrait le 5 mai 2006 du site <http://fr.wikipedia.org/wiki/Inukshuk>.
- C0-048 *Sirop d'érable.* (2006). Extrait le 5 mai 2006 du site http://fr.wikipedia.org/wiki/Sirop_d_%27%C3%A9rable.
- C0-049 *Bluenose.* (2006). Extrait le 5 mai 2006 du site <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bluenose>.
- C0-050 *L'Avro Arrow.* (2006). Extrait le 5 mai 2006 du site http://fr.wikipedia.org/wiki/Avro_CF-105_Arrow.
- C0-051 *A.C.C. Le Canada se souvient.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.vac-acc.gc.ca/remembers_f/.
- C0-052 *La Bataille de l'Atlantique.* (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.vac-acc.gc.ca/general_f/sub.cfm?source=history/secondwar/atlantic/atlfact.
- C0-057 *Warm-ups.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- C0-058 *Running Exercises.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- C0-059 *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- C0-060 *Exercises.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- C0-061 *Stretch Your Limits: A Smart Guide To Stretching for Fitness.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/>.
- C0-063 *Whirlpool.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site http://eventwise.co.uk/asp/Game_286,asp?CategoryId=69.
- C0-064 *Pool Colours.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site http://eventwise.co.uk/asp/Game_285,asp?CategoryId=69.
- C0-065 *Sharks and Minnows.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site http://eventwise.co.uk/asp/Game_284,asp?CategoryId=69.
- C0-070 *Families of Instruments.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://empire.k12.ca.us/Capistrano/Mike/capmusic/instruments/intstruments.htm>.
- C0-071 *Flute.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://www.wclipart.com/music/instruments/flute.png>.
- C0-072 *Instrument Care.* (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://westyorkband.org/instrumentcare.html>.

- C0-073 *Lyra Glockenspiel*. (2006). Extrait le 2 octobre 2006 du site <http://hyperphysics.phy-astr.gsu.edu/hbase/music/glock.html>.
- C0-075 *BT-100 Biathlon Target*. (2006). Extrait le 16 novembre 2006 du site www.devinmfg.com/targets1.htm.
- C0-078 *Vêtements : Système multicouche*. (2006). Extrait le 12 février 2007 du site http://www.mec.ca/Main/content_text.jsp?FOLDER%3C%3Efolder_id=2534374302881786&CONTENT%3C%3Ecnt_id=10134198674067473&bmUID=1195758332055&bmLocale=fr_CA.
- C0-079 *Outdoor Fitness Expert Advice*. (2006). Extrait le 12 février 2007 du site <http://www.rei.com/online/store/LearnShareArticlesList?categoryId=Crosstrain>.
- C0-080 *Fitness & Performance*. (2006). Extrait le 12 février 2007 du site http://www.coolrunning.com/engine/2/2_1index.shtml.
- C0-081 *Fiche de renseignements : Droits et responsabilités*. (2006). Extrait le 2 février 2007 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/fiche-08.asp>.
- C0-081 *Rights and Responsibilities of Canadian Citizenship*. (2006). Extrait le 4 avril 2007 du site <http://cic.gc.ca/English/citizen/rights-fs.html>.
- C0-082 *Biathlon Canada*. (2006). Extrait le 12 février 2007 du site www.biathloncanada.ca.
- C0-090 *Code de gérance de l'environnement*. (2006). Extrait le 2 février 2007 du site www.ns.ec.gc.ca/french/g7/code.html.
- C0-091 *Household Tips to Reduce Greenhouse Gas Effect*. (2006). Extrait le 19 février 2007 du site www.reddeer.ca/Keeping+You+Informed/Environmental+Tips+and+Initiatives/Household+Tips+to+Reduce+Greenhouse+Gas+Emissions.htm.
- C0-092 *Household Hazardous Waste*. (2006). Extrait le 19 février 2007 du site www.city.reddeer.ab.ca/Keeping+You+Informed/Environmental+Tips+and+Initiatives/Household+Hazardous+Waste.htm.
- C0-094 *Les déchets fortement radioactifs au Canada*. (2006). Extrait le 19 février 2007 du site <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp338-f.htm>.
- C0-096 *Target Heart Rate*. (2006). Extrait le 20 février 2007 du site <http://www.cardiovascularservices.org/HeartRate.html>.
- C0-097 *Fréquence cardiaque cible*. (2006). Extrait le 20 février 2007 du site http://www.active2010.ca/index.cfm?fa=french_tools.target.
- C0-099 *Manitoba Marithon: Training-easy Run Pacing*. (2006). Extrait le 20 février 2007 du site http://manitobamarathon.mb.ca/training_pacing.aspx.
- C0-103 *Free Space Shuttle Clip Art*. (2006). Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.freefever.com/freeclipart/spaceshuttle.html>.
- C0-107 *Guide alimentaire canadien*. (2006). Extrait le 20 février 2007 du site http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/myguide-monguide/index_f.html.
- C0-109 *Moon*. (2006). Extrait le 21 février 2007 du site <http://luna.eightplanets.net/>.

- C0-110 *Moon.* (2006). Extrait le 21 février 2007 du site http://www.h2ouniversity.org/html/K2_facts_earth.html.
- C0-119 *Les convois.* (2006). Extrait le 23 février 2007 du site <http://www.junobeach.org/f/4/can-tac-con-f.htm>.
- C0-121 *Faune et flore du pays : Les espèces.* (2006). Extrait le 26 février 2007 du site http://www.hww.ca/hww_f.asp?id=1&pid=0.
- C0-123 *Seasonal Safety Tips: Be Causal, Not a Casualty September 2004.* (2006). Extrait le 27 février 2007 du site www.sja.ca/english/safety_tips/safety_tips/september.asp.
- C0-127 *In Motion.* (2006). Extrait le 12 mars 2007 du site <http://www.winnipegmotion.ca/prevention>.
- C0-128 *Faits et données.* (2006). Extrait le 12 mars 2007 du site http://cahperd.ca/fra/revendication/faits/faits_donnees.cfm.
- C0-129 *Clips sur les sucres : Pour des informations à jour sur les différents types de sucres dans une saine alimentation.* (2006). Extrait le 12 mars 2007 du site <http://www.sugar.ca/francais/>.
- C0-131 *Craig Kielburger Biography.* (2006). Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.freethechildren.com/aboutus/craigmarc/craigkielburger.htm>.
- C0-132 (2006). Extrait le 13 mars 2007 du site www.kidzworld.com/article/1065-teen-protects-white-bear.
- C0-136 *Recrutement de la GRC – Test d’aptitudes physiques essentielles (TAPE).* (2006). Extrait le 21 mars 2007 du site http://www.rcmp-grc.ca/recruiting/pare_partb_f.htm.
- C0-137 *Provincial Trees.* (2006). Extrait le 22 mars 2007 du site <http://www.cfl.scf.rncan.gc.ca/impec-idecf/hostress/provincialtrees.html>.
- C0-138 *Food Section.* (2006). Extrait le 29 mars 2007 du site <http://www.clipart.com/food/index.html>.
- C0-141 *Victoire sur l’Atlantique.* (2006). Extrait le 30 mars 2007 du site <http://www.junobeach.org/f/2/can-eve-rod-atl-f.htm>.
- C0-146 *Runner’s World: Beginner’s: Training: First Steps.* (2006). Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.runnersworld.com/article/printer/1,7124,s6-380-381-386-678-0,0.html>.
- C0-147 *MyDietExercise.com: Wind Sprint Your Way to Fitness.* (2006). Extrait le 17 avril 2007 du site <http://www.healthcentral.com/diet-exercise/fitness-survival-guides-81076-137.html>.
- C0-148 *International Biathlon Union.* (2006). Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.biathlonworld.com>.
- C0-151 *Biathlon Style Airgun Target.* (2006). Extrait le 15 février 2007 du site <http://www.devinmfg.com/targets1.html>.
- C0-152 *Slice ‘n Dice Description of Team Building Activities.* (2006). Extrait le 26 avril 2007 du site <http://wilderdom.com/games/descriptions/SliceNDice.html>.
- C0-153 *Myriam Bédard.* (2006). Extrait le 30 avril 2007 du site <http://www.collectionscanada.ca/femmes/002026-223-f.html>.

- C0-154 *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5-Minute Stretch and Movement Sessions.* (2006). Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.lin.ca/resource/html/dn3.htm#l1>.
- C3-037 *Exploration spatiale.* (2007). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.space.gc.ca/asc/fr/exploration/exploration.asp>.
- C3-050 *Les aéronefs de la Force aérienne du Canada.* (2007). Extrait le 20 novembre 2006 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/site/equip/index_f.asp.
- C3-054 *Make a Helicopter.* (2007). Extrait le 20 novembre 2006 du site http://www.teacherresourcesgalore.ca/physics_files/helicopter.doc.
- C3-055 *Helicopters.* (2007). Extrait le 20 novembre 2006 du site <http://alex.edfac.usyd.edu.au/blp/websites/Machan/heli.htm>.
- C3-056 *Helicopters.* (2007). Extrait le 20 novembre 2006 du site <http://www.centennialofflight.gov/essay/Dictionary/helicopter/DI27.htm>.
- C3-061 *A History of Helicopter Flight.* (2007). Extrait le 20 novembre 2006 du site <http://www.glue.umd.edu/~leishman/Aevo/history.html>.
- C3-077 *Historique.* (2007). Extrait le 19 février 2007 du site http://www.aircadetleague.com/General/history_f.html.
- C3-078 *La Grande-Bretagne menacée d'invasion et la bataille d'Angleterre.* (2007). Extrait le 16 février 2007 du site http://www.warmuseum.ca/cwm/newspapers/operations/Britain_f.html.
- C3-079 *La Bataille de l'Atlantique.* (2007). Extrait le 9 février 2007 du site http://www.warmuseum.ca/cwm/newspapers/operations/atlantic_f.html.
- C3-080 *Jour du Souvenir : Le jour de l'Armistice.* (2007). Extrait le 19 février 2007 du site http://www.warmuseum.ca/cwm/remember/armisticeday_f.html.
- C3-081 *Jour du Souvenir: Le jour de l'Armistice devient le jour du Souvenir.* (2007). Extrait le 19 février 2007 du site http://www.warmuseum.ca/cwm/remember/1931remembrance_f.html.
- C3-082 *The Fire at Canadian Warplane Heritage Museum.* (2007). Extrait le 20 février 2007 du site http://www.richthistle.com/article_include.php?i=a12_into_the_blue.php.
- C3-083 *D-Day and the Normandy Campaigns.* (2007). Extrait le 16 février 2007 du site <http://search.civilization.ca/dwesearch.asp?showDoc=130985&page=1&resultsetToken=IKT000021353.1178603944&Lang=en&docType=>.
- C3-084 *Ultra-efficient Engine Technology.* (2007). Extrait le 21 février 2007 du site www.ueet.nasa.gov/Engines101.html#Aeronautics.
- C3-086 *Internal Combustion Engine.* (2007). Extrait le 21 février 2007 du site www.grc.nasa.gov/WWW/K-12/airplane/icengine.html.
- C3-087 *Propulsion Index.* (2007). Extrait le 21 février 2007 du site www.grc.nasa.gov/WWW/K-12/airplane/shortp.html.
- C3-088 *Beginner's Guide to Rockets.* (2007). Extrait le 21 février 2007 du site <http://exploration.grc.nasa.gov/education/rocket/bgmr.html>.

- C3-090 *Virtual Skies: Aeronautics: Tutorial.* (2007). Extrait le 20 avril 2007 du site <http://virtualskies.arc.nasa.gov/aeronautics/tutorial/intro.html>.
- C3-093 *Observatorium: The Parts of a Wind Tunnel.* (2007). Extrait le 12 février 2007 du site http://observe.arc.nasa.gov/nasa/aero/tunnel/tunnel_parts.html.
- C3-094 *COLDITZ Gateway to Saxony: Das Tor zu Sachsen.* (2007). Extrait le 23 février 2007 du site www.colditz-4c.com/glider.htm.
- C3-095 *Le Projet Mémoire.* (2007). Extrait le 20 février 2007 du site http://www.thememoryproject.com/index_fr.asp.
- C3-097 *Air Traffic Controllers.* (2007). Extrait le 9 février 2007 du site <http://www.bls.gov/oco/content/ocos108.stm>.
- C3-098 *Au sujet de l'ACSTA.* (2007). Extrait le 19 février 2007 du site http://www.catsa-acsta.gc.ca/francais/about_propos/mandat.shtml.
- C3-099 *Airport Ground Control Equipment and Systems.* (2007). Extrait le 21 février 2007 du site www.airportinnovation.com/airport_ground.php.
- C3-100 *China's Space Rockets.* (2007). Extrait le 26 février 2007 du site www.spacetoday.org/China/ChinaRockets.html.
- C3-102 *Index de profils d'entreprise.* (2007). Extrait le 22 février 2007 du site <http://www.camc.ca/fr/CorporateProfiles/>.
- C3-103 *Legendary Aviators and Aircraft of World War One.* (2007). Extrait le 26 février 2007 du site www.acepilots.com/wwi/main.html.
- C3-104 *Non-verbal Communication.* (2007). Extrait le 22 février 2007 du site www.dest.gov.au/nwt/hospitality/comm_non.htm.
- C3-106 *Rocket Parts.* (2007). Extrait le 26 février 2007 du site <http://exploration.grc.nasa.gov/education/rocket/rockpart.html>.
- C3-107 *Programs and Courses.* (2007). Extrait le 8 février 2007 du site www.bcit.ca/study/programs.
- C3-110 *Space on Earth: How Technology Transfer Benefits Humanity.* (2007). Extrait le 27 février 2007 du site www.space.com/business/technology/technology/tech_hallofame_030101-2.html.
- C3-111 *Space Survival Challenge.* (2007). Extrait le 27 février 2007 du site www.lakelandschool.org/EOTECH/leslie/space.htm.
- C3-112 *Roscosmos: Space Programs: Rocket Families.* (2007). Extrait le 26 février 2007 du site www.roscosmos.ru/RocketsMain.asp.
- C3-113 *ESA Launchers: Launch Vehicles.* (2007). Extrait le 26 février 2007 du site www.esa.int/esaCP/index.html.
- C3-114 *Countdown! NASA Launch Vehicle and Facilities.* (2007). Extrait le 27 février 2007 du site <http://www-pao.ksc.nasa.gov/kscpao/nasafact/count1.htm#nasa>.
- C3-115 *OAMI du CCEA.* (2007). Extrait le 27 février 2007 du site <http://www.camc-imlt.ca/>.

- C3-118 *Wilderness Survival*. (2007). Extrait le 9 mars 2007 du site <http://www.wilderness-survival.net/chp5.php>.
- C3-119 *Simple Survival*. (2007). Extrait le 9 mars 2007 du site www.simplesurvival.net/dressing.htm.
- C3-120 *PT6T/T400 – Aperçu du produit*. (2007). Extrait le 18 mars 2007 du site http://www.pwc.ca/fr/3_0/3_0_3/3_0_3_3_1.asp.
- C3-121 *Return to Flight: Space Shuttle Main Engines*. (2007). Extrait le 18 mars 2007 du site www.nasa.gov/returntoflight/system/system_SSME.html.
- C3-123 *The Sopwith Triplane*. (2007). Extrait le 20 mars 2007 du site www.aviation-history.com/sopwith/triplane.html.
- C3-124 *Bristol F. 2b Fighter*. (2007). Extrait le 20 mars 2007 du site www.theaerodrome.com/aircraft/gbritain/bristol_f2b.php.
- C3-125 *Consolidated B-24 Liberator Bomber*. (2007). Extrait le 20 mars 2007 du site www.beehivehockey.com/photo_18liberator.htm.
- C3-127 *Avro Lancaster*. (2007). Extrait le 22 mars 2007 du site http://secure.warplane.com/pages/aircraft_lancaster.html.
- C3-128 *Avro Lancaster*. (2007). Extrait le 22 mars 2007 du site www.rcaf.com/aircraft/bombers/lancaster/index.php?name=lancaster.
- C3-130 *Sopwith Triplane*. (2007). Extrait le 22 mars 2007 du site http://www.aviation.technomuses.ca/les_collections/artefacts/aeronefs/SopwithTriplane.shtml.
- C3-131 *Ligue – Politiques et Procédures*. (2007). Extrait le 30 mars 2007 du site http://www.aircadetleague.com/League/policy_f.html.
- C3-133 *Signaux de circulation au sol*. (2007). Extrait le 26 février 2007 du site http://www.esso.ca/Canada-francais/Products/Aviation/PS_A_Marshalling.asp.
- C3-134 *Signaux de circulation au sol – Hélicoptères*. (2007). Extrait le 26 février 2007 du site http://www.esso.ca/Canada-English/Products/Aviation/PS_A_Marshalling.asp.
- C3-135 *Two-way Radio Communication Failure*. (2007). Extrait le 18 février 2007 du site http://virtualskies.arc.nasa.gov/communication/youDecide/AIM6_4_1.html.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES CADETS

OBJET

1. Le but du présent chapitre est d'exposer brièvement les exigences d'évaluation particulières du programme du niveau de qualification deux des cadets de l'Aviation royale du Canada.

ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. « L'évaluation de l'apprenant est l'évaluation du progrès réalisé par les participants au cours d'un programme d'instruction (évaluation formative) et de leurs réalisations à la fin du programme (évaluation sommative). » (A-P9-050-000/PT-Z01, *Manuel de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes, Volume 1 (1), Glossaire*).

PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT

3. Une période de développement (PD) est une période de temps pendant la progression du cadet dans le programme des cadets (PC), dans laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de développer les connaissances, les habiletés et l'attitude voulues qui appuient les buts du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC. Les PD se distinguent par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage associés qui assurent que chaque niveau est pertinent, atteignable et axé sur l'âge de la clientèle cible.

4. Le PC s'applique aux trois PD des adolescents applicables à la population du PC. Chaque PD énonce les philosophies et approches spécifiques de l'apprentissage influençant l'instruction et l'évaluation. L'instruction et l'évaluation du niveau de qualification deux sont de nature participative. Un aperçu général des caractéristiques des PD se trouve à l'[annexe A](#).

ÉVALUATION DES CADETS DU NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX

5. Le but de l'évaluation des cadets du niveau de qualification deux est de mesurer l'étendue de la participation du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire prévues, et de faire une évaluation en comparant le niveau de participation à la norme minimale de qualification.

NORME DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX

6. La norme minimale de qualification du programme du niveau de qualification deux est :
- a. une présence globale de soixante pour cent à toutes les séances d'instruction obligatoire et complémentaire prévues, tel que calculé par l'escadron; et
 - b. la réussite de chaque OREN, tel que décrit dans le dossier de qualification du programme du niveau de qualification deux qui se trouve à l'[annexe B](#).

ÉVALUATIONS SUPPLÉMENTAIRES DES CADETS

7. Avant de participer aux activités de familiarisation et aux activités récréatives de tir de précision, tous les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets, qui est présenté dans l'A-CR-CCP-801/PG-002, *Cadets de l'Aviation royale du Canada – Norme de qualification et plan du niveau un*, chapitre 3, annexe C.

8. Aucune évaluation supplémentaire des cadets (c.-à-d. tests théoriques, contrôles de rendement, etc.) ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification du niveau de qualification deux. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales.

CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS

9. Les cadets doivent rencontrer les normes de comportement et de conduite auxquelles on s'attend de tous les cadets. L'officier de niveau doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés durant les entrevues ou le counselling personnel avec les cadets.

10. Les absences fréquentes à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire, qui feraient en sorte que le cadet ne satisfait pas à la norme minimale de qualification du niveau de qualification deux, doivent être traitées conformément à l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline – Cadets*.

RAPPORT SUR LE PROGRÈS DES CADETS

11. Le progrès de chaque cadet doit faire l'objet d'un rapport en utilisant le dossier de qualification du programme du niveau de qualification deux, qui se trouve à l'[annexe B](#), laquelle sert également à déterminer la réussite du programme du niveau de qualification deux. Les résultats doivent être enregistrés sur le DND 2399, Dossier personnel des cadets.

CADETS NE RENCONTRANT PAS LA NORME DE QUALIFICATION MINIMALE

12. Les cadets qui ne rencontrent pas la norme de qualification minimale doivent avoir une occasion raisonnable de compléter l'instruction manquée. Si, à la fin de l'année d'instruction, le cadet n'a pas encore terminé un OREN avec succès, le commandant du corps de cadets peut déroger à la norme de qualification minimale. Lors de la dérogation d'une exigence de l'OREN, le commandant du corps de cadets doit prendre en considération le rendement global du cadet et le bien-fondé de la raison de l'échec à réussir l'OREN. En accordant une dérogation, le cmdt doit également considérer l'assiduité et le comportement du cadet.

13. Un cadet, auquel on a accordé une dérogation, n'obtiendra pas la qualification du niveau de qualification deux. Par contre, il passera au niveau trois dans sa troisième année à l'escadron. Si le commandant décide de ne pas accorder une dérogation en raison de l'assiduité ou du comportement, le cadet pourrait devoir recommencer le niveau de qualification deux.

14. Les cadets, auxquels on a accordé une dérogation à la norme de qualification minimale du niveau de qualification deux et qui ont passé au niveau trois dans leur troisième année au corps de cadets, doivent réussir les exigences manquantes des OREN du programme du niveau de qualification deux. Afin de faciliter cela, les cadets peuvent recevoir des crédits simultanément pour des activités effectuées au cours du niveau trois qui font aussi partie du niveau de qualification deux.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX

15. Chaque cadet recevra le Brevet d'aptitude de cadet, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir terminé avec succès le programme du niveau de qualification deux. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation de la norme de qualification minimale ne recevront pas le Brevet d'aptitude de cadet.

PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PROGRAMME DES CADETS (PC) DE L'AIR

En conception

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DOSSIER DE QUALIFICATION DU PROGRAMME DE NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX

Nom du cadet : _____

Sujet	OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN		Dérogation du cmdt
			A participé	N'a pas participé	
Civisme	201	Situer le rôle d'un citoyen canadien sensibilisé à l'environnement			
Service communautaire	202	Effectuer un service communautaire			
Leadership	203	Démontrer des qualités de leadership entre pairs			
Bonne forme physique et mode de vie sain	204	Mettre à jour le plan d'activité personnel			
Sports récréatifs	205	Participer à des sports récréatifs			
Tir de précision avec la carabine à air comprimé	206	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision			
Connaissance générale des cadets	207	Servir dans un escadron de cadets de l'Air			
Exercice militaire	208	Exécuter de l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade			
Histoire de l'aviation	230	Discuter de l'histoire de l'aviation canadienne			
Principes de vol	231	Expliquer les principes de vol			
Propulsion	232	Identifier les caractéristiques d'un aéronef à moteur à pistons			
Activités aérospatiales	240	Participer à des activités aérospatiales			
Opérations d'aérodrome	260	Participer à des activités d'opérations d'aérodrome			
Fabrication et maintenance d'aéronef	270	Discuter de la fabrication et de la maintenance des aéronefs			
Survie pour équipage de vol	290	Participer à un exercice d'entraînement en campagne			

Nota : La section « Dérogation du cmdt » nécessite les initiales du commandant de l'escadron, s'il y a lieu.

Qualification du programme de niveau de qualification deux terminée	Oui	
	Non	

Signature de l'O Instr : _____

Date : _____

NORMES D'OBJECTIFS DE RENDEMENT (OREN) NÉCESSAIRES

OREN	Énoncé de rendement	Norme abrégée
201	Situer le rôle d'un citoyen canadien sensibilisé à l'environnement	Le cadet a situé le rôle d'un citoyen canadien sensibilisé à l'environnement, y compris les droits et responsabilités d'un citoyen canadien et le code de gérance de l'environnement du gouvernement du Canada.
202	Effectuer un service communautaire	Le cadet a participé à une activité de service communautaire.
203	Démontrer des qualités de leadership entre pairs	Le cadet a démontré des qualités de leadership auprès de ses pairs en contribuant de façon positive à un groupe, en manifestant une attitude positive envers l'apprentissage, et en étant responsable de ses actions et choix personnels.
204	Mettre à jour le plan d'activité personnel	Le cadet a mis à jour son plan d'activité personnel en se servant du test PACER.
205	Participer à des sports récréatifs	Le cadet a participé à une activité de sports récréatifs.
206	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	Le cadet a participé à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets.
207	Servir dans un escadron de cadets de l'Air	Pendant l'année d'instruction, le cadet a démontré l'habileté de reconnaître les aspects historiques significatifs relatifs aux cadets de l'Aviation royale du Canada, de reconnaître le rôle du répondant local et d'identifier les occasions d'instruction d'été de la deuxième année.
208	Exécuter de l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade	Le cadet a exécuté l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade.
230	Discuter de l'histoire de l'aviation canadienne	Le cadet a participé à une discussion sur l'histoire de l'aviation, y compris la bataille d'Angleterre, le jour du Souvenir, la bataille de l'Atlantique et le jour J.
231	Expliquer les principes de vol	Le cadet a correctement expliqué les principes de vol en identifiant les quatre forces agissant sur un aéronef et en décrivant la façon dont la portance se développe, les types de trainée, les mouvements axiaux de l'aéronef et ses gouvernes.

OREN	Énoncé de rendement	Norme abrégée
232	Identifier les caractéristiques d'un aéronef à moteur à pistons	Le cadet a correctement identifié les caractéristiques d'un aéronef à moteur à pistons, y compris les types de moteurs, les composants d'un moteur à pistons à combustion interne, le cycle à quatre temps et les fonctions de l'huile.
240	Participer à des activités aérospatiales	Le cadet a participé à des activités aérospatiales, y compris l'exploration des avancées technologiques actuelles en aérospatiale, l'invention d'un article comportant une technologie spatiale et la participation à une mise en situation de survie dans l'espace.
260	Participer à des activités d'opérations d'aérodrome	Le cadet a participé à des activités d'opérations d'aérodrome, y compris des opérations de contrôle de la circulation aérienne et des opérations aéroportuaires de base.
270	Discuter de la fabrication et de la maintenance des aéronefs	Le cadet a participé à des discussions sur la fabrication et la maintenance des aéronefs, et sur les occasions d'éducation et d'emploi dans ce domaine.
290	Participer à un exercice d'entraînement en campagne	Le cadet a participé à un exercice d'entraînement en campagne, y compris la construction et l'allumage d'un feu de signalisation, la construction d'un abri naturel, la fabrication de signaux sol-air, la mise en pratique des techniques de randonnée pédestre et l'utilisation d'une radio.

Nota : Les normes abrégées se fondent sur les descriptions de leçons présentées en détail au chapitre 4.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 4

OBJECTIFS DE RENDEMENT ET DESCRIPTION DES LEÇONS

SECTION 1

OREN 201 – SITUER LE RÔLE D'UN CITOYEN CANADIEN SENSIBILISÉ À L'ENVIRONNEMENT

1. **Rendement.** Situer le rôle d'un citoyen canadien sensibilisé à l'environnement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit situer le rôle d'un citoyen canadien sensibilisé à l'environnement, incluant :
 - a. les droits et responsabilités d'un citoyen canadien; et
 - b. le *Code de gérance de l'environnement* pour le gouvernement du Canada.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 201 est conçue afin d'améliorer les connaissances du cadet relativement au civisme et à la gérance de l'environnement :
 - (1) OCOM C201.01 (Discuter des questions environnementales concernant le Canada);
 - (2) OCOM C201.02 (Visiter une institution politique municipale, provinciale ou fédérale de la région);
 - (3) OCOM C201.03 (Visiter une installation de protection de l'environnement municipale, provinciale ou fédérale de la région);
 - (4) OCOM C201.04 (Participer à une présentation donnée par un conférencier du domaine de l'environnement); et
 - (5) OCOM C201.05 (Participer à une présentation donnée par un représentant du gouvernement).
 - b. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 201 se limite à un total de 11 périodes, qui peut se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas obligés d'utiliser toutes les 11 périodes.

OCOM M201.01 – DISCUTER DES DROITS ET RESPONSABILITÉS DES CITOYENS CANADIENS

1. **Rendement.** Discuter des droits et responsabilités des citoyens canadiens.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un document sur les droits et responsabilités d'un citoyen canadien;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à la *Fiche de renseignements : Droits et responsabilités*, le cadet doit discuter des droits et responsabilités d'un citoyen canadien.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les droits d'un citoyen canadien, incluant : a. les droits à l'égalité; b. les droits démocratiques; c. les droits légaux; d. les droits à la mobilité; e. les droits linguistiques; et f. les droits à l'instruction des minorités linguistiques.	Exposé interactif	10 min	C0-081
PE2	Expliquer les responsabilités d'un citoyen canadien, incluant : a. comprendre et respecter les lois canadiennes; b. participer au processus politique démocratique du Canada; c. exercer leur droit de vote lors des élections; d. permettre aux autres Canadiens d'exercer leurs droits et libertés; et e. apprécier la valeur du patrimoine multiculturel du Canada et contribuer à la préserver.	Exposé interactif	5 min	C0-081
PE3	Diriger une discussion de groupe pendant laquelle les cadets détermineront quel droit ou responsabilité est le plus important pour eux.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Discussion de groupe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2, afin d'initier les cadets aux droits et aux responsabilités d'un citoyen canadien, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE3 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet des droits et responsabilités d'un citoyen canadien.

7. **Documents de référence.** C0-081 Citoyenneté et Immigration Canada. (2006). *Fiche de renseignements : Droits et responsabilités*. Extrait le 2 février 2007 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/fiche-08.asp>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Des documents des droits et responsabilités d'un citoyen canadien qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 1, annexe A.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M201.02 – DISCUTER DES PRINCIPES DE GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT

1. **Rendement.** Discuter des principes de gérance de l'environnement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un document du *Code de gérance de l'environnement*;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter des principes de gérance de l'environnement.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le <i>Code de gérance de l'environnement</i> pour le gouvernement du Canada, incluant : a. tenir compte des considérations environnementales dans les prises de décisions pertinentes; b. s'assurer que des considérations environnementales sont intégrées dans les pratiques en vigueur pour les achats du gouvernement; c. adopter des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement pour l'élimination des déchets; d. égaler ou dépasser les normes contenues dans les lois fédérales sur l'environnement; e. réutiliser et recycler les déchets et en réduire la production; et f. sensibiliser davantage aux considérations environnementales.	Exposé interactif	10 min	C0-090
PE2	Expliquer que le Mouvement des cadets du Canada possède un <i>Code de gérance de l'environnement</i> dans l'OAIC 11-08, <i>Protection et gérance de l'environnement</i>, incluant : a. la définition de la diligence raisonnable; b. la possibilité pour un membre des FC qui ne se conforme pas au Code de devoir personnellement déboursier les	Exposé interactif	5 min	A0-039

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	pertes financières ou de faire face à l'emprisonnement; et c. la possibilité pour un cadet qui ne se conforme pas au Code d'être accusé en vertu de la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i>.			
PE3	Diriger une discussion de groupe sur la gérance de l'environnement dans le cadre du programme des cadets, incluant : a. la réduction, la réutilisation et le recyclage à l'escadron; et b. l'amélioration de la sensibilisation à l'environnement : (1) à l'escadron; (2) lors d'activités à l'extérieur; et (3) au sein de la communauté.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Discussion de groupe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 pour initier les cadets aux principes de gérance de l'environnement, stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la gérance de l'environnement.

7. **Documents de référence**

- a. A0-039 OAIC 11-08 D Cad 3. (1997). *Protection et gérance de l'environnement*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-090 Environnement Canada. (2007). *Code de gérance de l'environnement*. Extrait le 2 février 2007 du site <http://www.ns.ec.gc.ca/g7/code.html>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Documents du *Code de gérance de l'environnement*.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C201.01 – DISCUTER DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES CONCERNANT LE CANADA

1. **Rendement.** Discuter des questions environnementales concernant le Canada.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter des questions relatives à l'environnement à l'échelle locale, provinciale, territoriale et nationale, incluant :
 - a. les occasions de recyclage;
 - b. la diminution des émissions de gaz à effet de serre; et
 - c. l'élimination des déchets dangereux.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une discussion de groupe sur les occasions de recyclage dans la communauté locale, incluant la disponibilité : a. du recyclage des cannettes et bouteilles d'aluminium; b. du recyclage de papier et de carton; c. du recyclage des piles; d. d'autres occasions de recyclage.	Discussion de groupe	5 min	Voir remarques para 11.
PE2	Diriger une discussion de groupe sur les suggestions faites en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre, à l'échelle locale, provinciale, territoriale ou nationale, incluant : a. marcher ou se servir du transport en commun plutôt que de prendre son véhicule; b. éviter de faire fonctionner inutilement au ralenti le moteur d'un véhicule; c. utiliser une voiture hybride; d. investir dans des thermostats programmables; e. baisser la température du thermostat dans la maison avant d'aller se coucher;	Discussion de groupe	10 min	C0-091

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	f. remplacer des ampoules standard par des ampoules fluorescentes; g. éteindre les lumières dans les pièces non occupées; h. mettre sur pied des programmes incitatifs fiscaux pour permettre aux municipalités d'offrir du transport en commun; i. rechercher et développer des sources d'énergie et de combustibles de rechange; j. imposer des taxes; k. sensibiliser le public aux émissions de gaz à effet de serre; et l. inciter tous les fonctionnaires à adopter les idées du PE précédent.			
PE3	Diriger une discussion de groupe sur les lieux d'élimination des déchets dangereux, à l'échelle locale, provinciale, territoriale ou nationale, incluant : a. une liste des articles ménagers dangereux; et b. les lieux d'élimination pour : (1) les déchets nucléaires; (2) les déchets biomédicaux; (3) les déchets ménagers dangereux; et (4) les déchets chimiques.	Discussion de groupe	10 min	C0-092 C0-093 C0-094

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Discussion de groupe : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les questions environnementales.

7. Documents de référence

- a. C0-091 La ville de Red Deer. (2007). *Household Tips to Reduce Greenhouse Gas Emissions*. Extrait le 19 février 2007 du site <http://www.city.red-deer.ab.ca/Keeping+You+Informed/Environmental+Tips+and+Initiatives/Household+Tips+to+Reduce+Greenhouse+Gas+Emissions.htm>.
- b. C0-092 La ville de Red Deer. (2007). *Household Hazardous Waste*. Extrait le 19 février 2007 du site <http://www.city.red-deer.ab.ca/Keeping+You+Informed/Environmental+Tips+and+Initiatives/Household+Hazardous+Waste.htm>.

- c. C0-093 Industrie Canada. (2007). *Réseau des entreprises canadiennes*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.strategis.ic.gc.ca/app/ccs/search/navigate.do;jsessionid=0000K8PZAlm_AQ8PI5d5jWCrLLZ:vr8s5a6?portal=1&estblmntNo=234567041421&profile=completeProfile&subPortal=&language=fre.
- d. C0-094 Programme des services de dépôt. (2007). *Les déchets fortement radioactifs au Canada*. Extrait le 19 février 2007 du site <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp338-f.htm>.
- 8. **Matériel d’instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
- 9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
- 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
- 11. **Remarques.** On pourra trouver des références pour le PE1 en explorant le site Web de la municipalité locale, de la région, de la province ou du territoire.

OCOM C201.02 – VISITER UNE INSTITUTION POLITIQUE MUNICIPALE, PROVINCIALE OU FÉDÉRALE DE LA RÉGION

1. **Rendement.** Visiter une institution politique municipale, provinciale ou fédérale de la région.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron déterminera les conditions environnementales appropriées à cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter une institution politique municipale, provinciale ou fédérale de la région afin d'être sensibilisé au rôle des institutions politiques en ce qui a trait à :
 - a. l'augmentation de la sensibilisation aux considérations environnementales; et
 - b. l'adoption des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement pour l'élimination des déchets.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer :
 - a. les droits d'un citoyen canadien;
 - b. les responsabilités d'un citoyen canadien; et
 - c. le rôle du gouvernement dans :
 - (1) l'amélioration de la sensibilisation à l'environnement; et
 - (2) l'adoption des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement pour l'élimination des déchets.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Sorties éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances du cadet sur la matière enseignée précédemment à l'OCOM M201.01 (Discuter des droits et responsabilités d'un citoyen canadien) et à l'OCOM M201.02 (Discuter des principes de gestion de l'environnement) par l'entremise d'une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. Remarques

- a. Le personnel de l'escadron de cadets déterminera si un guide doit escorter le groupe ou si un instructeur de l'escadron est responsable de la visite. Si un instructeur de l'escadron dirige la visite, il doit effectuer à l'avance des recherches sur le rôle du gouvernement dans l'amélioration de la sensibilisation à l'environnement et dans l'application des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement pour l'élimination des déchets.
- b. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou lors d'une séance complémentaire.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

OCOM C201.03 – VISITER UNE INSTALLATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MUNICIPALE, PROVINCIALE OU FÉDÉRALE DE LA RÉGION

1. **Rendement.** Visiter une installation de protection de l'environnement municipale, provinciale ou fédérale de la région.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron déterminera les conditions environnementales appropriées à cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter une installation de protection de l'environnement municipale, provinciale ou fédérale de la région afin d'être sensibilisé à la gérance environnementale, incluant :
 - a. à l'augmentation de la sensibilisation aux considérations environnementales; et
 - b. l'application de pratiques de gestion respectueuses de l'environnement.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer :
 - a. la réduction;
 - b. la réutilisation;
 - c. le recyclage; et
 - d. la récupération.
5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Sorties éducatives :	80 min
c.	Total :	90 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances du cadet sur la matière enseignée précédemment à l'OCOM M201.02 (Discuter des principes de gérance de l'environnement) par l'entremise de sa participation à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le personnel de l'escadron de cadet déterminera si un guide doit escorter le groupe ou si un instructeur de l'escadron est responsable de la visite. Si un instructeur de l'escadron est responsable de la visite, il doit faire une recherche à l'avance de tous les points d'enseignement.

- b. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou lors d'une séance complémentaire.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

OCOM C201.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER DU DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier du domaine de l'environnement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit assister à une présentation donnée par un conférencier en environnement afin d'être sensibilisé à la gérance de l'environnement.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier en environnement de :
 - a. décrire le service ou l'établissement environnemental dont il fait partie;
 - b. décrire ses tâches;
 - c. expliquer le rôle du service ou de l'établissement au sein de la communauté; et
 - d. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	50 min
c.	Total :	60 min
6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Il faut déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

OCOM C201.05 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN REPRÉSENTANT DU GOUVERNEMENT

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un représentant du gouvernement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit assister à une présentation donnée par un représentant du gouvernement afin d'être sensibilisé à la gérance de l'environnement au sein des différents paliers du gouvernement.
4. **Points d'enseignement.** On demande au représentant du gouvernement :
 - a. d'expliquer le processus de décision en ce qui a trait à :
 - (1) l'amélioration de la sensibilisation à l'environnement;
 - (2) l'adoption des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement pour l'élimination des déchets; et
 - (3) la réutilisation et le recyclage des déchets de même que la réduction de la production; et
 - b. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Il faut déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

SECTION 2

OREN 202 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. **Rendement.** Effectuer un service communautaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** À titre de membre d'une équipe, le cadet participera à une activité de service communautaire qui :
 - a. donne un avantage direct à la communauté (p. ex. appuyer une campagne de financement d'un groupe sans but lucratif, nettoyer la communauté, faire un projet d'entretien des sentiers); et
 - b. favorise le civisme.
4. **Remarques**
 - a. On encourage les escadrons à participer à l'activité de service communautaire qui contribue à la conservation de l'environnement.
 - b. Le service communautaire peut se dérouler sur neuf périodes pendant une journée d'instruction avec support ou sur trois séances de trois périodes chacune.
 - c. L'activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou être reconnue pour appuyer ou promouvoir un seul système de pensée ou une confession religieuse.
 - d. Les escadrons devraient consulter leur répondant pour la sélection des activités de service communautaire.
 - e. Le service communautaire choisi ne doit pas être directement bénéfique pour l'escadron de cadets ou pour le répondant de l'escadron de cadets.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 202 est conçue pour fournir aux cadets les occasions d'effectuer un service communautaire grâce à un éventail d'activités.
 - b. Aucune nouvelle instruction complémentaire ne sera ajoutée au niveau de qualification deux.
 - c. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire du niveau de qualification un comme instruction complémentaire du niveau de qualification deux, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C102.01 (Participer à une cérémonie militaire); et
 - (2) l'OCOM C102.02 (Effectuer un service communautaire).
 - d. Lorsqu'il choisit la matière complémentaire du niveau de qualification un, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

- e. L'instruction complémentaire de l'OREN 202 se limite à un total de neuf périodes qui se déroulent pendant les séances ou une journée d'instruction avec support. Un maximum de trois périodes peut être utilisé pour l'OCOM C102.01 (Participer à une cérémonie militaire). Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

EO M202.01 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. **Rendement.** Effectuer un service communautaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** À titre de membre d'une équipe, le cadet doit participer à une activité de service communautaire qui :
 - a. donne un avantage direct à la communauté (p. ex. appuyer une campagne de financement d'un groupe sans but lucratif, nettoyer la communauté, faire un projet d'entretien des sentiers); et
 - b. favorise le civisme.
4. **Points d'enseignement.** Cette activité de service communautaire doit être structurée comme suit :
 - a. Les cadets auront une séance d'information avant le début de l'activité. Cette séance d'information pourrait être donnée par un conférencier issu du groupe communautaire qui reçoit le service et il doit inclure l'explication :
 - (1) des objectifs et de l'importance de l'activité;
 - (2) des ressources qui peuvent être nécessaires pour mener à bien l'activité;
 - (3) de l'organisation de l'activité; et
 - (4) de toutes les directives de sécurité que l'on doit suivre lors de l'activité.
 - b. À la fin de l'activité, on doit donner une rétroaction aux cadets, préférablement par le conférencier ou le spécialiste impliqué dans l'activité. On doit leur demander :
 - (1) comment ils se sentaient par rapport à l'activité;
 - (2) ce qu'ils croient avoir accompli;
 - (3) quels avantages leur participation a apporté à la communauté; et
 - (4) de quelles façons chaque cadet peut être un citoyen plus actif en s'appuyant sur cette expérience.
5. **Durée**

a. Introduction :	15 min
b. Apprentissage expérientiel :	255 min
c. Total :	270 min
6. **Justification.** Une approche d'apprentissage expérientiel a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir de nouvelles connaissances au moyen d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de participer activement à leur communauté et de faire l'expérience de

résultats positifs tirés de cette participation. Les cadets peuvent ensuite définir cette expérience à un niveau personnel, grâce à la réflexion sur l'expérience et comprendre comment leurs efforts individuels peuvent faire profiter la communauté lors de projets futurs.

7. Documents de référence

- a. A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-014 La légion royale canadienne. (2002). *La légion royale canadienne : Répondre aux besoins des communautés canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.legion.ca/asp/docs/about/community_f.asp.
- c. C0-015 Kiwanis International. (2006). *Découvrir Kiwanis*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.kiwanis.org/about>.
- d. C0-016 Lions Club International. (2006). *Histoire du Lions Clubs International*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.lionsclubs.org/FR/content/lions_history.shtml.
- e. C0-017 Rotary International. (2005). *À propos du Rotary*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.rotary.org/fr/AboutUs/Pages/ridefault.aspx>.
- f. C0-044 UNESCO. (2006). *Commission canadienne pour l'UNESCO*. Extrait le 16 août 2006 du site <http://www.unesco.ca>.

8. Matériel d'instruction. S.O.

9. Matériel d'apprentissage. Le matériel et l'équipement approprié pour l'activité.

10. Modalités de contrôle. Il n'y a pas d'évaluation formelle à cet OCOM. L'instructeur confirmera la compréhension de la matière par les cadets en faisant une rétroaction immédiatement après l'activité.

11. Remarques

- a. Un exemple de liste de groupes communautaires ou orientés vers la communauté pourrait inclure:
 - (1) le Sentier transcanadien;
 - (2) des groupes environnementaux locaux;
 - (3) la Fondation canadienne Rêves d'Enfants;
 - (4) des comités d'hôpitaux;
 - (5) la Société Alzheimer du Canada;
 - (6) la Société canadienne du cancer;
 - (7) la Société d'arthrite du Canada;
 - (8) les Grands frères et les Grandes sœurs;
 - (9) la Légion royale canadienne;
 - (10) le Rotary Club;
 - (11) le Kinsmen Club;
 - (12) le Kiwanis Club;
 - (13) le Lions Clubs International;

- (14) les banques d'alimentation locales;
 - (15) la Société canadienne de la Croix-rouge;
 - (16) Centraide Canada; et
 - (17) l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- b. L'instructeur devrait obtenir de plus amples informations de la part du groupe choisi, afin de l'aider à développer la séance d'information initiale et d'obtenir l'information additionnelle s'il y a lieu, pour des activités spécifiques.
 - c. Cette activité peut se dérouler en une journée (neuf périodes) ou en trois séances (trois fois trois périodes) selon les besoins locaux.
 - d. L'activité de service communautaire ne doit pas avoir une association politique partisane ou être reconnue pour appuyer ou promouvoir un seul système de pensée ou une confession religieuse.
 - e. Le service communautaire choisi ne doit pas être directement bénéfique pour l'escadron de cadets ou pour le répondant de l'escadron de cadets.
 - f. Le personnel d'instruction doit réviser les périodes d'instruction similaires de tous les niveaux du programme d'instruction et est encouragé à réunir les ressources entre les niveaux de compétence, si possible, lorsqu'il élabore le plan d'instruction de l'escadron de cadets.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 3

OREN 203 – DÉMONTRER DES QUALITÉS DE LEADERSHIP AUPRÈS DES PAIRS

1. **Rendement.** Démontrer des qualités de leadership auprès des pairs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit démontrer des qualités de leadership auprès des pairs en :
 - a. contribuant positivement à un groupe;
 - b. affichant une attitude positive en regard à l'apprentissage; et
 - c. étant responsable de ses actes et de ses choix.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 203 est conçue pour améliorer l'aptitude du cadet à démontrer des qualités de leadership :
 - (1) OCOM C203.01 (Consigner des entrées dans un journal réflexif);
 - (2) OCOM C203.02 (Utiliser la résolution de problème);
 - (3) OCOM C203.03 (Discuter des caractéristiques d'un chef);
 - (4) OCOM C203.04 (Participer à une présentation donnée par un chef);
 - (5) OCOM C203.05 (Participer à des activités de renforcement de la confiance); et
 - (6) OCOM C203.06 (Participer à des activités de résolution de problème).
 - b. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 203 se limite à un total de 11 périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser toutes les 11 périodes.

OCOM M203.01 – DISCUTER DU LEADERSHIP ENTRE PAIRS

1. **Rendement.** Discuter du leadership entre pairs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter du leadership entre pairs.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le leadership entre pairs, incluant : a. les responsabilités d'un cadet du niveau de qualification deux, incluant : (1) suivre la voie hiérarchique; (2) donner l'exemple; (3) être ferme, juste et amical; (4) témoigner du respect aux supérieurs et aux subordonnés; (5) être conscient des risques d'accident; (6) prendre des initiatives; (7) se fixer des buts; et b. les responsabilités d'un cadet du niveau de qualification deux spécifiques à l'escadron.	Exposé interactif	15 min	C0-134
PE2	Diriger une activité sur l'établissement des buts en demandant aux cadets de prendre en note : a. les buts à court terme réalisable à l'escadron, comme : (1) améliorer le port de l'uniforme; (2) améliorer l'exercice militaire; (3) assister à toutes les soirées d'instruction, etc.; (4) les buts à long terme pour l'année d'instruction comme : (a) obtenir une promotion;	Activité en classe	10 min	C0-022 (p. 39 à 42)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(b) obtenir le prix de présence parfaite; et (c) participer à l'instruction d'été, etc.; et b. les étapes que les cadets doivent suivre pour atteindre ces buts.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité en classe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets au leadership de subalterne, de stimuler leur intérêt et de leur présenter la matière de base.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter le leadership entre pairs.

7. **Documents de référence**

- a. C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, IN, Alpha Books.
- b. C0-134 (ISBN 0-7852-7440-5) Maxwell, J. (1999). *The 21 Indispensable Qualities of a Leader: Becoming the Person Others Will Want To Follow*. Nashville, TN, Thomas Nelson Publishers.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Un modèle d'établissement des buts se trouve dans l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 3, annexe A.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** La liste des responsabilités du PE1 n'est pas exhaustive. Les responsabilités des cadets du niveau de qualification deux de chaque escadron peuvent varier.

OCOM M203.02 – DISCUTER DES PRINCIPES DE LEADERSHIP

1. **Rendement.** Discuter des principes de leadership.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter des principes de leadership.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des principes de leadership, y compris : a. le leadership est une influence; b. l'influence peut être positive ou négative; et c. le leadership peut créer des occasions dans la vie.	Exposé interactif	5 min	C0-112 (p. 1 à 5)
PE2	Partager de brèves histoires de jeunes qui ont influencé leur environnement ou leur communauté de façon positive et qui ont créé des occasions pour leur futur ou celui des autres.	Exposé interactif	10 min	C0-113 (p. 103 et 107) C0-131 C0-132
PE3	Discuter d'un pair leader qui a eu une influence positive sur l'environnement ou la communauté.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 15 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Total : 30 min
6. **Justification**
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin d'initier les cadets aux principes de leadership, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
 - b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les chefs qui ont une influence positive.

7. Documents de référence

- a. A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
 - b. C0-112 (ISBN 0-8407-6744-7) Maxwell, J. C. (1993). *Developing the Leader Within You*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Inc. Publishers.
 - c. C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F. A. et Bean, S. M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
 - d. C0-131 Enfants Entraide. (2007). *Biographie de Craig Kielburger*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.freethechildren.com/aboutus/craigmrc/craigkielburger.htm>.
 - e. C0-132 Kidz World. (2007). *Teen Protects White Bear*. Extrait le 13 mars 2007 du site <http://www.kidzworld.com/article/1065-teen-protects-white-bear>.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
 9. **Matériel d'apprentissage.** Des exposés sur des jeunes qui ont influencé de façon positive leur environnement ou leur communauté.
 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
 11. **Remarques.** On encourage les instructeurs à faire des recherches pour trouver des articles récents concernant des jeunes de leur région qui ont eu une influence positive sur l'environnement ou sur leur communauté, afin de les présenter en classe.

OCOM M203.03 – DISCUTER DE LA COMMUNICATION EFFICACE ENTRE PAIRS

1. **Rendement.** Discuter de la communication efficace entre pairs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter de la communication efficace entre pairs.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'importance fondamentale de la communication pour influencer les autres, incluant : a. la communication efficace à titre de compétences; b. aspects de la communication non verbale; et c. envoyer et recevoir des messages et y répondre.	Exposé interactif	10 min	C0-115 (p. 43 et 44) C0-144 (p. 18)
PE2	Expliquer les trois styles de communication, incluant : a. la communication agressive; b. la communication passive; et c. la communication affirmative.	Exposé interactif	5 min	C0-022 (p. 211 et 212)
PE3	Discuter de la communication affirmative, y compris : a. l'utilisation de la communication fondée sur le « Je »; et b. les compétences d'écoute active.	Exposé interactif	10 min	C0-022 (p. 230 à 234) C0-144 (p. 13)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, afin d'initier les cadets à une communication efficace entre pairs, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiots Guide to Clear Communications*. É.-U., Pearson Education, Inc.
 - b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
 - c. C0-144 (ISBN TBA) Colver, E. et Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2: Peer Helping*. Ottawa, ON, YouCAN.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM M203.04 – DÉMONTRER LA DYNAMIQUE DE GROUPE POSITIVE

1. **Rendement.** Démontrer la dynamique de groupe positive.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit démontrer la dynamique de groupe positive dans un environnement de pairs, incluant :
 - a. contribuer aux objectifs de groupe;
 - b. témoigner sa confiance à l'égard du groupe;
 - c. créer un environnement sécuritaire pour inciter les autres à partager leurs opinions;
 - d. suivre le chef;
 - e. finir les tâches;
 - f. afficher un esprit de corps; et
 - g. apprécier les autres membres du groupe.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la dynamique de groupe positive.	Discussion de groupe	10 min	
PE2	Expliquer comment afficher une dynamique de groupe positive en : a. contribuant aux discussions de groupe en formulant des commentaires; b. se motivant; c. s'assurant que les objectifs de groupe sont conformes aux buts du MCC; d. essayant de nouvelles choses; e. étant sensible à d'autres points de vue; f. connaissant les forces et les faiblesses des membres de l'équipe; g. augmentant la confiance en soi à l'aide du dialogue interne; h. coopérant;	Exposé interactif	25 min	C0-028 C0-114 (p. 12) C0-115

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	i. résolvant les conflits aussi rapidement que possible, au niveau le plus bas et le plus pertinent possible; et j. célébrant les succès.			
PE3	Démontrer la dynamique de groupe positive.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Discussion de groupe : | 10 min |
| c. | Exposé interactif : | 25 min |
| d. | Activité en classe : | 15 min |
| e. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la dynamique de groupe positive.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour initier les cadets à la dynamique de groupe positive, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence**

- C0-028 (ISBN 0-07-046513-4) Newstrom, J. et Scannell, E. (1998). *The Big Book of Team Building Games*. É.-U., McGraw-Hill Companies.
- C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team Building*. É.-U., Alpha Books.
- C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.

- Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

- Matériel d'apprentissage.** S.O.

- Modalités de contrôle.** S.O.

- Remarques.** L'instructeur doit présenter un environnement d'apprentissage et de travail de groupe sécuritaire, dans lequel les cadets afficheront et démontreront la dynamique de groupe positive.

OCOM M203.05 – DISCUTER DES COMPORTEMENTS INFLUENTS

1. **Rendement.** Discuter des comportements influents.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter des comportements influents, y compris :
 - a. l'approche directive;
 - b. l'approche persuasive; et
 - c. l'approche participative.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Faire un jeu de rôles pour démontrer le comportement influent directif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE2	Faire un jeu de rôles pour démontrer le comportement influent persuasif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE3	Faire un jeu de rôles pour démontrer le comportement influent participatif.	Activité en classe	5 min	A0-047 A0-048
PE4	Discuter des situations dans lesquelles les cadets pourraient utiliser les divers comportements influents entre pairs, y compris : a. aux cadets; et b. à l'école, etc.	Discussion de groupe	10 min	C0-113 (p. 88 à 91 et 164) C0-115

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 15 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Total : 30 min

6. **Justification**

- a. Une activité en classe a été choisie pour les PE1 à PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les comportements influents.

7. **Documents de référence**

- a. A0-047 A-PA-005-000/AP-004 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes (Fondements conceptuels)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-048 A-PA-005-000/AP-003 MDN. (2005). *Le leadership dans les Forces canadiennes (Doctrine)*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
- d. C0-115 (ISBN 0-7879-4059) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Des sketches se trouvant dans l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 3, annexes B, C et D.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M203.06 – UTILISER LA RÉOLUTION DE PROBLÈME

1. **Rendement.** Utiliser la résolution de problème.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit utiliser la résolution de problème.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	a. Expliquer la résolution de problèmes, y compris : (1) l'analyse par essai et erreur; et (2) la méthode par analyse logique; et b. les étapes du processus de résolution de problème, incluant : (1) confirmer la tâche; (2) identifier le problème; (3) définir le facteur critique; (4) élaborer des solutions de rechange; (5) comparer les solutions de rechange; (6) trouver la meilleure solution possible; (7) mettre la solution en œuvre; et (8) évaluer le plan et la mise en œuvre.	Exposé interactif	20 min	A2-036 C0-115 (p. 45 et 46) C0-135 (p. 221 à 223)
PE2	Diriger une activité d'écriture dans le cadre de laquelle les cadets résolvent des problèmes à l'aide de la technique du PE1.	Activité en classe	10 min	C0-115 (p. 45 et 46)
PE3	Diriger une discussion dans laquelle les cadets expliquent les choix qu'ils ont faits dans l'exercice de résolution de problème.	Discussion de groupe	20 min	C0-115 (p. 45 et 46)

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Activité en classe :	10 min
d.	Discussion de groupe :	20 min
e.	Total :	60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'initier les cadets à la résolution de problème.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter la résolution de problème.
- c. La discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences et leurs opinions sur la résolution de problème.

7. **Documents de référence**

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
- c. C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M. et Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. Indianapolis, IN, Wiley Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- b. Des mises en situations de problème.

9. **Matériel d'apprentissage.** Des mises en situations de problème.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M203.07 – DISCUTER DE L'INTÉGRITÉ PERSONNELLE COMME QUALITÉ DE LEADERSHIP

1. **Rendement.** Discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter de l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'intégrité personnelle, y compris : a. la définition de l'intégrité; b. que l'intégrité personnelle est le fondement du leadership; c. que l'intégrité personnelle fait en sorte que le chef est cohérent puisque ses actions refléteront ses croyances; et d. qu'afin de gagner la confiance des autres, le chef doit montrer l'exemple parce que ses paroles doivent correspondre à ses actions.	Exposé interactif	5 min	C0-112 (p. 35 à 47)
PE2	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets réfléchissent à des situations où ils ont observé l'intégrité dans leur groupe de pairs, y compris : a. l'honnêteté; b. l'honneur; c. la bonne personnalité; d. la décence; e. l'équité; f. la sincérité; et g. la fiabilité, etc.	Activité en classe	5 min	
PE3	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets créent une affiche qui illustre un exemple d'intégrité. L'affiche peut être un dessin, une carte, une phrase, etc.	Activité en classe	15 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Activité en classe : | 20 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1, pour initier les cadets à l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.
- b. Une activité en classe a été choisie pour les PE2 et PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets, et de présenter l'intégrité personnelle comme qualité de leadership.

7. **Documents de référence**

- a. A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-112 (ISBN 0-8407-6744-7) Maxwell, J.C. (1993). *Developing the Leader Within You*. Nashville, TN, Thomas Nelson Inc. Publishers.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. Stylos ou marqueurs à pointe de feutre; et
- b. Papier de format 8.5 x 14 pouces.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M203.08 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE PROMOTION DU TRAVAIL D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Participer à des activités de promotion du travail d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de confiance.	Activité en classe	25 min	C0-152 C1-006 (p. 79 à 95)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon amusante et stimulante qui permet aux cadets d'acquérir davantage de connaissances dans les activités de promotion du travail d'équipe, et qui renforce leur appréciation des principes fondamentaux de leadership.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-152 Wilderdom. (2007). *Index to Group Activities, Games, Exercises and Initiatives: Trust-Building Activities*. Extrait le 26 avril 2007 du site <http://wilderdom.com/games/descriptions/SliceNDice.html>.
 - b. C1-006 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*. É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C203.01 – CONSIGNER DES ENTRÉES DANS UN JOURNAL RÉFLECTIF

1. **Rendement.** Consigner des entrées dans un journal réflexif.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à l'ouvrage de Karnes, F.A. et Bean, S.M., *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*, Prufrock Press, le cadet doit consigner des entrées dans un journal réflexif après une activité d'instruction spécifique par l'écriture, le dessin d'une carte ou un dessin.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité durant laquelle les cadets consigneront leurs pensées sur le leadership dont ils ont fait preuve et qu'ils ont observé lors d'une activité d'instruction spécifique.	Activité en classe	25 min	C0-113 (p. 122 à 131)

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 25 min
 - c. Total : 3 x 30 min
6. **Justification.** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon en vue de renforcer les principes et les caractéristiques de leadership, et de stimuler l'esprit. L'activité permet également aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments relativement à une activité récente de promotion du travail d'équipe ou de formation.
 7. **Documents de référence.** C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.
 8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
 9. **Matériel d'apprentissage.** Des modèles sur lesquels figurent des questions de réflexion.
 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
 11. **Remarques**
 - a. Le présent OCOM devrait être enseigné après une activité pratique importante, comme une visite, un exercice en campagne ou l'OCOM M203.08 (Participer à des activités de promotion du travail d'équipe).

- b. On alloue trois périodes à cet OCOM. Les escadrons peuvent conduire cette instruction plus d'une fois par année.

OCOM C203.02 – UTILISER LA RÉOLUTION DE PROBLÈME

1. **Rendement.** Utiliser la résolution de problème.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet, en tant que membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, doit employer la résolution de problème en :
 - a. complétant les activités, les mises en situation ou les simulations fournies; et
 - b. partageant avec les pairs :
 - (1) la décision prise; et
 - (2) la raison de la décision.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité dans le cadre de laquelle les cadets résolvent des problèmes en utilisant une analyse logique, en : a. confirmant la tâche; b. identifiant le problème; c. définissant le facteur critique; d. élaborant une solution de rechange; e. comparant les solutions de rechange; f. trouvant la meilleure solution possible; g. mettant la solution en œuvre; et h. évaluant le plan et la mise en œuvre.	Activité en classe	25 min	C0-115 (p. 45 et 46) A2-036
PE2	Diriger une discussion de groupe dans laquelle les cadets expliquent les choix qu'ils ont faits dans l'exercice de résolution de problème.	Discussion de groupe	25 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe : | 25 min |
| c. | Discussion de groupe : | 25 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la résolution de problème.

7. **Documents de référence**

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 D Cad 3. (2003). *Livre de référence des cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) Van Linden, J.A. et Fertman, C.I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc.
- c. C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M. et Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. Indianapolis, IN, Wiley Publishing, Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- b. Des mises en situations de problème.

9. **Matériel d'apprentissage.** Des mises en situations de problème.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C203.03 – DISCUTER DES CARACTÉRISTIQUES D'UN CHEF

1. **Rendement.** Discuter des caractéristiques d'un chef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à l'ouvrage de Karnes, F.A. et Bean, S.M., *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*, Prufrock Press, le cadet doit discuter des caractéristiques d'un chef, y compris :
 - a. choisir un chef spécifique; et
 - b. partager les caractéristiques de leur chef.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	En groupe d'au plus quatre, les cadets discutent l'étude d'un chef choisi.	Activité en classe	30 min	C0-113 (p. 162 à 166)
PE2	Diriger une discussion de groupe dans le cadre de laquelle les cadets se portent volontaires pour partager avec l'ensemble du groupe les recherches qu'ils ont menées au sujet d'un chef choisi.	Discussion de groupe	20 min	C0-113 (p. 162 à 166)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Activité en classe : 30 min
 - c. Discussion de groupe : 20 min
 - d. Total : 60 min
6. **Justification**
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce que c'est une façon de renforcer les principes de leadership pour stimuler l'esprit.
 - b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les caractéristiques d'un chef.
7. **Documents de référence.** C0-113 (ISBN 1-882664-12-4) Karnes, F.A. et Bean, S.M. (1995). *Leadership for Students: A Practical Guide for Ages 8-18*. Waco, Texas, Prufrock Press.

8. **Matériel d’instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Les cadets feront des recherches sur un chef de leur choix (un membre du personnel militaire, un chef politique, un pasteur, un enseignant, etc.) à l’avance et apporteront cette information et leurs connaissances sur cette personne en classe.

OCOM C203.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CHEF

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un chef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit assister à une présentation donnée par un chef.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier en leadership de :
 - a. décrire les caractéristiques de leur leadership, y compris :
 - (1) leurs principes de leadership; et
 - (2) leurs qualités à titre de chef; et
 - b. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le personnel de l'escadron ne doit pas conduire cet OCOM afin de présenter d'autres chefs aux cadets.
 - b. On peut répéter cet OCOM avec d'autres chefs issus de divers milieux, en utilisant les périodes optionnelles de l'horaire d'instruction.
 - c. Il faut déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.
 - d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

OCOM C203.05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE

1. **Rendement.** Participer à des activités de renforcement de la confiance.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un bandeau pour les yeux;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à l'ouvrage de Ronhke, C., *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*, Kendall/Hunt Publishing Company, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe en utilisant les techniques de résolution de problème et les aptitudes au réfléchissement.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de confiance.	Apprentissage expérientiel	25 min	C1-006 (p. 79 à 95)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** Une approche d'apprentissage expérientiel a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir des nouvelles compétences dans le cadre d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de faire l'expérience des activités de renforcement de la confiance et de redéfinir cette expérience de façon personnelle.
7. **Documents de référence.** C1-006 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*. É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
8. **Matériel d'instruction.** Un bandeau pour les yeux.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C203.06 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE RÉOLUTION DE PROBLÈME

1. **Rendement.** Participer à des activités de résolution de problème.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un chronomètre;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à l'ouvrage de Ronhke, C., *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*, Kendall/Hunt Publishing Company, le cadet doit participer à des activités de promotion du travail d'équipe en utilisant les techniques de résolution de problème et les aptitudes au réfléchissement.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe au moyen de jeux de résolution de problème.	Apprentissage expérientiel	25 min	C1-006 (p. 110 à 123)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Activité en classe : 50 min
 - c. Total : 60 min
6. **Justification.** Une approche d'apprentissage expérientiel a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet aux cadets d'acquérir des nouvelles compétences dans le cadre d'une expérience directe. Cette approche permet aux cadets de faire l'expérience des activités de renforcement de la confiance et de redéfinir cette expérience de façon personnelle.
7. **Documents de référence.** C1-006 (ISBN 0-8403-5682-X) Ronhke, C. (1984). *Silver Bullets: A Guide to Initiative Problems, Adventures Games and Trust Activities*. É.-U., Kendall/Hunt Publishing Company.
8. **Matériel d'instruction.** Un chronomètre.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 4

OREN 204 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL

1. **Rendement.** Mettre à jour le plan d'activité personnel.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) Santé Canada, *Guide alimentaire canadien*, Sa Majesté la Reine du chef du Canada;
 - (2) une trousse d'évaluation autonome Fitnessgram 8.0;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) un secteur d'entraînement suffisamment grand pour permettre l'exécution du test PACER; et
 - (2) une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, les cadets devront mettre à jour leur plan d'activité personnel, y compris :
 - a. participer au test PACER; et
 - b. établir de nouveaux buts personnels à court terme et à long terme pour l'année d'instruction.
4. **Remarques.** Le test PACER met l'accent sur l'évaluation et les réalisations individuelles. Les cadets doivent faire le test PACER en vue d'obtenir un repère leur permettant d'adapter leur plan d'activité personnel pour l'année d'instruction.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 204 est conçue pour améliorer le plan d'activité personnel du cadet grâce à un éventail d'activités :
 - (1) l'OREN C204.01 (Effectuer le test PACER) permet au cadet de suivre ses progrès individuels; et
 - (2) l'OREN C204.02 (Élaborer un plan de nutrition personnel).
 - b. Une partie de l'instruction complémentaire offerte au niveau de qualification un peut être choisie comme instruction complémentaire du niveau de qualification deux, en particulier l'OCOM C104.01 (Élaborer des objectifs d'équipe), pour améliorer le plan d'activité personnel du cadet par la création d'objectifs d'équipe en tant que membre d'un groupe.
 - c. Lorsqu'il choisit l'instruction complémentaire du niveau de qualification un, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique pertinents.
 - d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 204 se limite à un total de trois périodes tenues pendant des séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les trois périodes.

OCOM M204.01 – FAIRE LE TEST PACER

1. **Rendement.** Faire le test PACER.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse d'évaluation autonome Fitnessgram 8.0;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement suffisamment grand pour permettre l'exécution du test PACER.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit faire le test PACER.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la fréquence cardiaque ou le pouls, y compris : a. la façon de déterminer la fréquence cardiaque ou le pouls; b. la plage normale de la fréquence cardiaque au repos; et c. la fréquence cardiaque cible.	Exposé interactif	5 min	C0-096 C0-097 C0-098 (p. 177 et 178) C0-102 (p. 11-7)
PE2	Présenter les méthodes permettant d'augmenter l'endurance cardiovasculaire, y compris : a. le rythme; b. la condition physique pour la course; et c. la progression.	Exposé interactif	5 min	C0-098 (p. 69) C0-099
PE3	Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Démontrer aux cadets comment faire le test PACER et leur demander de le pratiquer, y compris : a. définir la disposition du test PACER; b. réagir aux timbres sonores; et c. consigner les résultats.	Démonstration et exécution	10 min	C0-095
PE5	Superviser les cadets pendant le test PACER.	Activité pratique	25 min	C0-095
PE6	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	35 min
d.	Démonstration et exécution :	10 min
e.	Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin de présenter l'information de base sur la fréquence cardiaque ou le pouls et sur l'endurance cardiovasculaire.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE3, PE5 et PE6, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter des activités cardiovasculaires aux cadets dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement de l'endurance cardiovasculaire dans un environnement amusant et stimulant.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de faire le test PACER, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer le test PACER sous supervision.

7. Documents de référence

- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON and Buffalo, NY, Mosaic Press.

- b. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- c. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- d. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- e. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- f. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- g. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary*. (éd. rév.) Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- h. C0-095 (ISBN 0-7360-5962-8) The Cooper Institute. (aucune date). *Fitnessgram/Activitygram Test Administration Kit: Fitnessgram 8.0 Stand-alone Test Kit*. Windsor, ON, Human Kinetics.
- i. C0-096 Kaleida Health Cardiovascular Services. *Target Heart Rate*. Extrait le 20 février 2007 du site <http://www.cardiovascularservices.org/HeartRate.html>.
- j. C0-097 Gouvernement de l'Ontario. (2006). *Fréquence cardiaque cible*. Extrait le 20 février 2007 du site http://www.active2010.ca/index.cfm?fa=english_tools.target.
- k. C0-098 (ISBN 0-7360-0212-X) Bompa, T.O. (2000). *Total Training for Young Champions: Proven Conditioning Programs for Athletes Ages 6 to 18*. Windsor, ON, Human Kinetics.
- l. C0-099 Manitoba Marathon. *Manitoba Marathon: Training-Easy Run Pacing*. Extrait le 20 février 2007 du site http://www.manitobamarathon.mb.ca/training_pacing.aspx.
- m. C0-102 (ISBN 0-662-69515-1) L'Ambulance St-Jean. (2006). *First on the Scene: Student Reference Guide*. Ottawa, ON, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- n. C0-136 Recrutement pour la GRC. *Recrutement pour la GRC – Le Test d'aptitudes physiques essentielles (TAPE)*. Extrait le 21 mars 2007 du site http://www.rcmp-grc.gc.ca/recruiting/pare_partb_f.htm.

8. Matériel d'instruction

- a. un chronomètre;
- b. un ruban à mesurer;
- c. des cônes;
- d. des feuilles de pointage;
- e. un lecteur de CD ou de cassettes;
- f. un téléviseur;
- g. un lecteur de DVD; et
- h. une trousse d'évaluation autonome Fitnessgram 8.0.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des cônes;
- b. des feuilles de pointage;
- c. des crayons et des stylos; et
- d. une trousse d'évaluation autonome Fitnessgram 8.0.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Le test PACER consiste en une évaluation individuelle de la condition cardiovasculaire. Les résultats de cette évaluation ne doivent pas servir à créer une compétition entre les cadets ni à les classer.

OCOM M204.02 – RECONNAÎTRE LES CHOIX D’ALIMENTS SAINS

1. **Rendement.** Reconnaître les choix d’aliments sains.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) Santé Canada, *Guide alimentaire canadien*, Sa Majesté la Reine du chef du Canada;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les choix d’aliments sains, y compris :
 - a. identifier les groupes alimentaires; et
 - b. reconnaître le nombre de portions recommandées par jour.
4. **Points d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter Santé Canada, <i>Guide alimentaire canadien</i> , Sa Majesté la Reine du chef du Canada, y compris : a. les groupes alimentaires; et b. les portions du guide alimentaire.	Exposé interactif	10 min	C0-100 C0-101
PE2	Présenter le nombre de portions recommandé par jour selon : a. les groupes d’âge; et b. le sexe.	Exposé interactif	5 min	C0-100 C0-101
PE3	Diriger une activité en utilisant Santé Canada, <i>Guide alimentaire canadien</i> , Sa Majesté la Reine du chef du Canada.	Activité en classe	10 min	C0-100 C0-101 C0-138

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 15 min
 - c. Activité en classe : 10 min
 - d. Total : 30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin de présenter Santé Canada, *Guide alimentaire canadien*, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à la saine alimentation.

7. **Documents de référence**

- a. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- b. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- c. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- d. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- e. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- f. C0-100 (ISBN 0-662-44467-1) Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien pour manger sainement*. Ottawa, ON, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- g. C0-101 (ISBN 0-662-44470-1) Santé Canada. (2007). *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien : Ressource à l'intention des éducateurs et communicateurs*. Ottawa, ON, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- h. C0-138 WP Clipart. *Food Section*. Extrait le 29 mars 2007 du site <http://www.clipart.com/food/index.html>.

8. **Matériel d'instruction.** Santé Canada, *Guide alimentaire canadien*, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. Santé Canada, *Guide alimentaire canadien*, Sa Majesté la Reine du chef du Canada;
- b. les documents de cours qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 4, annexe B;
- c. des stylos et des crayons (un par cadet);
- d. des ciseaux; et
- e. de la colle ou du ruban adhésif.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** On peut commander des exemplaires de Santé Canada, *Guide alimentaire canadien*, Sa Majesté la Reine du chef du Canada, à partir du site Web www.hc-sc.gc.ca de Santé Canada, lesquels doivent être remis comme document de cours à chaque cadet.

OCOM M204.03 – RECONNAÎTRE LES BIENFAITS D’UN MODE DE VIE SAIN

1. **Rendement.** Reconnaître les bienfaits d’un mode de vie sain.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les avantages d’un mode de vie sain.
4. **Points d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des décisions personnelles qu’un cadet peut prendre pour adopter un mode de vie sain, y compris et sans se limiter à : a. ne pas fumer; b. faire des choix d’aliments sains; et c. participer à des activités physiques.	Discussion de groupe	10 min	C0-100 C0-104 C0-105 (p. 4 à 6) C0-126 (plans de leçon pour la 7 ^e année)
PE2	Discuter des avantages physiques liés à un mode de vie sain, y compris : a. une croissance et un développement sains; b. un cœur en santé; c. des muscles et des os forts; d. le contrôle du poids; et e. la réduction des risques pour la santé.	Discussion de groupe	10 min	C0-104 (p. 4) C0-105 (p. 4) C0-108 C0-127 C0-128 C0-130
PE3	Discuter des avantages psychologiques liés à un mode de vie sain, y compris : a. une bonne estime de soi; b. une image positive de soi et de son corps; c. une quantité accrue d’énergie; et d. un niveau de stress bas/un niveau de détente élevé.	Discussion de groupe	5 min	C0-104 (p. 4 et 8) C0-108 C0-129 C0-130 C0-133

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Discussion de groupe : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** La discussion de groupe a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les avantages d'un mode de vie sain.

7. **Documents de référence**

- a. C0-100 (ISBN 0-662-44467-1) Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien pour manger sainement*. Ottawa, ON, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - b. C0-104 (ISBN 0-662-26628-5) Agence de la santé publique du Canada. (aucune date). *Cahier d'accompagnement du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, ON, Agence de santé publique du Canada.
 - c. C0-105 (ISBN 0-662-32897-3) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Guide pédagogique d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, ON, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - d. C0-108 (ISBN 0-662-28677-4) Santé Canada. (2000). *L'approche VITALITÉ : Guide des animateurs*. Ottawa, ON, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - e. C0-126 (ISBN 0-9687739-3-1) L'Association pulmonaire du Canada. (2000). *Des poumons pour la vie : 7^e année*. Ontario, Canada, L'Association pulmonaire.
 - f. C0-127 Winnipeg in Motion. *In Motion: Prevention of....* Extrait le 12 mars 2007 du site <http://www.winnipegmotion.ca/prevention/>.
 - g. C0-127 Winnipeg in Motion. *In Motion: Children and Youth*. Extrait le 12 mars 2007 du site <http://www.winnipegmotion.ca/youths/facts.php>.
 - h. C0-128 ACSEPLD Centre de revendication. (1996-2006). *Nos dossiers chauds actuels*. Extrait le 12 mars 2007 du site http://www.cahperd.ca/eng/advocacy/facts/facts_stats.cfm.
 - i. C0-129 Institut canadien du sucre. (2005). *Clips sur les sucres : Série de fiches de renseignements donnant de l'information pratique sur le sucre*. Extrait le 12 mars 2007 du site <http://www.sugar.ca>.
 - j. C0-130 (ISBN 2-550-360-427-7) Thibault, G. (2000). *L'activité physique, déterminant de la santé des jeunes : Avis du Comité scientifique de Kino-Québec*. Québec, Gouvernement du Québec.
 - k. C0-133 (ISBN 1-895724-51-1) Cragg, S. et Cameron, C. (2006). *Physical Activity of Canadian Youth – An Analysis of 2002 Health Behaviour in School-aged Children Data*. Ottawa, ON, Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** Le document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 4, annexe C.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. Remarques

- a. Les points soulevés au cours de la discussion de groupe aux PE1 à PE4 devraient être notés sur un tableau blanc, un tableau de papier ou un transparent et servir de référence pour la conclusion de la leçon.
- b. L'instructeur ne doit pas se servir du document de cours qui se trouve dans l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 4, annexe C. Il s'agit d'un formulaire de ressource personnelle réservée à chaque cadet.

OCOM M204.04 – METTRE À JOUR LE PLAN D'ACTIVITÉ PERSONNEL

1. **Rendement.** Mettre à jour le plan d'activité personnel.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, les cadets devront mettre à jour leur plan d'activité personnel pour l'année d'instruction.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets d'adapter leur plan d'activité personnel (du niveau de qualification un) pour l'année d'instruction.	Activité en classe	25 min	C0-024 C0-104 C0-105 C0-106

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de promouvoir l'importance d'établir des objectifs dans un plan d'activité personnel.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-019 (ISBN 0-7894-7147-7) Eaton, J. et Johnson, R. (2001). *Coaching Successfully*. New York, Dorling, Kindersley.
 - b. C0-024 (ISBN 0-19-541731-3) Barber, K. (Ed.). (2001). *The Canadian Oxford Dictionary*. Don Mills, ON, Oxford University Press.
 - c. C0-104 (ISBN 0-662-26628-5) Agence de la santé publique du Canada. (aucune date). *Cahier d'accompagnement du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine*. Ottawa, ON, Agence de santé publique du Canada.
 - d. C0-105 (ISBN 0-662-32897-3) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Guide pédagogique d'activité physique canadien pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, ON, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
 - e. C0-106 (ISBN 0-662-32899-X) Agence de la santé publique du Canada. (2002). *Vive la vie active! Magazine pour les jeunes (de 10 à 14 ans)*. Ottawa, ON, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

8. Matériel d’instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement;
- b. du papier;
- c. des crayons et des stylos; et
- d. Agence de la santé publique du Canada, *Guide d’activité physique canadien pour une vie active saine*, Agence de santé publique du Canada.

9. Matériel d’apprentissage

- a. des crayons et des stylos;
- b. du papier;
- c. un plan d’activité du niveau de qualification un; et
- d. des copies d’un plan d’activité en blanc, qui se trouve dans l’A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 4, annexe D.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. L’officier de l’instruction doit conserver une copie des plans d’activité personnels mis à jour des cadets.
- b. On peut commander des documents de référence, tels que *Guide d’activité physique canadien pour une vie active saine*, *Vive la vie active!*, *Magazine pour les jeunes de 10 à 14 ans* et *Guide familial d’activité physique pour les jeunes du Canada (de 10 à 14 ans)* à partir du site www.paguide.com de l’Agence de la santé publique du Canada et les remettre comme document de cours à chaque cadet.

OCOM M204.05 – FAIRE LE TEST PACER

1. **Rendement.** Faire le test PACER.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse d'évaluation autonome Fitnessgram 8.0;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit faire le test PACER.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE2	Superviser les cadets pendant le test PACER.	Activité pratique	15 min	C0-095
PE3	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité pratique : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de suivre leurs progrès en ce qui a trait à leur endurance cardiovasculaire. Cette activité contribue au perfectionnement de l'endurance cardiovasculaire dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- a. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON and Buffalo, NY, Mosaic Press.
- b. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- c. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- d. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- e. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- f. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- g. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary (éd. rév.)*. Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- h. C0-095 (ISBN 0-7360-5962-8) The Cooper Institute. (aucune date). *Fitnessgram/Activitygram Test Administration Kit: Fitnessgram 8.0 Stand-alone Test Kit*. Windsor, ON, Human Kinetics.
- i. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>.

8. **Matériel d'instruction**

- a. un ruban à mesurer;
- b. des cônes;
- c. la fiche A de pointage individuel pour le test PACER (*PACER Individual Score Sheet A*);
- d. un lecteur de CD ou de cassettes;
- e. un téléviseur;
- f. un lecteur de DVD; et

- g. une trousse d'évaluation autonome Fitnessgram 8.0.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des cônes;
- b. la fiche A de pointage individuel pour le test PACER (*PACER Individual Score Sheet A*);
- c. des crayons et des stylos; et
- d. une trousse d'évaluation autonome Fitnessgram 8.0.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Le test PACER consiste en une évaluation individuelle de la condition cardiovasculaire. Les résultats de cette évaluation ne doivent pas servir à créer une compétition entre les cadets ni à les classer.
- b. Les résultats du deuxième test PACER devraient être comparés avec ceux du premier test PACER pour déterminer les progrès individuels réalisés par les cadets en ce qui a trait à leur endurance cardiovasculaire.

OCOM C204.01 – FAIRE LE TEST PACER

1. **Rendement.** Faire le test PACER.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse d'évaluation autonome Fitnessgram 8.0;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit faire le test PACER.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE2	Superviser les cadets pendant le test PACER.	Activité pratique	15 min	C0-095
PE3	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité pratique : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de suivre leurs progrès en ce qui a trait à leur endurance cardiovasculaire. Cette activité contribue au perfectionnement de l'endurance cardiovasculaire dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- b. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- c. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- d. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- e. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- f. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- g. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary (éd. rév.)*. Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- h. C0-095 (ISBN 0-7360-5962-8) The Cooper Institute. (aucune date). *Fitnessgram/Activitygram Test Administration Kit: Fitnessgram 8.0 Stand-alone Test Kit*. Windsor, ON, Human Kinetics.
- i. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#11>.

8. Matériel d'instruction

- a. un ruban à mesurer;
- b. des cônes;
- c. la fiche A de pointage individuel pour le test PACER (*PACER Individual Score Sheet A*);
- d. un lecteur de CD ou de cassettes;
- e. un téléviseur;
- f. un lecteur de DVD; et

- g. une trousse d'évaluation autonome Fitnessgram 8.0.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des cônes;
- b. la fiche A de pointage individuel pour le test PACER (*PACER Individual Score Sheet A*);
- c. des crayons et des stylos;
- d. une trousse d'évaluation autonome Fitnessgram 8.0.

10. **Modalités de contrôle. S.O.**

11. **Remarques**

- a. Le test PACER consiste en une évaluation individuelle de la condition cardiovasculaire. Les résultats de cette évaluation ne doivent pas servir à créer une compétition entre les cadets ni à les classer.
- b. Le présent OCOM donne l'occasion aux cadets d'effectuer le test PACER une troisième fois au milieu de l'année d'instruction, ce qui leur permet de mieux suivre leurs progrès en ce qui a trait à leur endurance cardiovasculaire.

OCOM C204.02 – ÉLABORER UN PLAN DE NUTRITION PERSONNEL

1. **Rendement.** Élaborer un plan de nutrition personnel.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) Santé Canada, *Guide alimentaire canadien*, Sa Majesté la Reine du chef du Canada;
 - (2) des copies vierges d'un plan de repas hebdomadaire;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe appropriée ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet devra élaborer un plan de nutrition personnel, y compris :
 - a. créer un journal alimentaire; et
 - b. choisir des aliments sains selon les recommandations décrites dans Santé Canada, *Guide alimentaire canadien*, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets de faire un journal alimentaire des aliments qu'ils ont mangés durant la journée.	Activité en classe	10 min	
PE2	Discuter des choix d'aliments des cadets en comparaison avec Santé Canada, <i>Guide alimentaire canadien</i> , Sa Majesté la Reine du chef du Canada.	Discussion de groupe	10 min	C0-100 C0-101
PE3	Demander aux cadets d'élaborer un plan de nutrition personnel pour une semaine.	Activité en classe	30 min	C0-107

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 40 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Total : 60 min

6. **Justification**

- a. Une activité en classe a été choisie pour les PE1 et PE3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de stimuler l'intérêt des cadets à la saine alimentation.

- b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments en ce qui a trait à la saine alimentation.

7. Documents de référence

- a. C0-100 (ISBN 0-662-44467-1) Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien pour manger sainement*. Ottawa, ON, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- b. C0-101 (ISBN 0-662-44470-1) Santé Canada. (2007). *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien : Ressource à l'intention des éducateurs et communicateurs*. Ottawa, ON, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- c. C0-107 Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien : Mon Guide alimentaire*. Extrait le 20 février 2007 du site http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/myguide-monguide/index_e.html.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. Santé Canada, *Guide alimentaire canadien*, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

9. Matériel d'apprentissage

- a. Santé Canada, *Guide alimentaire canadien*, Sa Majesté la Reine du chef du Canada;
- b. des crayons et des stylos;
- c. du papier;
- d. le journal alimentaire qui se trouve dans l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 4, annexe E; et
- e. le plan de nutrition personnel qui se trouve dans l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 4, annexe F.

10. Modalités de contrôle. S.O.

- 11. **Remarques.** Le plan de nutrition personnel ne doit pas être utilisé comme instrument de mesure. Il doit être élaboré uniquement pour l'utilisation du cadet afin qu'il comprenne mieux les choix d'aliments sains.

SECTION 5

OREN 205 – PARTICIPER À DES SPORTS RÉCRÉATIFS

1. **Rendement.** Participer à des sports récréatifs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l'équipement de sport;
 - (2) la liste des sports acceptables par les organisations de cadets du Canada (OCC);
 - (3) de l'équipement de sécurité;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une installation sportive appropriée.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet participera à des sports d'équipe récréatifs organisés, y compris :
 - a. participer à une séance d'information sur les règlements relatifs à un sport particulier;
 - b. participer à un échauffement;
 - c. participer à des sports récréatifs; et
 - d. participer à une récupération.
4. **Remarques.** Les sports récréatifs peuvent se dérouler en neuf périodes pendant une journée d'instruction avec support ou en trois séances de trois périodes chacune.
5. **Matière complémentaire**
 - a. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire du niveau de qualification un comme instruction complémentaire au niveau de qualification deux, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C105.01 (Participer à une rencontre omnisportive);
 - (2) l'OCOM C105.02 (Participer à une activité sportive intra-muros organisée); et
 - (3) l'OCOM C105.03 (Participer à une course d'orientation).
 - b. Lorsqu'il choisit la matière complémentaire du niveau de qualification un, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
 - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 205 se limite à un total de neuf périodes qui se déroulent pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Si l'OREN 205 se déroule sur une période de trois séances d'instruction, elle sera composée de trois périodes d'instruction par soir. Si les sports d'équipe récréatifs se déroulent dans une journée d'activité, ils seront composés de neuf périodes. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M205.01 – PARTICIPER À DES SPORTS D'ÉQUIPE RÉCRÉATIFS ORGANISÉS

1. **Rendement.** Participer à des sports d'équipe récréatifs organisés.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l'équipement de sport;
 - (2) de l'équipement de sécurité;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une installation sportive appropriée.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
 - a. suivre les règlements relatifs à un sport particulier;
 - b. participer à un échauffement;
 - c. participer au sport particulier; et
 - d. participer à une récupération.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter aux cadets les règlements relatifs à un sport particulier, y compris : a. un aperçu de la façon dont on pratique ce sport; et b. les règlements du sport.	Exposé interactif	10 min	C0-001
PE2	Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE3	Superviser la participation des cadets à une activité sportive donnée.	Activité pratique	50 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles.	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|---------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Activité pratique : | 70 min |
| d. | Total partiel : | 90 min |
| e. | Total (trois séances) : | 270 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1, parce qu'il permet de montrer l'application des règles, des principes ou des concepts du sport particulier que l'on pratiquera.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4, parce qu'elle permet aux cadets de participer à des activités sportives dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences relatives aux sports dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. C0-001 (ISBN 0-88011-807-5) Hanlon, T. (1998). *The Sports Rules Book: Essential Rules for 54 Sports*. É.-U., Human Kinetics Publishers, Inc.
- b. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, And teachers*. Oakville, ON and Buffalo, NY, Mosaic Press.
- c. C0-030 Ringette Canada. (2006). *Comment la ringette est jouée*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.ringette.ca/about/played.htm>.
- d. C0-031 What is Ultimate Frisbee? (2006). *What is Ultimate – The Game*. Extrait le 30 octobre 2006 du site http://www.whatisultimate.com/what/what_game_en.html.
- e. C0-034 About Ultimate. (2006). *About Ultimate*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.upa.org/ultimate>.
- f. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- g. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.

- h. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- i. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- j. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- k. C0-074 Norris, G. (éd.). (1998). *National Football Federation: Touch Football Rule Book 2004*. Ottawa, ON: National Football Federation.
- l. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary (éd. rév.)*. Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- m. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>.

8. **Matériel d’instruction**

- a. de l’équipement de sport et de sécurité appropriés à l’activité;
- b. une trousse de premiers soins;
- c. des sifflets; et
- d. un chronomètre.

9. **Matériel d’apprentissage.** De l’équipement de sport.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. La liste des sports approuvés des OCC se trouve dans l’A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 5, annexe A.
- b. Les sports récréatifs peuvent se dérouler en neuf périodes pendant une journée d’instruction avec support ou en trois séances de trois périodes chacune.

OCOM C105.01 – PARTICIPER À UNE RENCONTRE OMNISPORTIVE ORGANISÉE

1. **Rendement.** Participer à une rencontre omnisportive organisée.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) matériel de sport approprié;
 - (2) matériel de sécurité;
 - (3) supervision; et
 - (4) aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un endroit approprié pour la pratique des sports.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence indiqués, le cadet devra :
 - a. suivre les règles pour une rencontre omnisportive;
 - b. participer à une séance de réchauffement;
 - c. participer à la rencontre omnisportive; et
 - d. participer à une séance de récupération.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter aux cadets les règles et le règlement concernant une rencontre omnisportive.	Exposé interactif	10 min	
PE2	Diriger une séance de réchauffement composée d'exercices cardiovasculaires légers, pour : a. étirer les muscles; b. augmenter l'activité respiratoire et le rythme cardiaque; c. dilater les capillaires musculaires afin de permettre un plus haut débit sanguin; et d. accroître la chaleur musculaire afin d'améliorer la réaction des muscles.	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE3	Superviser la participation des cadets à l'évènement sportif intra-muros.	Activité pratique	50 min	
PE4	Diriger une séance de récupération composée d'activités cardiovasculaires léger, pour : a. permettre à l'organisme de récupérer peu à peu de l'activité physique et ainsi prévenir les blessures;	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. préparer les systèmes respiratoire et cardiovasculaire à retourner à un rythme normal; et c. étirer les muscles.			

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	70 min
d.	Sous-total :	90 min
e.	Total : (trois séances)	270 min

6. Justification

- a. Le choix d'un exposé interactif pour le PE1 sert à expliquer la mise en pratique des règles, principes ou concepts d'une rencontre omnisportive.
- b. Le choix d'une activité pratique pour les PE2 à PE4 permet aux cadets de participer à une rencontre omnisportive dans un environnement sécuritaire et supervisé. Cette activité aide au développement des habiletés sportives dans un cadre de défi et d'amusement.

7. Documents de référence

- a. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers* (2006). Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- b. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajeffeson.org/warmup.php>.
- c. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- d. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- e. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- f. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- g. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary*. (Rev. Ed.). Bolinas, CA: Shelter Publications, Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. matériel pour rencontre omnisportive;
- b. tables;
- c. chaises;

- d. papier;
- e. ruban;
- f. trousse de premiers soins;
- g. sifflet;
- h. chronomètre;
- i. feuille de pointage principale;
- j. feuilles de pointage secondaire, et
- k. matelas d'exercice.

9. **Matériel d'apprentissage.** Matériel pour rencontre omnisportive.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les sports récréatifs peuvent se dérouler en neuf périodes lors d'une journée d'instruction avec support ou en groupes de trois périodes sur trois jours distincts.

OCOM C105.02 – PARTICIPER À UN ÉVÈNEMENT SPORTIF INTRA-MUROS

1. **Rendement.** Participer à un événement sportif intra-muros.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) matériel de sport;
 - (2) matériel de sécurité;
 - (3) supervision; et
 - (4) aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un endroit approprié pour la pratique de sports.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence indiqués, le cadet devra :
 - a. suivre les règles pour l'évènement en cours;
 - b. participer à une séance de réchauffement;
 - c. participer à l'évènement sportif intra-muros; et
 - d. participer à une séance de récupération.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter aux cadets les règles et le règlement concernant un événement sportif intra-muros.	Exposé interactif	10 min	C0-001
PE2	Diriger une séance de réchauffement composée d'exercices cardiovasculaires légers, pour : a. étirer les muscles; b. augmenter progressivement l'activité respiratoire et le rythme cardiaque; c. dilater les capillaires musculaires afin de permettre un plus haut débit sanguin; et d. accroître la chaleur musculaire afin d'améliorer la réaction des muscles.	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE3	Superviser la participation des cadets à la rencontre omnisportive.	Activité pratique	50 min	
PE4	Diriger une séance de récupération composée d'activités cardiovasculaires léger, pour : a. permettre à l'organisme de récupérer peu à peu de l'activité physique et ainsi prévenir les blessures;	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. préparer les systèmes respiratoire et cardiovasculaire à retourner à un rythme normal; et c. étirer les muscles.			

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	70 min
d.	Sous-total :	90 min
e.	Total : (trois séances)	270 min

6. **Justification**

- a. Le choix d'un exposé interactif pour le PE1 sert à expliquer l'application des règlements, principes ou concepts du sport en question qui sera joué.
- b. Le choix d'une activité pratique pour les PE2 à PE4 permet aux cadets de participer à une rencontre omnisportive dans un environnement sécuritaire et supervisé. Cette activité aide au développement des habiletés sportives dans un cadre de défi et d'amusement.

7. **Documents de référence**

- a. C0-001 (ISBN 0-88011-807-5) Hanlon, T. (1998). *The Sports Rules Book: Essential Rules for 54 Sports*. É.-U., Human Kinetics Publishers, Inc.
- b. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers* (2006). Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- c. C0-030 Ringette Canada. (2006). *How Ringette Is Played*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.ringette.ca/e/about/played.htm>.
- d. C0-031 What Is Ultimate Frisbee? (2006). *What Is Ultimate – The Game*. Extrait le 30 octobre 2006 du site http://www.whatisultimate.com/what/what_game_en.html.
- e. C0-034 About Ultimate. (2006). *About Ultimate*. Extrait le 30 octobre 2006 du site <http://www.upa.org/ultimate>.
- f. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- g. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- h. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- i. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.

- j. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- k. C0-074 Norris, G. (Ed.). (1998). *National Football Federation: Touch Football Rule Book 2004*. Ottawa, ON, Fédération nationale de football.
- l. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary*. (Rev. Ed.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.

8. **Matériel d’instruction**

- a. matériel sportif et de sécurité approprié selon l’activité;
- b. trousse de premiers soins;
- c. sifflets; et
- d. chronomètre.

9. **Matériel d’apprentissage.** Matériel sportif.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. La liste des sports approuvés des OCC se trouve à l’A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 5, annexe A.
- b. Les activités sportives récréatives peuvent se dérouler en neuf périodes lors d’une journée d’instruction avec support ou en groupes de trois périodes sur trois jours distincts.

OCOM C105.03 – PARTICIPER À UNE COURSE D'ORIENTATION

1. **Rendement.** Participer à une course d'orientation.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) carte pour course d'orientation/touristique/faite sur place;
 - (2) boussole d'orientation;
 - (3) balises de contrôle avec perforateurs de contrôle;
 - (4) fiches de contrôle;
 - (5) feuille de description du contrôle;
 - (6) parcours planifié;
 - (7) chronomètre;
 - (8) sifflet;
 - (9) radio;
 - (10) supervision; et
 - (11) aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Terrain pour la journée (zone d'exercice assez grande pour préparer une course d'orientation facile) et conditions météorologiques favorables.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence indiqués, le cadet devra se servir des techniques d'orientation tout en prenant part à la course d'orientation.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'utilisation du matériel d'orientation, entre autres : a. les cartes d'orientation et les informations de la marge qu'elles contiennent, c'est-à-dire : (1) l'échelle; (2) les couleurs utilisées par la Fédération internationale de course d'orientation (IOF); (3) les symboles de l'IOF; (4) les courbes de niveau; et (5) les équidistances;	Exposé interactif	15 min	C0-007 (p. 11, 12, 76, 162, 196, 197 et 204) C0-008 (p. 20, 23 à 38, et 40)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. les boussoles d'orientation, c'est-à-dire : (1) l'aiguille magnétique; (2) le boîtier de la boussole; et (3) la base; et c. le matériel de pointage, c'est-à-dire : (1) balises de contrôle; (2) perforateurs de contrôle; (3) feuilles de description du contrôle; et (4) feuilles de pointage.			
PE2	Expliquer et démontrer puis demander aux cadets de pratiquer les techniques d'orientation suivantes : a. pliage et manipulation de la carte; b. orientation de la carte par l'inspection; c. position par le pouce; d. calcul des distances; et e. vérification des détails cartographiques.	Démonstration et exécution	15 min	C0-008 (p. 44 et 45) C0-023 (p. 17)
PE3	Expliquer les techniques d'évaluation de parcours suivantes : a. garde-fous; b. accrochage/collecte des détails; c. points d'attaque; d. attaque par le haut; e. évaluation de la hauteur versus prise du détour; et f. long parcours facile versus court parcours difficile.	Exposé interactif	10 min	C0-023 (p. 14 à 16)
PE4	Expliquer et démontrer les techniques de lecture de carte suivantes : a. la technique « CPCT », dont l'acronyme CPCT représente : (1) Contrôle; (2) Point d'attaque; (3) Choix du parcours; et (4) Technique. b. simplifier la carte; c. lecture rapide de la carte; d. lecture-précision de la carte; e. comptage des pas; et	Exposé interactif	10 min	C0-010 (p. 1 à 9)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	f. estimation de la distance.			
PE5	Diriger une séance de réchauffement composée d'exercices cardiovasculaires légers, pour : a. étirer les muscles; b. augmenter l'activité respiratoire et le rythme cardiaque; c. dilater les capillaires musculaires afin de permettre un plus haut débit sanguin; et d. accroître la chaleur musculaire afin d'améliorer la réaction des muscles.	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE6	Superviser la participation des cadets à la course d'orientation, où ils devront : a. passer par les trois blocs de départ, afin de : (1) recevoir la carte et connaître l'heure de départ; (2) recopier les points de la course à partir de la carte principale sur leurs propres cartes; et (3) orienter la carte pour commencer la course. b. faire la course en accumulant un minimum de cinq points selon un ordre spécifique; c. utiliser les techniques d'orientation et lire la carte d'orientation; d. évaluer leur route à mesure qu'ils progressent; et e. terminer la course en : (1) traversant la zone d'arrivée en courant; (2) traversant la ligne d'arrivée; et (3) remettant les fiches de contrôle pour vérification.	Activité pratique	190 min	
PE7	Diriger une séance de récupération composée d'activités cardiovasculaires léger, pour : a. permettre à l'organisme de récupérer peu à peu de l'activité physique et ainsi prévenir les blessures; b. préparer les systèmes respiratoire et cardiovasculaire à retourner à un rythme normal; et c. étirer les muscles.	Activité pratique	10 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Activité pratique :	210 min
c.	Exposé interactif :	35 min
d.	Démonstration et exécution :	15 min
e.	Total :	270 min

6. Justification

- a. Le choix d'un exposé interactif pour les PE1, PE3 et PE4 sert à présenter le matériel d'orientation de base.
- b. Le choix d'une démonstration et d'une exécution pour le PE2 permet à l'instructeur d'expliquer puis de démontrer les techniques d'orientation que les cadets devront maîtriser, tout en leur donnant la chance de pratiquer ces techniques sous supervision.
- c. Le choix d'une activité pratique pour les PE5 à PE7 représente une manière interactive de donner aux cadets l'opportunité d'expérimenter l'orientation dans un environnement sécuritaire et supervisé. Cette activité aide au développement des habiletés d'orientation dans un cadre de défi et d'amusement.

7. Documents de référence

- a. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers* (2006). Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- b. C0-007 (ISBN 0-02-029265-1) Kjellstrom, B. (1994). *Be Expert With Map and Compass: The Complete Orienteering Handbook*. New York, Hungry Minds, Inc.
- c. C0-008 A-CR-CCP-151/PT-001 Canadian Orienteering Federation. (1983). *Orienteering Level 1 Coaching Certification*. Gloucester, ON, Fédération canadienne de course d'orientation.
- d. C0-010 Stott, W. (1987). *Armchair Orienteering II: A Practical Guide To Route Planning*. Winnipeg, MB, Manitoba Orienteering Association.
- e. C0-011 Canadian Orienteering Federation. (1985). *Orienteering Level 2 Coaching Certification*. Vanier, ON, Fédération canadienne de course d'orientation.
- f. C0-023 A-CR-CCP-150/PT-001 Chapman, J.R. Major, M.B.E. (1968). *Orienteering: An Aid To Training*. London, England, Hillside Printing and Publishing Co.
- g. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary*. (Rev. Ed.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. matériel de présentation (tableau blanc/tableau-papier/rétroprojecteur) approprié pour une classe et une zone d'entraînement;
- b. carte pour course d'orientation/touristique/faite sur place;
- c. boussole d'orientation;
- d. balises de contrôle avec perforateurs de contrôle;

- e. fiches de contrôle;
- f. feuille de description du contrôle;
- g. chronomètre;
- h. matelas d'exercice;
- i. trousse de premiers soins;
- j. crayons et stylos; et
- k. sifflet.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. carte pour course d'orientation/touristique/faite sur place;
- b. boussole d'orientation;
- c. balises de contrôle avec perforateurs de contrôle;
- d. fiches de contrôle;
- e. feuille de description du contrôle;
- f. radios; et
- g. crayons et stylos.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Si la course d'orientation se déroule sur trois périodes d'exercice, elle comprendra deux périodes d'exercice la première soirée, suivie de deux périodes d'exercice pour le déroulement de la course d'orientation. La différence de temps sera empruntée de PE6.
- b. Si la course d'orientation prend place lors d'une journée complète d'activité, elle comprendra neuf périodes d'exercice.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 6

OREN 206 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement.** Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) des lunettes de sécurité;
 - (4) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
 - (5) un cadre de cible;
 - (6) une cible appropriée;
 - (7) les ordres permanents du champ de tir local;
 - (8) de la supervision; et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*, chapitre 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets lors de sa participation à une activité récréative de tir de précision en :
 - a. effectuant un contrôle de sécurité;
 - b. se servant des techniques de tir de précision; et
 - c. suivant les règles et les ordres donnés sur le champ de tir.
4. **Remarques.** Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).
5. **Matière complémentaire**
 - a. L'instruction complémentaire associée à l'OREN 206 est conçue pour améliorer l'expérience de tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) l'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine);
 - (2) l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée); et
 - (3) l'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir).

- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire du niveau de qualification un comme instruction complémentaire au niveau de qualification deux, plus précisément l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé).
- c. Lorsqu'il choisit le matériel complémentaire du niveau de qualification un, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 206 se limite à un total de dix périodes tenues pendant des séances ou pendant une journée d'instruction avec support. On doit utiliser un maximum de quatre périodes pour appuyer les OCOM C206.01 à C206.03, techniques de tir de précision. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser toutes les dix périodes.
- e. Il n'est pas nécessaire de diriger ces OCOM en ordre; par contre, les escadrons qui choisissent de se concentrer sur l'instruction de tir de précision doivent compléter les OCOM C206.01 à C206.03, techniques de tir de précision, avant de conduire l'OCOM C106.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision avec la carabine à air comprimé).

OCOM M206.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) des lunettes de sécurité;
 - (4) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
 - (5) un cadre de cible;
 - (6) une cible appropriée;
 - (7) un tapis de tir;
 - (8) les Ordres permanents du champ de tir local;
 - (9) de la supervision; et
 - (10) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Donner une séance d'information sur le champ de tir, y compris : a. expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir; b. réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir; c. réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé; d. décrire la disposition du champ de tir; et e. réviser les procédures pour se laver les mains à la fin du tir.	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-3-4 et 1-8-1 à 1-8-4)
PE2	Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes : a. le classement;	Activité pratique	75 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. les activités amusantes; c. les activités chronométrées; d. les activités de réalisation des compétences progressives; ou e. les activités compétitives en équipe ou individuelles.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Activité pratique : | 75 min |
| d. | Total : | 90 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 et servira à présenter des renseignements importants au sujet de l'activité de tir de précision.
- Une activité pratique a été choisie pour le PE2 parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision récréatif dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence.** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- une carabine à air comprimé des cadets;
- une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;
- des lunettes de sécurité;
- des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
- un cadre de cible;
- une cible appropriée;
- un tapis de tir;
- des drapeaux (rouge et vert); et
- les Ordres permanents du champ de tir local.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une carabine à air comprimé des cadets;
- une tige de sécurité pour carabine à air comprimé des cadets;

- c. des lunettes de sécurité;
- d. des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé;
- e. un cadre de cible;
- f. des cibles appropriées; et
- g. un tapis de tir.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les cadets doivent avoir passé le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets (qui se trouve dans l'A-CR-CCP-801/PG-002, chapitre 3, annexe C).

OCOM C206.01 – PRATIQUER LES TECHNIQUES POUR TENIR LA CARABINE

1. **Rendement.** Pratiquer les techniques pour tenir la carabine.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques pour tenir la carabine, y compris :
 - a. adopter la position de tir couchée; et
 - b. tenir la carabine à air comprimé des cadets, en se servant de la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets comme support.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer comment adopter la position de tir couchée en s'assurant que : a. le poids du corps est réparti uniformément; b. la position est stable tout le long du tir; c. le corps forme un angle de 5 à 20 degrés avec la ligne de visée; d. le corps est allongé et la colonne vertébrale est droite; e. la jambe gauche est parallèle avec la colonne vertébrale; f. le pied droit est en ligne droite ou tourné vers la droite; g. le pied gauche est allongé en ligne droite jusqu'à la pointe du pied, ou il pointe vers la droite; et h. le genou droit est remonté, afin que la cuisse forme un angle de 30 à 45 degrés par rapport à la jambe gauche.	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 2-7)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Expliquer et démontrer la façon de tenir la carabine à air comprimé des cadets en utilisant la bretelle, y compris : a. assembler la bretelle; b. mettre la bretelle sur le bras; c. ajuster le battant de bretelle; d. attacher la bretelle à la carabine à air comprimé des cadets; et e. ajuster le battant de bretelle.	Démonstration	10 min	A0-027 (p. 2-7 et 2-8)
PE3	Diriger une activité de technique pour tenir la carabine, y compris : a. la position couchée; et b. l'utilisation d'une bretelle.	Exécution	10 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Démonstration : | 15 min |
| c. | Exécution : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE1 et PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les techniques pour tenir la carabine que le cadet doit acquérir.
- La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets de pratiquer les techniques pour tenir la carabine sous supervision.

7. **Documents de référence.** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- une carabine à air comprimé des cadets;
- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets; et
- des tapis de tir (si disponible).

9. **Matériel d'apprentissage**

- une carabine à air comprimé des cadets;
- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets; et

- c. Des tapis de tir (si disponible).

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les instructions peuvent être modifiées pour les cadets gauchers (p. ex. indiquer la main gauche ou le pied gauche lorsque les instructions font appel à la main droite ou au pied droit).
- b. Le présent OCOM vise à améliorer et à développer davantage les techniques enseignées à l'OCOM M106.03 (Appliquer les techniques d'instruction du tir de précision).

OCOM C206.02 – PRATIQUER LES TECHNIQUES DE VISÉE

1. **Rendement.** Pratiquer les techniques de visée.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une cible appropriée;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques de visée avec la carabine, y compris :
 - a. déterminer la bonne utilisation de la vision;
 - b. cerner les aspects de la visée; et
 - c. mettre en pratique les techniques de respiration.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer comment utiliser la vision et la faire pratiquer par les cadets, incluant : a. trouver l'œil dominant; b. tirer avec les deux yeux ouverts; et c. éviter de fixer.	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 2-10)
PE2	Identifier et expliquer les aspects de la visée, incluant : a. le système de visée de la carabine à air comprimé des cadets, incluant : (1) la mire avant; et (2) la mire arrière, incluant : (a) le dioptre de la mire; (b) l'élévation; et (c) la dérive; b. la position naturelle de la tête; et c. la distance entre l'œil et la mire arrière.	Exposé interactif	25 min	A0-027 (p. 2-11)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	Nota : Expliquer que l'élévation représente le mouvement de bas en haut et que la dérive représente celui de gauche à droite dans la mire arrière. On ne traitera pas de l'ajustement des mires pour l'instant.			
PE3	Expliquer et démontrer la technique de respiration liée au tir de précision et la faire pratiquer par les cadets, incluant : a. discuter de l'importance d'une respiration contrôlée pour le tir de précision; et b. effectuer une séquence de respiration contrôlée.	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 2-12)

5. **Durée**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 30 min |
| c. | Exposé interactif : | 25 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE1 et PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées aux techniques de visée, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour présenter les méthodes de visée.

7. **Documents de référence.** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- une carabine à air comprimé des cadets;
- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- des cibles appropriées; et
- des tapis de tir (si disponibles).

9. **Matériel d'apprentissage**

- une carabine à air comprimé des cadets;
- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;

- c. des cibles appropriées; et
- d. des tapis de tir (si disponibles).

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C206.03 – PRATIQUER LES TECHNIQUES DE TIR

1. **Rendement.** Pratiquer les techniques de tir.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et/ou un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit pratiquer les techniques de tir avec la carabine à air comprimé des cadets, dans la position de tir couchée, y compris :
 - a. pratiquer l'alignement naturel;
 - b. démontrer le contrôle de la détente; et
 - c. définir le maintien de la visée.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer l'alignement naturel et demander aux cadets de le pratiquer : a. prendre une position couchée confortable; b. obtenir une image de visée; c. fermer les deux yeux; d. prendre des respirations normales afin de relâcher les muscles; e. regarder au travers des mires une fois à l'aise; f. ajuster la position du corps afin d'obtenir une image de visée appropriée; et g. effectuer le tir.	Démonstration et exécution	15 min	A0-027 (p. 1-5-7)
PE2	Démontrer et expliquer le contrôle de la détente, y compris : a. la position de la main sur la carabine; b. la position du doigt sur la détente; et c. pression sur la détente.	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-5-9 et 1-5-10)
PE3	Définir le suivi du coup comme l'action de maintenir une position couchée stable pour deux	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-5-10)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	secondes et de retrouver une image de visée après avoir tiré avec la carabine à air comprimé.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 15 min |
| c. | Démonstration : | 5 min |
| d. | Exposé interactif : | 5 min |
| e. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées aux techniques de tir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le contrôle de la détente.
- Un exposé interactif a été choisi pour le PE3 afin de présenter la matière de base concernant le maintien de la visée.

7. **Documents de référence.** A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- une carabine à air comprimé des cadets;
- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- des cibles appropriées; et
- des tapis de tir (si disponibles).

9. **Matériel d'apprentissage**

- une carabine à air comprimé des cadets;
- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
- des cibles appropriées; et
- des tapis de tir (si disponibles).

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 7

OREN 207 – SERVIR DANS UN ESCADRON DE CADETS DE L'AIR

1. **Rendement.** Servir dans un escadron de cadets de l'Air.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur le service dans un escadron de cadets de l'Aviation royale du Canada, y compris :
 - a. identifier les occasions d'instruction disponibles la deuxième année;
 - b. reconnaître les aspects marquants de l'histoire des cadets de l'Aviation royale du Canada;
 - c. reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local; et
 - d. identifier les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC.
4. **Remarques**
 - a. L'OCOM M207.01 (Identifier les occasions d'instruction du niveau de qualification deux) doit se dérouler au début de l'année d'instruction.
 - b. L'OCOM M207.04 (Identifier les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC) doit se dérouler avant les dates limites de présentation des demandes au CIEC.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 207 vise à améliorer les connaissances des cadets dans le domaine du service dans un escadron de cadets de l'Air :
 - (1) OCOM C207.01 (Décrire la structure des grades des cadets de la Marine Royale canadienne et des cadets royaux de l'Armée canadienne);
 - (2) OCOM C207.02 (Visiter un corps de cadets de la Marine royale canadienne/corps de cadets royaux de l'Armée canadienne ou un escadron de cadets de l'Air);
 - (3) OCOM C207.03 (Décrire l'unité d'affiliation);
 - (4) OCOM C207.04 (Visiter l'unité d'affiliation).
 - b. La matière complémentaire fournie dans l'OREN 207 se limite au total de huit périodes qui auront lieu pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les huit périodes.

OCOM M207.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DEUX

1. **Rendement.** Identifier les occasions d'instruction du niveau de qualification deux.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un document de cours sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) des occasions d'instruction du niveau de qualification deux;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les occasions d'instruction du niveau de qualification deux, dont les suivantes :
 - a. instruction obligatoire; et
 - b. instruction complémentaire.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les occasions d'instruction obligatoire du niveau de qualification deux, y compris : a. l'instruction commune aux éléments marine, armée et aviation des OCC : (1) civisme; (2) service communautaire; (3) leadership; (4) bonne forme physique et mode de vie sain; (5) sports récréatifs; (6) tir de précision avec la carabine à air comprimé; (7) connaissance générale des cadets; (8) exercice militaire; b. l'instruction propre à l'élément aviation : (1) aviation; (2) technologies de l'aviation; (3) aérospatiale; (4) survie pour équipage de vol.	Activité en classe	15 min	A0-010

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Identifier les occasions d’instruction complémentaire du niveau de qualification deux.	Exposé interactif	5 min	Voir la section Remarques du para. 11
PE3	Diriger une activité sur les occasions d’instruction du niveau de qualification deux.	Activité en classe	5 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Activité en classe : | 20 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- Une activité en classe a été choisie pour les PE1 et PE3, parce qu’il s’agit d’une façon interactive de stimuler l’esprit et l’intérêt des cadets.
- L’exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour initier les cadets et stimuler leur intérêt pour les occasions d’instruction du niveau de qualification deux.

7. **Documents de référence.** A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d’instruction**

- matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement;
- document de cours sur les OREN et les OCOM pour l’instruction du niveau de qualification deux qui se trouve à l’A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 7, annexe A; et
- du ruban.

9. **Matériel d’apprentissage.** Document de cours sur les OREN et les OCOM pour les occasions d’instruction du niveau de qualification deux qui se trouve à l’A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 7, annexe A.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- Pour les occasions d’instruction complémentaire du niveau de qualification deux dans le PE2, se référer au plan d’instruction annuel de l’escadron.
- Cet OCOM devrait se dérouler aussitôt que possible dans l’année d’instruction. Voir un exemple d’horaire au chapitre 2, [annexe B](#).

OCOM M207.02 – RECONNAÎTRE LES ASPECTS HISTORIQUES DES CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA (CARC)

1. **Rendement.** Reconnaître les aspects historiques des cadets de l'Aviation royale du Canada (CARC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître les aspects historiques des CARC, dont les suivants :
 - a. les événements marquants du programme des cadets de l'Air;
 - b. les uniformes; et
 - c. la Ligue des cadets de l'Air du Canada.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter les aspects historiques du programme des cadets de l'Air, dont les suivants : a. les événements marquants du programme des cadets de l'Air, y compris : (1) les guerres mondiales; (2) la période de l'après-guerre; (3) l'unification des Forces canadiennes; (4) les jeunes femmes dans le programme des cadets; b. les changements survenus dans l'uniforme de cadet de l'Air; c. les dates marquantes de la Ligue des cadets de l'Air, y compris : (1) les premiers jours; (2) l'inauguration; (3) la période de l'après-guerre; (4) les années post-unification, de 1968 à 2000.	Activité en classe	15 min	A0-045 C3-077
PE2	Discuter des aspects historiques des CARC : a. les sujets qui ont été intéressants;	Discussion de groupe	10 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. la raison pour laquelle les sujets ont été intéressants.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité en classe : | 15 min |
| c. | Discussion de groupe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter la matière et de stimuler l'intérêt des cadets.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur l'histoire du programme des cadets de l'Air.

7. **Documents de référence**

- A0-045 Cadets Canada. (2007). *À propos du programme – L'Histoire*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.cadets.ca/about-nous/histo_f.asp.
- C3-077 Ligue des cadets de l'Air. (2007). *Général – Historique*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.aircadetleague.com/General/history_f.html.

8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Après l'introduction, la salle de classe doit être divisée en trois groupes. Chaque groupe commencera à une station d'apprentissage différente et changera de station d'apprentissage toutes les cinq minutes.

OCOM M207.03 – RECONNAÎTRE LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU RÉPONDANT LOCAL

1. **Rendement.** Reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître les rôles et responsabilités du répondant local.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir le répondant et le comité répondant.	Exposé interactif	5 min	A0-040 p. 6/40
PE2	Décrire le comité répondant local, y compris : a. identifier le comité répondant local : (1) la Ligue des cadets de l'Air; (2) l'Association des Forces aériennes; (3) le Rotary Club; (4) la Légion; (5) le comité des parents, etc.; b. identifier les positions et membres du comité répondant local.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Expliquer les rôles et responsabilités du comité répondant : a. recruter les cadets; b. recruter les officiers dans l'escadron; c. vérifier les bénévoles; et d. fournir des bureaux et des installations d'instruction adéquats.	Exposé interactif	10 min	A0-040 A0-046

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux rôles et responsabilités du répondant local et présenter la matière de base.
7. **Documents de référence**
 - a. A0-040 2005-113124 *Protocole d'entente entre le MDN et les Liges* (2005). Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
 - b. A0-046 Scott, M. (Ed.). (2003). Clarifying Civilian Roles in Cadet Corps and Squadrons. *Cadence: The Leadership Magazine of the Canadian Cadet Movement*, Issue 11, p. 30-32.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Cet OCOM peut être enseigné par un membre d'un comité répondant local.
 - b. Le conférencier doit être informé des PE avant la leçon.

OCOM M207.04 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE DEUXIÈME ANNÉE DU CIEC

1. **Rendement.** Identifier les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) OAIC 51-01, *Aperçu du programme des cadets de l'Air*;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC, dont :
 - a. les domaines d'intérêt;
 - b. les cours donnés dans chaque domaine d'intérêt; et
 - c. les qualifications préalables aux cours donnés dans chaque domaine d'intérêt.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter les domaines d'intérêt de la programmation du CIEC, y compris : a. le conditionnement physique et les sports; b. la musique; c. le tir de précision; d. le leadership; e. l'aviation; f. la technologie de l'aviation; g. l'aérospatiale; h. la survie pour équipage de vol.	Discussion de groupe	10 min	A0-010 A0-033 A3-029
PE2	Discuter de la sélection des cours d'été de la deuxième année, y compris : a. tous les cours de trois semaines qui sont offerts dans chaque domaine d'intérêt commun; b. tous les cours de trois semaines qui sont offerts dans chaque domaine propre à un élément; c. les qualifications préalables au cours de trois semaines.	Exposé interactif	15 min	A0-010 A0-033 A3-003 A3-029

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Discussion de groupe : | 10 min |
| c. | Exposé interactif : | 15 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les occasions d'instruction de deuxième année du CIEC.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE2 pour initier les cadets aux occasions d'instruction de deuxième année du CIEC et stimuler leur intérêt.

7. **Documents de référence**

- a. A0-010 OAIC 11-03 D Cad 2. (2006). *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-033 OAIC 14-21 D Cad 3. (2004). *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. A3-003 OAIC 54-20 D Cad 3. (2000). *Directives d'entraînement estival – Cadets de l'Aviation royale du Canada*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- d. A3-029 OAIC 51-01 D Cad 3. (2006). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Cet OCOM doit se dérouler avant la date limite de demande d'instruction d'été.
- b. Il est fortement recommandé de remplir les formulaires de demande d'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.

OCOM C207.01 – DÉCRIRE LA STRUCTURE DES GRADES DES CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE ET DES CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

1. **Rendement.** Décrire la structure des grades des cadets de la Marine royale canadienne et des cadets royaux de l'Armée canadienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit décrire la structure des grades :
 - a. des cadets de la Marine royale du Canada; et
 - b. des cadets royaux de l'Armée canadienne.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire : a. la structure des grades des cadets de la Marine, dont les suivants : (1) matelot de 3^e classe (mat 3); (2) matelot de 2^e classe (mat 2); (3) matelot de 1^{re} classe (mat 1); (4) matelot-chef (matc); (5) maître de 2^e classe (m 2); (6) maître de 1^{re} classe (m 1); (7) premier maître de 2^e classe (pm 2); (8) premier maître de 1^{re} classe (pm 1); b. la structure des grades des cadets de l'Armée, dont les suivants : (1) cadet (cdt); (2) soldat (sdt); (3) caporal (cpl); (4) caporal-chef (cplc); (5) sergent (sgt); (6) adjudant (adj); (7) adjudant-maître (adjum);	Exposé interactif	10 min	A0-001 A1-003 A2-030

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(8) adjudant-chef (adjuc).			
PE2	Diriger une activité pour familiariser les cadets avec la structure des grades des cadets de la Marine et de l'Armée.	Jeux	15 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Jeux : | 15 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 pour initier les cadets à la structure des grades des cadets de la Marine et de l'armée, stimuler leur intérêt et présenter la matière de base.
- Le jeu a été choisi pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence**

- A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A1-003 A-CR-005-001/AG-001 D Cad 4. (Draft). *Instructions sur la tenue des cadets de la Marine royale du Canada*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A2-030 OAIC 40-03 D Cad 4. (2005). *Grades des cadets de l'Armée et effectif des corps de cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction**

- matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- des photocopies d'annexes; et
- du ruban.

9. **Matériel d'apprentissage. S.O.**

10. **Modalités de contrôle. S.O.**

11. **Remarques. S.O.**

OCOM C207.02 – VISITER UN CORPS DE CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE/CORPS DE CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE OU UN ESCADRON DE CADETS DE L'AIR

1. **Rendement.** Visiter un corps de cadets de la Marine royale canadienne/corps de cadets royaux de l'Armée canadienne ou un escadron de cadets de l'Air.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter un corps ou un escadron de cadets afin de reconnaître :
 - a. les différences entre les différents éléments et au sein des éléments propres à l'instruction des cadets;
 - b. l'histoire et les traditions :
 - (1) du corps/de l'escadron;
 - (2) de l'unité d'affiliation;
 - (3) de l'élément marine/armée; et
 - c. les voyages/échanges auxquels ont participé les corps/escadrons.
4. **Points d'enseignement.** On demande à l'instructeur de faire ce qui suit :
 - a. organiser une visite des installations du corps/de l'escadron;
 - b. déterminer le nombre de membres du personnel et de cadets;
 - c. décrire :
 - (1) l'instruction obligatoire propre à l'élément;
 - (2) l'histoire et les traditions :
 - (a) de l'élément;
 - (b) du corps/de l'escadron;
 - (c) de l'unité d'affiliation;
 - (3) certains voyages/échanges auxquels le corps/l'escadron a participé.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Sorties éducatives : 80 min
 - c. Total : 90 min

6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances de la matière déjà enseignée dans l'OCOM M207.01 (Identifier les occasions d'instruction du niveau de qualification deux), l'OCOM M207.02 (Reconnaître les aspects historiques des cadets de l'Aviation royale du Canada (CARC)) et l'OCOM C107.04 (Participer à une activité relative à l'histoire de l'escadron) en faisant participer les cadets à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Si cet OCOM est retenu comme instruction complémentaire, il est recommandé d'enseigner l'OCOM C207.01 (Décrire la structure des grades des cadets de la Marine royale canadienne et des cadets royaux de l'Armée canadienne) avant la visite.
 - b. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
 - c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

OCOM C207.03 – DÉCRIRE L'UNITÉ D'AFFILIATION

1. **Rendement.** Décrire l'unité d'affiliation.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit décrire l'unité d'affiliation.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire l'unité d'affiliation, y compris : a. ses effectifs; b. son emplacement; c. son rôle dans le mandat global des FC; d. sa date de formation; e. les édifices qu'elle occupe; f. certaines traditions de l'unité d'affiliation; g. les déploiements passés et futurs; h. toutes les médailles et tous les prix spéciaux décernés à ses membres; et i. autres faits dignes de mention.	Exposé interactif	25 min	
PE2	Diriger une activité sur l'unité d'affiliation.	Activité en classe	10 min	

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	25 min
c. Activité en classe :	10 min
d. Total :	40 min
6. **Justification**
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 pour initier les cadets à l'histoire de l'unité d'affiliation et stimuler leur intérêt.
 - b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour l'histoire de l'unité d'affiliation.

7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. L'instructeur de cette leçon peut être membre de l'escadron ou de l'unité d'affiliation.
 - b. Si l'unité d'affiliation a accès à du matériel de promotion, celui-ci peut servir de documents de référence et/ou de matériel d'instruction et d'apprentissage.
 - c. Les sujets couverts dans le PE1 peuvent varier d'une unité d'affiliation à l'autre. L'instructeur devrait déterminer les faits dignes de mention relatifs à l'unité d'affiliation avant la leçon.
 - d. Les affiches créées pendant cette leçon peuvent être utilisées lors d'une démonstration à la cérémonie de la revue annuelle.

OCOM C207.04 – VISITER L'UNITÉ D'AFFILIATION

1. **Rendement.** Visiter l'unité d'affiliation.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter l'unité d'affiliation afin de mieux comprendre la responsabilité des Forces canadiennes (FC) dans le soutien du programme des cadets.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer les points suivants :
 - a. les effectifs de l'unité d'affiliation;
 - b. le rôle de l'unité d'affiliation dans le mandat global des FC;
 - c. la date de formation de l'unité d'affiliation;
 - d. les édifices qu'a occupés l'unité d'affiliation;
 - e. tous les déploiements auxquels a participé l'unité d'affiliation;
 - f. toutes les médailles et tous les prix spéciaux décernés à des membres de l'unité d'affiliation; et
 - g. autres faits dignes de mention.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Sorties éducatives : 80 min
 - c. Total : 90 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin d'améliorer les connaissances des cadets relativement au mandat global des Forces canadiennes.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Cet OCOM ne peut être enseigné que par les escadrons qui ont une unité d'affiliation se trouvant dans le secteur d'entraînement local, comme décrit dans l'OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*, paragraphe 4b(1).

- b. Le personnel de l'escadron de cadets doit déterminer si un guide escortera le groupe ou si un instructeur de l'escadron sera responsable d'organiser la visite. Si un instructeur de l'escadron est responsable de la visite, il doit faire une recherche préliminaire sur tous les points d'enseignement.
- c. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
- d. Si l'unité d'affiliation a accès à du matériel de promotion, celui-ci peut servir de documents de référence et/ou de matériel d'instruction et d'apprentissage.
- e. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 8

OREN 208 – EXÉCUTER DE L'EXERCICE MILITAIRE EN TANT QUE MEMBRE D'UNE ESCOUADE

1. **Rendement.** Exécuter de l'exercice militaire en tant que membre d'une escouade.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit exécuter de l'exercice militaire à titre de membre d'une escouade, incluant :
 - a. la façon de tourner à gauche et à droite en marchant;
 - b. la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois, à partir de la halte; et
 - c. la formation de la file indienne par l'escouade en ligne, à partir de la halte.
4. **Remarques.** On conseille aux instructeurs de suivre l'ordre des OCOM, car les OCOM ultérieurs dépendent des OCOM précédents.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 208 est conçue pour donner des occasions additionnelles aux escadrons de cadets qui s'intéressent à l'exercice militaire, de perfectionner les compétences des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
 - (1) l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue) permet la pratique de l'instruction obligatoire du niveau de qualification un; et
 - (2) l'OCOM C208.02 (Exécuter de l'exercice militaire avec armes).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire du niveau de qualification un comme instruction complémentaire pour le niveau de qualification deux, plus précisément l'OCOM C108.01 (Exécuter des mouvements d'exercice militaire supplémentaires). On peut choisir les mouvements d'exercice militaire de l'A-PD-201-000/PT-000, chapitre 2 ou 3.
 - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 208 se limite à un total de neuf périodes, dont un maximum de six périodes peuvent être utilisées pour appuyer l'OCOM C108.01 (Exécuter les mouvements d'exercice militaire supplémentaires) et l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue), qui doivent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M208.01 – TOURNER À GAUCHE ET À DROITE EN MARCHANT

1. **Rendement.** Tourner à gauche et à droite en marchant.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit tourner à gauche et à droite en marchant à titre de membre d'une escouade.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la façon de tourner à gauche en marchant et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 3-29 et 3-30)
PE2	Expliquer et démontrer la façon de tourner à droite en marchant et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 3-31)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Démonstration et exécution : 50 min
 - c. Total : 60 min
6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de tourner en marchant, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des cérémonies militaires.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM M208.02 – FORMER UNE FILE INDIENNE DE LA HALTE

1. **Rendement.** Former une file indienne de la halte.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit exécuter, à titre de membre d'une escouade, la formation de la file indienne à partir de la halte, y compris :
 - a. la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois, à partir de la halte; et
 - b. la formation de la file indienne par l'escouade en ligne, à partir de la halte.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la formation de la file indienne par l'escouade en colonne par trois à partir de la halte et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 3-43 et 3-44)
PE2	Expliquer et démontrer la formation de la file indienne par l'escouade en ligne à partir de la halte et permettre aux cadets de la pratiquer.	Démonstration et exécution	10 min	A0-002 (p. 3-45 et 3-46)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer la formation de la file indienne à partir de la halte, sous supervision.
7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes* Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des cérémonies militaires.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

OCOM C208.01 – S'EXERCER À UNE CÉRÉMONIE MILITAIRE DANS LE CADRE D'UNE REVUE

1. **Rendement.** S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit participer à une revue d'un exercice de cérémonie militaire choisi parmi les OCOM M108.01 à M108.11.
4. **Points d'enseignement.** Selon le document de référence.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Démonstration et exécution : 50 min
 - c. Total : 60 min
6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'exercice de cérémonie militaire, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000 Direction – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée tout au long des pratiques de l'exercice militaire, des soirées d'instruction hebdomadaires et des cérémonies militaires.
 - b. Un maximum de deux périodes a été prévu pour cet OCOM afin d'effectuer la révision de tout exercice militaire obligatoire appris aux OCOM M108.01 à M108.11.
 - c. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
 - d. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cet OCOM.

OCOM C208.02 – EXÉCUTER DE L'EXERCICE MILITAIRE AVEC ARMES

1. **Rendement.** Exécuter de l'exercice militaire avec armes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements;
 - (2) un fusil pour l'exercice militaire;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercices ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-053/PT-001, *Manuel de l'exercice militaire et du cérémonial des cadets de la Marine*, chapitre 2, le cadet doit exécuter de l'exercice militaire avec armes à titre de membre d'une escouade.
4. **Points d'enseignement.** Selon le document de référence.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Démonstration et exécution :	230 min
c. Total :	240 min
6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer l'exercice militaire avec armes, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
7. **Documents de référence.** A0-038 A-CR-CCP-053/PT-001 D Cad. (2000). *Manuel de l'exercice militaire et du cérémonial des Cadets de la Marine*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un fusil pour l'exercice militaire.
9. **Matériel d'apprentissage.** Un fusil pour l'exercice militaire.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour faire les démonstrations de cette leçon.
 - b. La répartition recommandée des leçons portant sur l'exercice militaire de base avec des armes est la suivante :
 - (1) adopter les positions « garde-à-vous », « en place repos » et « repos » avec armes, y compris (une période) :
 - (a) la position du « garde-à-vous »;
 - (b) de la position « garde à vous » à la position « en place repos »;

- (c) de la position « en place repos » à la position « repos »;
 - (d) de la position « repos » à la position « en place repos »; et
 - (e) de la position « en place repos » à la position « garde à vous »;
 - (2) exécuter les positions « au sol armes » et « ramassez armes » (une période);
 - (3) exécuter de la position au pied armes à la position sur l'épaule armes et de la position sur l'épaule armes à la position au pied armes (une période);
 - (4) exécuter l'alignement d'une escouade avec armes (une période);
 - (5) exécuter les saluts avec armes à la halte, y compris (deux périodes) :
 - (a) salut à la position sur l'épaule armes;
 - (b) de la position sur l'épaule armes à la position présentez armes; et
 - (c) de la position présentez armes à la position sur l'épaule armes; et
 - (6) marcher et arrêter au pas cadencé avec armes (une période).
- c. Aucun guide pédagogique n'est fourni pour cet OCOM.

SECTION 9

OREN 211A – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS COMPÉTITIVES DE BIATHLON D'ÉTÉ

1. **Rendement.** Participer à des activités compétitives de biathlon d'été.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) des lunettes de sécurité;
 - (3) des plombs approuvés pour la carabine à air comprimé des cadets;
 - (4) des contenants pour les plombs;
 - (5) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
 - (6) les ordres permanents du champ de tir local;
 - (7) de la supervision; et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8; et
 - (2) Un parcours établi de course d'environ 500 à 1000 m.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit, à titre de membre d'une section, participer à des activités compétitives de biathlon d'été, incluant :
 - a. courir un circuit de 500 à 1000 m;
 - b. effectuer un exercice de tir de groupement de huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième circuit de 500 à 1000 m;
 - d. effectuer un exercice de tir de groupement de huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un dernier circuit de 500 à 1000 m; et
 - f. terminer la course.
4. **Remarques**
 - a. Les cadets doivent avoir complété l'OREN C111 (Participer à une activité de biathlon d'été) avant de participer à une activité compétitive de biathlon d'été.
 - b. Les cadets qui ont de la difficulté à pomper la carabine à air comprimé des cadets peuvent recevoir de l'aide.

- c. Toutes les activités du champ de tir doivent être supervisées par un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).

5. **Matière complémentaire**

- a. L'OREN 211 (Participer à des activités compétitives de biathlon d'été) est un ensemble pédagogique qui vise à donner au cadet une occasion de participer à des activités compétitives de biathlon d'été.
- b. Les escadrons qui décident de compléter l'OREN 211 à titre d'instruction complémentaire peuvent compléter les OCOM C211.01 à C211.03 ou l'ensemble des OCOM C211.01 à C211.04. Les escadrons ne peuvent pas compléter l'OCOM C211.04 (Participer à une activité compétitive de biathlon d'été) si les cadets n'ont pas complété les OCOM C211.01 à C211.03.
- c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 211 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support.

OCOM C211.01 – RECONNAÎTRE LES OCCASIONS DE BIATHLON CIVIL

1. **Rendement.** Reconnaître les occasions de biathlon civil.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit reconnaître les occasions de biathlon civil, incluant :
 - a. les occasions d'instruction; et
 - b. les événements compétitifs.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter les occasions d'entraînement pour le biathlon aux échelons local, provincial ou territorial, national et international.	Exposé interactif	10 min	C0-082 C0-148 C0-149
PE2	Présenter les occasions de biathlon compétitif aux échelons local, provincial ou territorial, national et international.	Exposé interactif	10 min	C0-082 C0-148
PE3	Identifier les biathlètes célèbres qui ont été initiés à leur sport grâce au programme des cadets du Canada.	Exposé interactif	5 min	A0-049 C0-082 C0-153

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux événements de biathlon civil et stimuler leur intérêt.
7. **Documents de référence**
 - a. A0-042 Unité régionale de soutien aux cadets (Centre). (2007). *Programme de sécurité pour le tir de précision et les armes à feu à l'intention des cadets*. Extrait le 18 avril 2007 du site http://www.central.cadets.ca/events/biath_cadetmarksman_f.html.

- b. C0-082 Biathlon Canada. (2007). *Biathlon Canada*. Extrait le 12 février 2007 du site <http://www.biathloncanada.ca>.
 - c. C0-148 Union Internationale de Biathlon (2007). *Union Internationale de Biathlon*. Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.biathlonworld.com>.
 - d. C0-149 Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, ON, Biathlon Canada.
 - e. C0-153 Bibliothèque et Archives Canada. (2000). *Myriam Bédard*. Extrait le 30 avril 2007 du site <http://www.collectionscanada.ca/femmes/002026-223-f.html>.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C211.02 – COURIR SUR UN TERRAIN À GÉOGRAPHIE DIFFÉRENTE

1. **Rendement.** Courir sur un terrain à géographie différente.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement composé de terrains à géographie différente assez grand pour y établir un parcours de course de 20 à 40 m.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit :
 - a. participer à un échauffement;
 - b. se pratiquer à courir sur un terrain à géographie différente; et
 - c. participer à une récupération.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les techniques de course sur un terrain à géographie différente, y compris : a. la posture et l'alignement du corps; b. la position du pied; et c. l'endurance.	Exposé interactif	5 min	C0-080
PE2	Diriger une séance d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à : a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE3	Superviser les cadets pendant qu'ils courent sur un terrain à géographie différente.	Activité pratique	5 min	
PE4	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles.			
PE5	Décrire comment créer et mettre en œuvre un programme de course.	Exposé interactif	5 min	C0-146

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Activité pratique : | 15 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE5 afin d'initier les cadets aux techniques de course sur un terrain à géographie différente et sur la façon de mettre en œuvre un programme de course.
- Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à la course sur un terrain à géographie différente dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence

- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 16 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (aucune date). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- C0-080 Cool Running. (2007). *Fitness and Performance*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.coolrunning.com/engine/2/2_3/181.shtml.

- h. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- i. C0-146 Will-Weber, M. (2006). *Runner's World: Beginner's: Training: First Steps*. Extrait le 18 avril 2007 du site <http://www.runnersworld.com/article/printer/1,7124,s6-380-381-386-678-0.00.html>.
- j. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5-Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier) approprié au secteur d'entraînement; et
- b. un sifflet.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** On peut utiliser des escaliers à la place d'un terrain à géographie différente.

OCOM C211.03 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS EN SE SERVANT D'UNE BRETELLE, APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

1. **Rendement.** Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
 - (4) des lunettes de sécurité;
 - (5) un tapis de tir;
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine), réviser les techniques pour tenir la carabine en utilisant la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets.	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2-7 et 2-8)
PE2	Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE3	Diriger une activité de tir à la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique.	Activité pratique	10 min	
PE4	Diriger une séance de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Activité pratique :	20 min
d.	Total :	30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de réviser les techniques pour tenir la carabine en utilisant la bretelle de la carabine à air comprimé des cadets.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4 parce qu'il s'agit d'une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du tir à la carabine à air comprimé des cadets en utilisant la bretelle de la carabine, après une activité physique.

7. Documents de référence

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Programme de tir de précision des cadets : Manuel de référence*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- c. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 16 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.
- d. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- e. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physioline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- f. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- g. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching For Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- h. C0-080 Cool Running. (2007). *Cool Running*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.coolrunning.com/engine/2/2_3/181.shtml.
- i. C0-085 Daisy Outdoor Products. (2006). *AVANTI Competition Pellet Rifle: Operation Manual: AVANTI Legend Model 853*. Rogers, AR, Daisy Outdoor Products.
- j. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- k. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#11>.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. des tapis de tir;
- c. des carabines à air comprimé des cadets; et
- d. une bretelle pour carabine à air comprimé des cadets.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une carabine à air comprimé des cadets;
- b. une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
- c. des lunettes de sécurité;
- d. des cadres de cibles; et
- e. une bretelle pour carabine à air comprimé des cadets.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. L'OCOM C206.01 doit être complété avant cette leçon.

OCOM C211.04 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ COMPÉTITIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ

1. **Rendement.** Participer à une activité compétitive de biathlon d'été.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) des lunettes de sécurité;
 - (4) des plombs de calibre 0.177 pour la carabine à air comprimé;
 - (5) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART);
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002.
 - (2) Un parcours de course de 500 à 1000 m sur un terrain à géographie différente.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d'été, incluant :
 - a. courir un circuit de 500 à 1000 m;
 - b. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième circuit de 500 à 1000 m;
 - d. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups pour tenter d'activer les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un dernier circuit de 500 à 1000 m; et
 - f. terminer la course.
4. **Points d'enseignement**
 - a. Expliquer les composantes d'une activité compétitive de biathlon d'été, incluant :
 - (1) la description du parcours;
 - (2) les règles et règlements;
 - (3) le pointage;
 - (4) les pénalités; et
 - (5) les zones interdites.

- b. Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) étirer les muscles;
 - (2) augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque;
 - (3) agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et
 - (4) augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire.
- c. Diriger une activité compétitive de biathlon d'été conformément au paragraphe 3. Les précisions sur la description du parcours et la disposition du champ de tir se trouvent dans l'A-CR-CCP-802/PF-002.
- d. Diriger une récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :
 - (1) permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique afin d'aider à prévenir les blessures;
 - (2) préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et
 - (3) étirer les muscles.

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|---------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité pratique : | 155 min |
| d. | Total : | 180 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de montrer l'application des règles, des principes et des concepts d'un biathlon d'été.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE2 à PE4, parce qu'il s'agit d'une façon interactive d'initier les cadets au biathlon d'été. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Programme de tir de précision des cadets: manuel de référence*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-032 Cadets Canada. (2002). *Règlements des compétitions de biathlon et règlements disciplinaires de l'UIB concernant les cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-036 Cadets Canada. (aucune date). *Mouvement des cadets du Canada : Série de championnats du biathlon*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- d. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- e. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferson.org/warmup.php>.

- f. C0-058 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Running Exercises*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=46>.
- g. C0-059 Webb Physiotherapists Inc. (aucune date). *Exercise Programme for Squash, Tennis, Softball, Handball*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.physionline.co.za/conditions/article.asp?id=49>.
- h. C0-060 Impacto Protective Products Inc. (1998). *Exercises*. Extrait le 25 octobre 2006 du site <http://www.2protect.com/work3b.htm>.
- i. C0-061 City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch Your Limits: A Smart Guide to Stretching for Fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility>.
- j. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.
- k. C0-154 Hansen, B. (1999). *Moving on the Spot: Fun and Physical Activity: A Collection of 5 Minute Stretch and Movement Sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#1>.

8. Matériel d'instruction

- a. des carabines à air comprimé des cadets (une par pas de tir);
- b. des bretelles de carabine à air comprimé des cadets (une par pas de tir);
- c. des lunettes de sécurité (une paire par pas de tir);
- d. des tapis de tir (deux par pas de tir);
- e. des cadres de cible (un par pas de tir);
- f. des cibles BART (une par pas de tir);
- g. des feuilles de pointage pour le biathlon, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- h. des feuilles de contrôle du parcours, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- i. des feuilles de notation des tirs, qui se trouvent dans l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 9, annexe D;
- j. un tableau d'affichage; et
- k. des chronomètres.

9. Matériel d'apprentissage

- a. des carabines à air comprimé des cadets;
- b. des bretelles de carabine à air comprimé des cadets;
- c. des lunettes de sécurité;
- d. des tapis de tir;
- e. des cadres de cible;

- f. des plombs de calibre 0.177 pour la carabine à air comprimé;
- g. des contenants pour les plombs;
- h. des cadres de cible; et
- i. des cibles BART.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les résultats devraient être affichés pour que les cadets puissent les voir. L'OREN 211 correspond à une activité d'instruction complémentaire. L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets de participer à une activité compétitive de biathlon d'été.
- b. Les OCOM suivants doivent être enseignés avant de donner cette leçon : C111.01 (Participer à une séance d'information sur le biathlon), C111.02 (Courir des sprints courts), C111.03 (Introduction aux compétences de tir de précision pour le biathlon d'été en utilisant la carabine à air comprimé des cadets), C211.01 (Reconnaître les occasions de biathlon civil), C211.02 (Courir sur un terrain à géographie différente) et C211.03 (Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique).

OREN C211B – PARTICIPER À UN BIATHLON D'ÉTÉ COMPÉTITIF

1. **Rendement.** Participer à un biathlon d'été compétitif.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) lunettes de protection;
 - (3) plombs approuvés pour carabine à air comprimé des cadets;
 - (4) contenants pour les plombs;
 - (5) cible biathlon pour carabines à air;
 - (6) ordres permanents du champ de tir;
 - (7) supervision; et
 - (8) aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) champ de tir pour carabine à air construit conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8; et
 - (2) parcours de course planifié d'une distance approximative de 500 à 1000 m.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés et en tant que membre d'une section, le cadet participera à un biathlon d'été compétitif, comprenant :
 - a. courir un parcours en boucle de 500 à 1000 m;
 - b. tirer huit plombs dans le but d'activer chacune des cinq cibles de la cible biathlon pour carabines à air;
 - c. courir un deuxième parcours en boucle de 500 à 1000 m;
 - d. tirer huit plombs dans le but d'activer chacune des cinq cibles de la cible biathlon pour carabines à air;
 - e. courir un dernier parcours en boucle de 500 à 1000 m; et
 - f. terminer l'évènement.
4. **Remarques**
 - a. Les cadets doivent avoir complété l'OREN C111 (Participer à un biathlon d'été) avant de pouvoir participer au biathlon d'été compétitif.
 - b. Il est permis d'aider les cadets ayant de la difficulté à actionner le mécanisme de la carabine à air comprimé des cadets.
 - c. Le déroulement complet des activités doit se faire sous la direction d'un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).

5. Matière complémentaire

- a. L'OREN 211 (Participer à un biathlon d'été compétitif) est une option complémentaire ayant pour but de donner la chance aux cadets de participer à un biathlon d'été compétitif.
- b. Les escadrons choisissant l'OREN 211 pour exercice complémentaire peuvent effectuer les OREN C211.01 à C211.03 ou l'exercice au complet, OREN C211.01 à C211.04. Les escadres ne peuvent organiser un OREN C211.04 (Participer à un biathlon d'été compétitif) à moins que les cadets n'aient complété les OREN C211.01 à C211.03.
- c. L'instruction complémentaire reliée au OREN 211 se limite à un total de neuf périodes pouvant s'étaler en plusieurs périodes ou lors d'une journée organisée.

OCOM C211.01 – IDENTIFIER LES POSSIBILITÉS DE PARTICIPER À UN BIATHLON CIVIL

1. **Rendement.** Identifier les possibilités de participer à un biathlon civil.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) pamphlets;
 - (2) supervision; et
 - (3) aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Salle de cours appropriée ou une zone d'exercice assez grande pour accueillir le groupe en entier.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence indiqués, le cadet devra identifier les possibilités de participer à un biathlon civil, c'est-à-dire :
 - a. les possibilités de participer à des entraînements; et
 - b. les compétitions.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter les possibilités de participation à des entraînements, entre autres les camps et centres d'entraînement en biathlon provinciaux, territoriaux et internationaux. Nota : Un pamphlet est reproduit à l'annexe A du guide pédagogique pour cet OREN.	Exposé interactif	15 min	C0-082 C0-086 C0-087 C0-088
PE2	Présenter les compétitions se déroulant dans un cadre provincial, territorial ou international. Nota : Un pamphlet est reproduit à l'annexe B du guide pédagogique pour cet OREN.	Exposé interactif	10 min	C0-082 C0-086 C0-087 C0-088

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** Le choix d'une lecture interactive sert à orienter les cadets vers la possibilité de participer à des biathlons civils et à éveiller leur intérêt.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-082 Biathlon Canada. (2007). *Biathlon Canada*. Extrait le 12 février 2007 du site <http://www.biathloncanada.ca>.

- b. C0-086 Biathlon Canada. (2007). *Biathlon Canada*. Extrait le 16 février 2007 du site <http://www.biathloncanada.ca/main.asp?cmd=cat&ID=314&lan=0>.
 - c. C0-087 Biathlon Canada. (2007). *Biathlon Canada*. Extrait le 12 février 2007 du site <http://www.biathloncanada.ca/main.asp?cmd=cat&ID=315&lan=0>.
 - d. C0-088 Canada Winter Games. (2007). *Canada Winter Games*. Extrait le 16 février 2007 du site <http://www.canadawintergames.ca?content/HomePage.asp?langid=1>.
- 8. **Matériel d’instruction.** Matériel de présentation (tableau blanc/tableau-papier/rétroprojecteur) approprié pour une classe et une zone d’entraînement.
 - 9. **Matériel d’apprentissage.** Pamphlets des annexes A et B du guide pédagogique.
 - 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
 - 11. **Remarques.** S.O.

OCOM C211.02 – PARTICIPER À DES EXERCICES DE COURSE

1. **Rendement.** Participer à des exercices de course.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) supervision; et
 - (2) aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Zone d'entraînement à géographie différente assez grande pour établir un parcours de course de 20 à 40 m.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence indiqués, le cadet doit :
 - a. participer à une séance de réchauffement;
 - b. se pratiquer à des exercices de course pour faire la preuve d'un bon alignement du corps sur un terrain à géographie différente; et
 - c. participer à une séance de récupération.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une séance de réchauffement composée d'exercices cardiovasculaires légers, pour : a. étirer les muscles; b. augmenter l'activité respiratoire et le rythme cardiaque; c. dilater les capillaires musculaires afin de permettre un plus haut débit sanguin; et d. accroître la chaleur musculaire afin d'améliorer la réaction des muscles.	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113)
PE2	Expliquer et démontrer puis demander aux cadets se pratiquer aux exercices de course suivants : a. pratiquer l'alignement du corps sur un terrain à géographie différente, c'est-à-dire : (1) placement des pieds; et (2) posture; et b. accroître l'endurance sur un terrain à géographie différente.	Démonstration et exécution	10 min	C0-080
PE3	Diriger une séance de récupération composée d'activités cardiovasculaires léger, pour :	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. permettre à l'organisme de récupérer peu à peu de l'activité physique et ainsi prévenir les blessures; b. préparer les systèmes respiratoire et cardiovasculaire à retourner à un rythme normal; et c. étirer les muscles.			
PE4	Expliquer la manière de concevoir un programme de course, c'est-à-dire : a. un calendrier de course; et b. l'essai courir-parler.	Exposé interactif	5 min	C0-080

5. Durée

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité pratique : | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 10 min |
| d. | Exposé interactif : | 5 min |
| e. | Total : | 30 min |

6. Justification

- Le choix d'une activité pratique pour les PE1 et PE4 est une manière interactive de présenter le cadet à une séance de réchauffement et de récupération dans un environnement sécuritaire et sous supervision.
- Le choix d'une démonstration et d'une exécution pour les PE2 et PE3 permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les habiletés requises pour la course que le cadet devra acquérir tout en fournissant aux cadets la chance de se pratiquer à la course sous supervision.
- Le choix d'un exposé interactif pour le PE5 permet de présenter aux cadets les méthodes pour accroître l'endurance cardiovasculaire.

7. Documents de référence

- C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON et Buffalo, NY, Mosaic Press.
- C0-080 Cool Running. (2007). *Cool Running*. Extrait le 12 février 2007 du site http://www.coolrunning.com/engine/2/2_3/181.shtml.

8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (tableau blanc/tableau-papier) approprié pour la zone d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Il est possible d'utiliser des escaliers au lieu d'un terrain à géographie différente.

OCOM C211.03 – DÉMONTRER LES HABILITÉS D'ADRESSE AU TIR AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS DANS LE CADRE DU BIATHLON D'ÉTÉ

1. **Rendement.** Démontrer les habiletés d'adresse au tir avec la carabine à air comprimé des cadets dans le cadre du biathlon d'été.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) bretelle pour la carabine à air comprimé des cadets;
 - (3) matelas de tir;
 - (4) supervision; et
 - (5) aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Salle de cours appropriée ou une zone d'exercice assez grande pour accueillir le groupe en entier.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence indiqués, le cadet doit démontrer des habiletés au tir dans le cadre d'un biathlon d'été, c'est-à-dire :
 - a. régler la tension et le point de pivotement de la bretelle pour la carabine à air comprimé des cadets en position couchée;
 - b. régler l'alignement des mires en position couchée; et
 - c. connaître la séquence de tir.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM C206.01 (Pratique des techniques de maniement), récapituler avec les cadets et leur permettre ensuite de pratiquer : a. le réglage de la position de la bretelle pour la carabine à air comprimé des cadets sur le bras en position couchée; et b. le réglage de l'émerillon du battant de bretelle en position couchée.	Démonstration et exécution	10 min	A0-027 (p. 1-5-14 à 1-5-16 et 2-15)
PE2	Après une courte séance d'activité cardiovasculaire (p. ex. 15 sauts avec écarts) laisser les cadets se mettre en position couchée et régler la bretelle pour la carabine à air comprimé des cadets.	Activité pratique	5 min	A0-027 (p. 1-5-2 à 1-5-4, 2-7 et 2-8)
PE3	Conformément à l'OCOM M106.03 (Mise en pratique des techniques de base d'habiletés au tir), récapituler avec les cadets et leur permettre	Démonstration et exécution	5 min	A0-027 (p. 1-5-1, 1-5-2, 2-11 et 2-12)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	de pratiquer le réglage des mires en position couchée.			
PE4	Décrire la séquence de tir, c'est-à-dire : a. préparation; b. alignement naturel; c. attaque; d. tir; et e. recharge. Nota : Si plus d'un plomb est tiré, recommencer la séquence à partir de l'attaque.	Exposé interactif	5 min	A0-082

5. Durée

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Démonstration et exécution : | 15 min |
| c. | Activité pratique : | 5 min |
| d. | Exposé interactif : | 5 min |
| e. | Total : | 30 min |

6. Justification

- a. Le choix de la démonstration et de l'exécution pour les PE1 et PE3 permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la méthode d'utilisation de la bretelle pour la carabine à air comprimé des cadets, le réglage de l'émerillon et l'alignement de la mire tout en donnant la chance au cadet de pratiquer ces habiletés sous supervision.
- b. Le choix d'une activité pratique pour le PE2 est une manière interactive permettant aux cadets de se pratiquer à adopter la position couchée et d'utiliser la bretelle pour la carabine à air comprimé des cadets après avoir effectué une séance d'activités cardiovasculaires, le tout dans un environnement sécuritaire et supervisé. Cette activité aide au développement des habiletés d'adresse au tir dans un cadre de défi et d'amusement.
- c. Le choix d'un exposé interactif pour le PE4 a pour but de présenter la séquence de tir.

7. Documents de référence

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense Nationale.
- b. C0-082 Koterlitzov, N. et Ball, A. (2000). *The Shooting Cookbook: Shooting Drills for Precision Shooting, Sequence Shooting, Biathlon and Summer Biathlon*. Vancouver, BC, Aball Software Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. Matériel de présentation (tableau blanc/tableau-papier/rétroprojecteur) approprié pour une classe et une zone d'entraînement;
- b. matelas de tir;

- c. carabine à air comprimé des cadets; et
- d. bretelle pour la carabine à air comprimé des cadets.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. carabine à air comprimé des cadets; et
- b. bretelle pour la carabine à air comprimé des cadets.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C211.04 – PARTICIPER À UN BIATHLON D'ÉTÉ COMPÉTITIF

1. **Rendement.** Participer à un biathlon d'été compétitif.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) carabine à air comprimé des cadets;
 - (2) lunettes de protection;
 - (3) plombs approuvés pour carabine à air comprimé des cadets;
 - (4) contenants pour les plombs;
 - (5) cible biathlon pour carabines à air;
 - (6) supervision; et
 - (7) aide, au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) champ de tir pour carabine à air construit conformément à la A-CR-CCP-177/PT-002, chapitre 1, section 8; et
 - (2) parcours de course planifié d'une distance approximative de 500 à 1000 m.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence indiqués, le cadet participera à un biathlon d'été compétitif, comprenant :
 - a. courir un parcours en boucle de 500 à 1000 m;
 - b. tirer huit plombs dans le but d'activer chacune des cinq cibles de la cible biathlon pour carabines à air;
 - c. courir un deuxième parcours en boucle de 500 à 1000 m;
 - d. tirer huit plombs dans le but d'activer chacune des cinq cibles de la cible biathlon pour carabines à air;
 - e. courir un dernier parcours en boucle de 500 à 1000 m; et
 - f. terminer la course.
4. **Points d'enseignement**
 - a. Diriger une rencontre avec le capitaine d'équipe, pour discuter de :
 - (1) l'appel nominal;
 - (2) la présentation des tâches clés;
 - (3) l'horaire;
 - (4) le parcours de course;
 - (5) les lignes de zérotage;

- (6) les lignes de tir;
 - (7) le pointage;
 - (8) les conditions météorologiques;
 - (9) les zones hors limites; et
 - (10) tout renseignement pouvant être suggéré.
- b. Expliquer les règles et règlements suivants pour un biathlon d'été :
- (1) la course doit se terminer selon la séquence prévue et en suivant le parcours balisé;
 - (2) les carabines doivent être placées sur le pas de tir par le personnel du champ de tir et doivent rester sur le pas de tir une fois que chaque cadet aura terminé ses tirs;
 - (3) le cadet doit laisser la culasse et le mécanisme à pompe ouvert après le tir;
 - (4) tous les tirs doivent être effectués en position couchée;
 - (5) le cadet doit tirer dans sa ligne désignée seulement;
 - (6) les aides au tir ne sont pas permises;
 - (7) il est permis d'aider les cadets ayant de la difficulté à actionner le mécanisme de la carabine à air comprimé des cadets;
 - (8) le personnel du champ de tir s'occupera de remplacer les carabines inutilisables, les cibles seront remises en position initiale et le cadet pourra tirer cinq coups avec la nouvelle carabine;
 - (9) des infractions au code de sécurité entraîneront une pénalité. Les pénalités pour cet événement chronométré sont :
 - (a) chaque infraction très mineure aux principes de l'esprit sportif entraînera une pénalité d'une minute (60 secondes);
 - (b) chaque cible manquée entraînera une pénalité d'une minute (60 secondes); et
 - (c) chaque infraction au code de sécurité sur le pas de tir entraînera une pénalité d'une minute (60 secondes).
- c. Diriger une séance de réchauffement composée d'exercices cardiovasculaires légers, pour :
- (1) étirer les muscles;
 - (2) augmenter progressivement l'activité respiratoire et le rythme cardiaque;
 - (3) dilater les capillaires musculaires afin de permettre un plus haut débit sanguin; et
 - (4) accroître la chaleur musculaire afin d'améliorer la réaction des muscles.
- d. Diriger le biathlon d'été compétitif conformément au paragraphe 3. Les détails concernant la disposition du parcours et du champ de tir sont décrits dans le guide pédagogique de cet OREN.
- e. Diriger une séance de récupération composée d'activités cardiovasculaires léger, pour :
- (1) permettre à l'organisme de récupérer peu à peu de l'activité physique et ainsi prévenir les blessures;

- (2) préparer les systèmes respiratoire et cardiovasculaire à retourner à un rythme normal; et
- (3) étirer les muscles.

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	15 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	65 min
d.	Sous-total :	90 min
e.	Total (deux séances) :	180 min

6. Justification

- a. Le choix d'un exposé interactif pour cette activité sert à illustrer l'application des règlements dans le cadre d'un biathlon d'été.
- b. Le choix d'une activité pratique est une manière interactive permettant aux cadets de se familiariser avec le biathlon d'été. Cette activité aide au développement des habiletés sportives dans un cadre de défi et d'amusement.

7. Documents de référence

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-032 Cadets Canada. (2002). *Biathlon Competition Rules and IBU/Cadet Disciplinary Rules*. Ottawa, ON, Ministère de la défense nationale.
- c. A0-036 Cadets Canada. *Canadian Cadet Movement: Biathlon Championship Series*. Ottawa, ON: Ministère de la défense nationale.
- d. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, ON and Buffalo, NY, Mosaic Press.
- e. C0-057 Martha Jefferson Hospital. (2001). *Warm-ups*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.marthajefferison.org/warmup.php>.

8. Matériel d'instruction

- a. carabine à air comprimé des cadets (une par pas de tir);
- b. bretelle pour la carabine à air comprimé des cadets (attachée à la carabine);
- c. lunettes de protection (une paire par pas de tir);
- d. matelas de tir (deux par pas de tir);
- e. cadre de cible (un par pas de tir);
- f. ordres permanents du champ de tir;
- g. feuilles de pointage;
- h. plombs (huit par séance de tir);

- i. contenants pour les plombs;
- j. cible biathlon pour carabines à air;
- k. tableau d'affichage;
- l. grille de pointage; et
- m. chronomètres.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. carabine à air comprimé des cadets;
- b. bretelle pour la carabine à air comprimé des cadets;
- c. lunettes de protection;
- d. cadre de cible;
- e. plombs; et
- f. cible biathlon pour carabines à air.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les résultats doivent être affichés pour que les cadets puissent les consulter. L'OREN 211 est un exercice complémentaire ayant pour but de donner la chance aux cadets de participer à un biathlon d'été compétitif.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 10

OREN 230A – DISCUTER DE L'HISTOIRE DE L'AVIATION CANADIENNE

1. **Rendement.** Discuter de l'histoire de l'aviation canadienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet discutera de l'histoire de l'aviation canadienne, en ce qui concerne :
 - a. la bataille d'Angleterre;
 - b. le Jour du souvenir;
 - c. la bataille de l'Atlantique; et
 - d. le jour J (Normandie – 6 juin 1944).
4. **Remarques.** Les cadets participeront à une discussion afin de parfaire leurs connaissances de ces événements historiques avant les parades prévues.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 230 vise à parfaire les connaissances des cadets sur les événements historiques de l'aviation canadienne :
 - (1) OCOM C230.01 (Participer à une présentation donnée par un membre du bureau des orateurs du Projet Mémoire);
 - (2) OCOM C230.02 (Visiter un musée d'aviation de la région);
 - (3) OCOM C230.03 (Discuter des événements qui ont marqué l'histoire de l'aviation canadienne);
 - (4) OCOM C130.03 Visionner la vidéo intitulée « Sur des ailes canadiennes »).
 - b. Certains éléments d'instruction complémentaire du niveau de qualification un peuvent être offerts comme instruction complémentaire du niveau de qualification deux, notamment l'OCOM C130.03 (Visionner la vidéo intitulée « Sur des ailes canadiennes »).
 - c. L'instruction complémentaire fournie dans l'OREN 230 se limite au total de six périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les six périodes.

OCOM M230.01 – DISCUTER DES AÉRONEFS PILOTÉS PENDANT LES PREMIÈRE ET SECONDE GUERRES MONDIALES

1. **Rendement.** Discuter des aéronefs pilotés pendant les Première et Seconde Guerres mondiales.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et assez grandes pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet discutera des aéronefs pilotés pendant les batailles suivantes lors des Première et Seconde Guerres mondiales :
 - a. la bataille de l'Atlantique; et
 - b. la bataille d'Angleterre.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des aéronefs pilotés pendant la Première Guerre mondiale, y compris : a. le triplan Sopwith; et b. l'avion de chasse Bristol F.2B « Brisfit ».	Exposé interactif	5 min	C3-103
PE2	Discuter de l'importance de la bataille de l'Atlantique, y compris : a. la durée de la bataille, du 1^{er} septembre 1939 au 8 mai 1945; et b. la bataille entre les Forces alliées et les puissances de l'Axe pour le contrôle des routes maritimes entre les Amériques, l'Europe et l'Afrique.	Exposé interactif	5 min	A3-038 A3-039 C3-079
PE3	Discuter des aéronefs pilotés pendant la bataille de l'Atlantique, y compris : a. les bombardiers Liberator B-24; et b. le chasseur bombardier Curtiss Kittyhawk Mk.1.	Exposé interactif	5 min	A3-038 A3-039
PE4	Discuter de l'importance de la bataille d'Angleterre, incluant : a. la durée de la bataille, du 8 août 1940 au 31 octobre 1940; et	Exposé interactif	5 min	C3-078

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. la bataille entre les Forces alliées et les puissances de l'Axe.			
PE5	Discuter des aéronefs pilotés pendant la bataille d'Angleterre, y compris : a. le Hurricane Mark 1 de Hawker; et b. le Spitfire Mark 1.	Exposé interactif	5 min	C3-078

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter des renseignements généraux aux cadets et de stimuler leur intérêt dans les aéronefs pilotés pendant les Première et Seconde Guerres mondiales.

7. **Documents de référence**

- a. A3-038 A.C.C. Le Canada se souvient. (1998). *La Bataille de l'Atlantique*. Extrait le 19 février 2007, du site http://www.vac-acc.gc.ca/remembers_f/sub.cfm?source=history/secondwar/Canada2/batatl.
- b. A3-039 La Force aérienne du Canada. (2004). *La Deuxième Guerre mondiale*. Extrait le 19 février 2007, du site http://www.airforce.forces.gc.ca/site/hist/ww_2_f.asp.
- c. C3-078 Musée canadien de la guerre. (2004). *La Grande-Bretagne menacée d'invasion et la bataille d'Angleterre*. Extrait le 16 février 2007 du site http://www.warmuseum.ca/cwm/newspapers/operations/Britain_f.html.
- d. C3-079 Musée canadien de la guerre. (2004). *La Bataille de l'Atlantique*. Extrait le 9 février 2007, du site http://www.warmuseum.ca/cwm/newspapers/operations/atlantic_f.html.
- e. C3-103 Ace Pilots. (2007). *Legendary Aviators and Aircraft of World War One*. Extrait le 26 février 2007, du site <http://www.acepilots.com/wwi/main.html>.

8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Si l'escadron participe aux cérémonies énumérées dans les PE2 et PE4, cet OCOM devrait être enseigné avant les parades prévues.

OCOM M230.02 – DISCUTER DES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE MILITAIRE CANADIENNE DU 20^e SIÈCLE

1. **Rendement.** Discuter des événements qui ont marqué l'histoire militaire canadienne du 20^e siècle.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet discutera des événements qui ont marqué l'histoire militaire canadienne du 20^e siècle, dont les suivants :
 - a. le jour de l'Armistice (jour du Souvenir); et
 - b. le jour J.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'importance du jour de l'Armistice (jour du Souvenir), y compris : a. expliquer que le jour de la commémoration annuelle des soldats morts pour le Canada a débuté après la Première Guerre mondiale; b. expliquer ce que signifie le terme « jour de l'Armistice »; et c. expliquer comment le « jour de l'Armistice » est devenu le « jour du Souvenir » en 1931. Le terme « jour du Souvenir » est plus flexible et inclusif que le premier, car il tient compte de l'hommage rendu aux soldats morts pendant les Première et Seconde Guerres mondiales, la guerre de Corée et autres conflits ainsi que les opérations de maintien de la paix.	Exposé interactif	10 min	A3-042 C3-080 C3-081 C3-126
PE2	Discuter de la façon dont les Canadiens soulignent le jour du Souvenir par l'organisation de cérémonies annuelles aux cénotaphes dans les villes et les villages partout au pays.	Exposé interactif	5 min	C3-081
PE3	Discuter de l'importance du jour du Souvenir, y compris :	Exposé interactif	5 min	A3-040 A3-041

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. le 6 juin 1944 – le conflit entre les Forces alliées et l'Allemagne. Les Forces alliées ont débarqué sur les plages de la Normandie, au nord et à l'ouest de la ville de Caen; b. le débarquement des soldats canadiens à Juno Beach.			C3-083
PE4	Discuter des aéronefs pilotés pendant le jour J, y compris : a. le MK 1XB rayé noir et blanc; b. le Halifax LW170; et c. le Lancaster de l'ARC.	Exposé interactif	5 min	A3-033 A3-040 A3-041 C3-082

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter des renseignements généraux aux cadets et de stimuler leur intérêt dans les aéronefs pilotés pendant les événements marquants de l'histoire.

7. Documents de référence

- A3-033 *La Force aérienne du Canada : Aéronef historique*. (2006) Extrait le 31 octobre 2006 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/equip/historical/hist_f.asp.
- A3-040 Halifax 57 Rescue. (Canada). *LW170 Proposal*. Extrait le 20 février 2007, du site http://www.57rescuecanada.com/LocatingLW170/LW170_Proj_Proposal.htm.
- A3-041 MDN. (2005). *Le Jour J*. Extrait le 20 février 2007, du site http://www.forces.gc.ca/site/feature_story/2003/jun03/06_f_f.asp.
- A3-042 Milberry, L. et Halliday, H. (1990). *The Royal Canadian Air Force at War 1939-1945*. Toronto, ON, CANAV Books.
- A3-043 National Defence. (2004). *Halifax Bomber*. Extrait le 22 mars 2007, du site http://www.airforce.forces.gc.ca/site/equip/historical/halifax_f.asp.
- C3-080 Musée canadien de la guerre. (2003). *Jour du Souvenir : Le jour de l'Armistice*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.warmuseum.ca/cwm/remember/armisticeday_f.html.
- C3-081 Musée canadien de la guerre. (2003). *Jour du Souvenir: Le jour de l'Armistice devient le jour du Souvenir*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.warmuseum.ca/cwm/remember/1931remembrance_f.html.
- C3-082 Rich Thistle Studio. (1993). *The Fire at Canadian Warplane Heritage Museum*. Extrait le 20 février 2007, du site http://www.richthistle.com/article_include.php?i=a12_into_the_blue.php.
- C3-083 Musée canadien de la guerre. (2003). *Le jour J et la campagne de Normandie*. Extrait le 16 février 2007, du site http://www.civilization.ca/cwm/newspapers/operations/ddaynormandy_f.html.

- j. C3-126 Brigadier C.N. Barclay. (1968). *Armistice 1918*. Londres, RU, Dent, J. M. & Sons LTD.
- 8. **Matériel d’instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
- 9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
- 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
- 11. **Remarques.** Cette leçon devrait être enseignée avant la cérémonie du jour du Souvenir afin que les cadets puissent mieux apprécier et comprendre la signification de cet événement.

OCOM C230.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN MEMBRE DU BUREAU DES ORATEURS DU PROJET MÉMOIRE

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un membre du bureau des orateurs du Projet Mémoire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et assez grandes pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un membre du bureau des orateurs du Projet Mémoire pour qu'il puisse parfaire ses connaissances de l'histoire de l'aviation canadienne.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier de :
 - a. présenter ses années de service;
 - b. décrire les faits saillants de sa carrière militaire;
 - c. relater des anecdotes vécues durant son service et qui se rapportent à l'histoire de l'aviation; et
 - d. apporter des objets à présenter, y compris :
 - (1) des uniformes;
 - (2) des photographies;
 - (3) des médailles;
 - (4) des lettres;
 - (5) tout autre objet d'intérêt.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets au sujet et stimuler leur intérêt pour l'histoire de l'aviation.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. Remarques

- a. Déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
- c. Pour réserver un conférencier, les escadrons rempliront le formulaire de « Demande d'orateur » sur le site Web de l'Institut du Dominion http://thememoryproject.com/index_fr.asp.
- d. Si les ressources le permettent, le personnel de l'escadron devrait faire des recherches dans les archives numériques du site Web de l'Institut du Dominion et les afficher.

OCOM C230.02 – VISITER UN MUSÉE D'AVIATION DE LA RÉGION

1. **Rendement.** Visiter un musée d'aviation de la région.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter un musée d'aviation de la région afin d'acquérir des connaissances sur l'histoire de l'aviation canadienne.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer les points suivants :
 - a. les aéronefs pilotés pendant les Première et Seconde Guerres mondiales;
 - b. les aéronefs pilotés pendant les événements marquant de l'histoire, dont :
 - (1) la bataille de l'Atlantique; et
 - (2) la bataille d'Angleterre; et
 - c. l'importance des cérémonies militaires, y compris :
 - (1) le jour de l'Armistice (jour du Souvenir); et
 - (2) le jour J.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Sorties éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie afin de parfaire les connaissances des cadets sur la matière enseignée précédemment dans l'OCOM M230.01 (Discuter des aéronefs pilotés pendant les Première et Seconde Guerres mondiales) et l'OCOM M230.02 (Discuter des événements qui ont marqué l'histoire militaire canadienne du 20^e siècle) en leur faisant participer à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. Remarques

- a. Le personnel de l'escadron de cadets doit déterminer si un guide doit escorter le groupe ou si un instructeur de l'escadron sera responsable d'organiser la visite, il faut faire une recherche préliminaire sur tous les points d'enseignement.
- b. Cette sortie éducative peut être effectuée lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
- c. Cet OCOM peut se donner dans n'importe quel musée comportant une section sur l'aviation. Communiquer avec le musée à l'avance afin de déterminer les conditions pour cette visite.
- d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C230.03 – DISCUTER DES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DE L'AVIATION CANADIENNE

1. **Rendement.** Discuter des événements qui ont marqué l'histoire de l'aviation canadienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) la vidéo ou le DVD intitulé « *Sur des ailes canadiennes* »;
 - (2) un téléviseur;
 - (3) un magnétoscope ou lecteur DVD;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et assez grandes pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à la vidéo intitulée « *Sur des ailes canadiennes* » (série), le cadet discutera des événements qui ont marqué l'histoire de l'aviation canadienne.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'objectif de la vidéo « <i>Sur des ailes canadiennes</i> », qui aide les Canadiens à acquérir une connaissance de l'histoire de l'aviation canadienne et des événements historiques marquants. Visionner une série d'extraits vidéo qui sont pertinents à cet OREN et diriger une discussion sur le sujet présenté dans chaque extrait.	Activité/ Discussion de groupe	25 min	C3-039

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité/Discussion de groupe : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification**
 - a. L'activité a été choisie pour permettre une grande participation au cours du processus d'apprentissage.
 - b. La méthode d'instruction par discussion de groupe a été choisie pour permettre aux cadets de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments en ce qui a trait à la matière tout en permettant à l'instructeur d'orienter la discussion. L'instructeur doit s'assurer que les points qui ne sont pas soulevés par les cadets sont quand même présentés. Si l'instructeur respecte le guide

pédagogique, y compris les questions à poser, les cadets pourront exprimer, à leur façon, ce qu'ils ont appris durant la leçon et comment ils utiliseront cette information.

7. **Documents de référence.** C3-039 Squires, C. (1999). *Sur des ailes canadiennes* (série). Winnipeg, MB, TPSGC.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
 - b. Vidéos « *Sur des ailes canadiennes* »; et
 - c. Téléviseur/magnétoscope ou lecteur DVD.
9. **Matériel d'apprentissage.** Vidéo « *Sur des ailes canadiennes* ».
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OREN 230B – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR L'HISTOIRE DE L'AVIATION CANADIENNE

1. **Rendement.** Participer à une discussion sur l'histoire de l'aviation canadienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence, le cadet participera à une discussion sur l'histoire de l'aviation canadienne, en ce qui concerne :
 - a. la bataille d'Angleterre;
 - b. le Jour du souvenir;
 - c. la bataille de l'Atlantique; et
 - d. le jour J (Normandie – 6 juin 1944).
4. **Remarques.** Les cadets participeront à une discussion afin de parfaire leurs connaissances de ces événements historiques avant les parades prévues.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 230 vise à parfaire les connaissances des cadets sur les événements historiques de l'aviation canadienne :
 - (1) l'OCOM C230.01 permet aux cadets de participer à une présentation donnée par un conférencier du bureau des orateurs du Projet Mémoire.
 - (2) l'OCOM C230.02 permet aux cadets de visiter un musée de l'aviation de la région.
 - (3) l'OCOM C230.03 permet aux cadets de discuter des événements qui ont marqué l'histoire du Canada en visionnant une partie de la vidéo « Sur des ailes canadiennes ».
 - b. L'instruction complémentaire fournie dans l'OREN 230 se limite au total de six périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les six périodes.

OCOM M230.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LES AÉRONEFS PILOTÉS PENDANT LES PREMIÈRE ET SECONDE GUERRES MONDIALES

1. **Rendement.** Participer à une discussion sur les aéronefs pilotés pendant les Première et Seconde Guerres mondiales.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et assez grandes pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence, le cadet doit participer à une discussion portant sur les aéronefs pilotés pendant les batailles suivantes lors des Première et Deuxième Guerres mondiales :
 - a. la bataille de l'Atlantique; et
 - b. la bataille d'Angleterre.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des aéronefs pilotés pendant la Première Guerre mondiale, y compris : a. le triplan Sopwith; et b. l'avion de chasse Bristol F.2B « Brisfit ».	Exposé interactif	5 min	C3-103
PE2	Discuter de l'importance de la bataille de l'Atlantique, incluant : a. la durée de la bataille, du 1^{er} septembre 1939 au 8 mai 1945; et b. la bataille entre les Forces alliées et les puissances de l'Axe pour le contrôle des routes maritimes entre les Amériques, l'Europe et l'Afrique.	Exposé interactif	5 min	A3-038 A3-039 C3-079
PE3	Discuter des aéronefs pilotés pendant la bataille de l'Atlantique, y compris : a. les bombardiers Liberator B-24; et b. le chasseur bombardier Kittyhawk.	Exposé interactif	5 min	A3-038 A3-039
PE4	Discuter de l'importance de la bataille d'Angleterre, incluant : a. la durée de la bataille, du 10 juillet 1940 au 31 octobre 1940; et	Exposé interactif	5 min	C3-078

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. la bataille entre les Forces alliées et les puissances de l'Axe.			
PE5	Discuter des aéronefs pilotés pendant la bataille d'Angleterre, y compris : a. le Hurricane de Hawker; et b. le Spitfire.	Exposé interactif	5 min	C3-078

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter des renseignements généraux aux cadets et de stimuler leur intérêt dans les aéronefs pilotés pendant les Première et Seconde Guerres mondiales.

7. **Documents de référence**

- a. A3-038 A.C.C. Le Canada se souvient. (1998). *La Bataille de l'Atlantique*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.vac-acc.gc.ca/remembers_f/sub.cfm?source=history/secondwar/Canada2/batatl.
- b. A3-039 La Force aérienne du Canada. (2004). *La Deuxième Guerre mondiale*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/site/hist/ww_2_f.asp.
- c. C3-078 Musée canadien de la guerre. (2004). *La Grande-Bretagne menacée d'invasion et la bataille d'Angleterre*. Extrait le 16 février 2007 du site http://www.warmuseum.ca/cwm/newspapers/operations/Britain_f.html.
- d. C3-079 Musée canadien de la guerre. (2004). *La Bataille de l'Atlantique*. Extrait le 9 février 2007 du site http://www.warmuseum.ca/cwm/newspapers/operations/atlantic_f.html.
- e. C3-103 Ace Pilots. (2007). *Legendary Aviators and Aircraft of World War One*. Extrait le 26 février 2007 du site <http://www.acepilots.com/wwi/main.html>.

8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Si l'escadron participe aux cérémonies énumérées dans les PE2 et PE4, cet OCOM devrait être enseigné avant les parades prévues.

OCOM M230.02 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LES AÉRONEFS PILOTÉS PENDANT LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE

1. **Rendement.** Participer à une discussion sur les aéronefs pilotés pendant les événements qui ont marqué l'histoire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence, le cadet doit participer à une discussion portant sur les aéronefs pilotés pendant les événements qui ont marqué l'histoire, dont les suivants :
 - a. le jour de l'Armistice (jour du Souvenir); et
 - b. le jour J.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'importance du jour de l'Armistice (jour du Souvenir), y compris : a. expliquer que le jour de la commémoration annuelle des soldats morts pour le Canada a débuté après la Première Guerre mondiale; b. expliquer ce que signifie le terme « jour de l'Armistice »; et c. expliquer comment le « jour de l'Armistice » est devenu le « jour du Souvenir » en 1931. Le terme « jour du Souvenir » est plus flexible et inclusif que le premier, car il tient compte de l'hommage rendu aux soldats morts pendant les Première et Seconde Guerres mondiales, la guerre de Corée et autres conflits ainsi que les opérations de maintien de la paix.	Exposé interactif	5 min	C3-080 C3-081
PE2	Discuter de la façon dont les Canadiens soulignent le jour du Souvenir par l'organisation de cérémonies annuelles aux cénotaphes dans les villes et les villages partout au pays. Les cérémonies se caractérisent par des prières, des récitations et les airs militaires traditionnels de la dernière sonnerie, suivi du réveil, joués au clairon.	Exposé interactif	5 min	C3-081

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter de l'importance des cérémonies du jour du Souvenir, qui donnent l'occasion aux anciens combattants de se souvenir de leurs camarades tombés au combat et de leur rendre hommage et à tous les Canadiens de réfléchir sur les sacrifices qu'ils ont faits et les tragédies qu'ils ont endurés en leur nom.	Exposé interactif	5 min	C3-081
PE4	Discuter de l'importance du jour du Souvenir, y compris : a. le 6 juin 1944; b. le débarquement des soldats canadiens à Juno Beach; et c. le conflit entre les Forces alliées et l'Allemagne. Les Forces alliées ont débarqué sur les plages de la Normandie, au nord et à l'ouest de la ville de Caen.	Exposé interactif	5 min	A3-040 A3-041 C3-083
PE5	Discuter des aéronefs pilotés pendant le jour J, y compris : a. le MK 1XB rayé noir et blanc; b. le Halifax LW170; et c. le Lancaster de l'ARC.	Exposé interactif	5 min	A3-040 A3-041 C3-082

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter des renseignements généraux aux cadets et de stimuler leur intérêt dans les aéronefs pilotés pendant les événements marquants de l'histoire.

7. **Documents de référence**

- A3-040 Halifax 57 Rescue. (Canada). *LW170 Proposal*. Extrait le 20 février 2007 du site http://www.57rescuecanada.com/LocatingLW170/LW170_Proj_Proposal.htm.
- A3-041 MDN. (2005). *Le Jour J*. Extrait le 20 février 2007 du site http://www.forces.gc.ca/site/feature_story/2003/jun03/06_f_f.asp.
- C3-080 Musée canadien de la guerre. (2003). *Jour du Souvenir : Le jour de l'Armistice*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.warmuseum.ca/cwm/remember/armisticeday_f.html.
- C3-081 Musée canadien de la guerre. (2003). *Jour du Souvenir: Le jour de l'Armistice devient le jour du Souvenir*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.warmuseum.ca/cwm/remember/1931remembrance_f.html.

- e. C3-082 Rich Thistle Studio. (1993). *The Fire at Canadian Warplane Heritage Museum*. Extrait le 20 février 2007 du site http://www.richthistle.com/article_include.php?i=a12_into_the_blue.php.
 - f. C3-083 Musée canadien de la guerre. (2003). *Le jour J et la campagne de Normandie*. Extrait le 16 février 2007 du site http://www.civilization.ca/cwm/newspapers/operations/ddaynormandy_f.html.
- 8. **Matériel d’instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.
 - 9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
 - 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
 - 11. **Remarques.** Cette leçon devrait être enseignée avant la cérémonie du jour du Souvenir afin que les cadets puissent mieux apprécier et comprendre la signification de cet événement.

OCOM C230.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN MEMBRE DU BUREAU DES ORATEURS DU PROJET MÉMOIRE

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un membre du bureau des orateurs du Projet Mémoire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et assez grandes pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un membre du bureau des orateurs du Projet Mémoire pour qu'il puisse parfaire ses connaissances de l'histoire de l'aviation canadienne.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier de :
 - a. présenter ses années de service;
 - b. décrire les faits saillants de sa carrière militaire;
 - c. relater des anecdotes vécues durant son service et qui se rapportent à l'histoire de l'aviation; et
 - d. apporter des objets à présenter, y compris :
 - (1) des uniformes;
 - (2) des photographies;
 - (3) des médailles;
 - (4) des lettres;
 - (5) tout autre objet d'intérêt.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets au sujet et stimuler leur intérêt pour l'histoire de l'aviation.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. Remarques

- a. Déterminer le matériel d’instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.
- b. Il n’y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.
- c. Pour réserver un conférencier, les escadrons rempliront le formulaire de « Demande d’orateur » sur le site Web de l’Institut du Dominion http://thememoryproject.com/index_fr.asp.
- d. Si les ressources le permettent, le personnel de l’escadron devrait faire des recherches dans les archives numériques du site Web de l’Institut du Dominion et les afficher.

OCOM C230.02 – PARTICIPER À UNE VISITE D'UN MUSÉE D'AVIATION DE LA RÉGION

1. **Rendement.** Participer à une visite d'un musée d'aviation de la région.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une visite d'un musée d'aviation de la région afin d'acquérir des connaissances sur l'histoire de l'aviation canadienne.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer les points suivants :
 - a. les aéronefs pilotés pendant les Première et Seconde Guerre mondiales;
 - b. les aéronefs pilotés pendant les événements marquants de l'histoire, dont :
 - (1) la bataille de l'Atlantique; et
 - (2) la bataille d'Angleterre; et
 - c. l'importance des cérémonies militaires, y compris :
 - (1) le jour de l'Armistice (jour du Souvenir); et
 - (2) le jour J.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Sorties éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie afin de parfaire les connaissances des cadets sur la matière enseignée précédemment dans l'OCOM M230.01 (Participer à une discussion sur les aéronefs pilotés pendant les Première et Seconde Guerres mondiales) et l'OCOM M230.02 (Participer à une discussion sur les aéronefs pilotés pendant les événements qui ont marqué l'histoire) en leur faisant participer à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. Remarques

- a. Le personnel de l'escadron de cadets doit déterminer si un guide doit escorter le groupe ou si un instructeur de l'escadron sera responsable d'organiser la visite, il faut faire une recherche préliminaire sur tous les points d'enseignement.
- b. Cette sortie éducative peut être effectuée lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
- c. Cet OCOM peut se donner dans n'importe quel musée comportant une section sur l'aviation. Communiquer avec le musée à l'avance afin de déterminer les conditions pour cette visite.
- d. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C230.03 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DU CANADA

1. **Rendement.** Participer à une discussion sur les événements qui ont marqué l'histoire du Canada.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) la vidéo ou le DVD intitulé « *Sur des ailes canadiennes* »;
 - (2) un téléviseur;
 - (3) un magnétoscope ou lecteur DVD;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et assez grandes pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à la vidéo intitulée « *Sur des ailes canadiennes* » [série], le cadet participera à une discussion sur les événements qui ont marqué l'histoire du Canada.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'objectif de la vidéo « <i>Sur des ailes canadiennes</i> », qui aide les Canadiens à acquérir une connaissance de l'histoire de l'aviation canadienne et des événements historiques marquants. Visionner une série d'extraits vidéo qui sont pertinents à cet OREN et diriger une discussion sur le sujet présenté dans chaque extrait.	Activité/ Discussion de groupe	25 min	C3-039

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité : 15 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Total : 30 min
6. **Justification**
 - a. L'activité a été choisie pour permettre une grande participation au cours du processus d'apprentissage.
 - b. La méthode d'instruction par discussion de groupe a été choisie pour permettre aux cadets de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments en ce qui a trait à la matière tout en permettant à l'instructeur d'orienter la discussion. L'instructeur doit s'assurer que les points qui ne sont pas soulevés par les cadets sont quand même présentés. Si l'instructeur respecte le guide

pédagogique, y compris les questions à poser, les cadets pourront exprimer, à leur façon, ce qu'ils ont appris durant la leçon et comment ils utiliseront cette information.

7. **Documents de référence.** C3-039 Squires, C. (1999). « *Sur des ailes canadiennes* » [série]. Winnipeg, MB, TPSGC.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. Matériel d'instruction : Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
 - b. Vidéos « *Sur des ailes canadiennes* »; et
 - c. Téléviseur/magnétoscope ou lecteur DVD.
9. **Matériel d'apprentissage.** Vidéo *Sur des ailes canadiennes*.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

SECTION 11

OREN 231 – EXPLIQUER LES PRINCIPES DE VOL

1. **Rendement.** Expliquer les principes de vol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit expliquer les principes de vol en :
 - a. identifiant les quatre forces qui agissent sur un aéronef;
 - b. décrivant la façon dont la portance est générée;
 - c. décrivant les types de traînée;
 - d. décrivant le mouvement des axes d'un aéronef; et
 - e. décrivant les gouvernes d'un aéronef.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 231 vise à améliorer les connaissances des cadets relativement aux principes de vol :
 - (1) OCOM C231.01 (Faire fonctionner une voilure expérimentale);
 - (2) OCOM C231.02 (Faire voler un planeur de Colditz en papier);
 - (3) OCOM C231.03 (Visiter une école de pilotage);
 - (4) OCOM C231.04 (Participer à une présentation donnée par un conférencier du milieu de l'aviation local);
 - (5) OCOM C231.05 (Visiter un simulateur de vol); et
 - (6) OCOM C231.06 (Assister à un spectacle aérien de la région);
 - b. L'instruction complémentaire fournie dans l'OREN 231 se limite à un total de douze périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les douze périodes.

OCOM M231.01 – IDENTIFIER LES QUATRE FORCES QUI AGISSENT SUR UN AÉRONEF

1. **Rendement.** Identifier les quatre forces qui agissent sur un aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les quatre forces qui agissent sur un aéronef :
 - a. le poids;
 - b. la traînée;
 - c. la poussée; et
 - d. la portance.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer que tous les aéronefs possèdent un poids et qu'un planeur remorqué acquiert de l'énergie au fur et à mesure qu'il prend de l'altitude.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 22 et 34) C3-090
PE2	Expliquer qu'une traînée s'exerce sur un planeur lorsqu'il traverse l'air à son retour au sol après être relâché.	Exposé interactif	5 min	C3-017 (p. 20)
PE3	Fabriquer un planeur simple en papier et le faire voler. Présenter la première loi du mouvement de Newton, à savoir « un objet en mouvement tend à rester en mouvement », en ce qui concerne les aéronefs.	Activité en classe	15 min	C3-058 C3-116 (p. 21)
PE4	Expliquer qu'un planeur en descente convertit l'énergie potentielle en poussée avant en agissant sur l'air qu'il traverse.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 23) C3-017 (p. 21)
PE5	Expliquer que les ailes d'un planeur sont conçues de façon à convertir l'énergie générée pendant la descente en portance.	Exposé interactif	5 min	C3-017 (p. 20)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE6	Expliquer qu'un aéronef à moteur possède un poids et qu'il est soumis aux forces suivantes en vol : a. la traînée; b. la poussée; et c. la portance.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 22)
PE7	Expliquer que la poussée et la portance permettent à un aéronef de voler en vainquant la traînée et le poids.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 21)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 40 min |
| c. | Activité en classe : | 15 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1, PE2 et PE4 à PE7, pour présenter les forces qui agissent sur un aéronef et en donner un aperçu.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence**

- C3-017 (ISBN 1-895569-23-0) Schmidt, N. (1998). *Fabulous Paper Gliders*. New York, NY, Sterling Publishing.
- C3-058 (ISBN 1-4027-3034-9) Schmidt, N. (2005). *Paper Creations Paper Airplanes*. New York, NY, Sterling Publishing.
- C3-090 National Aeronautics and Space Administration (NASA). (2007). *Virtual Skies*. Extrait le 22 février 2007 du site <http://virtualskies.arc.nasa.gov/aeronautics/tutorial/intro.html>.
- C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- un modèle réduit d'aéronef léger à voilure fixe muni de haubans de voilure, d'un train d'atterrissage fixe et de gouvernes détaillées.

9. **Matériel d'apprentissage.** Feuille de papier 8 1/2 po x 11 po.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** On recommande que les deux périodes nécessaires à cet OCOM se suivent.

OCOM M231.02 – DÉCRIRE LA FAÇON DONT LA PORTANCE SE DÉVELOPPE SUR UNE VOILURE D'AÉRONEF

1. **Rendement.** Décrire la façon dont la portance se développe sur une voilure d'aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit décrire la façon dont une voilure d'aéronef génère de la portance, y compris :
 - a. la cambrure du profil aérodynamique; et
 - b. l'angle d'attaque.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer que l'air agit comme un fluide en ce qui concerne : a. l'inertie; b. la vitesse; et c. la pression.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 21)
PE2	Présenter le principe de Bernoulli, qui stipule que la pression d'un liquide diminue lorsque sa vitesse augmente (effet Venturi).	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 22)
PE3	Demander aux cadets d'examiner le principe de Bernoulli en soufflant : a. sur une feuille de papier courbée; et b. entre deux ballons suspendus. Nota : Expliquer que la cambrure d'un profil aérodynamique a pour effet d'augmenter la vitesse de l'air au-dessus de l'aile et d'en réduire, par conséquent, la pression (effet Venturi).	Activité en classe	10 min	C3-017 (p. 18) C3-116 (p. 26)
PE4	Présenter l'angle d'attaque. Expliquer les points suivants :	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 22)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. lorsque des particules d'air rencontrent l'aile, la pression de l'air augmente en dessous de l'aile; et b. plus l'angle d'attaque et la vitesse de l'aile sont élevés, plus la portance sera élevée, jusqu'à ce que l'aile décroche.			
PE5	Demander à chaque cadet de : a. fabriquer un profil aérodynamique avec une fiche; et b. étudier la portance en se servant d'un ventilateur ou d'un séchoir à cheveux pour « faire voler » le profil aérodynamique à partir d'une plateforme de lancement à « dard ».	Activité en classe	25 min	C3-091 (p. 31)

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Activité en classe : | 35 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1, PE2 et PE4, pour présenter la génération de portance et en donner un aperçu.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE3 et PE5, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence

- C3-017 (ISBN 1-895569-23-0) Schmidt, N. (1998). *Fabulous Paper Gliders*. New York, NY, Sterling Publishing.
- C3-058 (ISBN 1-4027-3034-9) Schmidt, N. (2005). *Paper Creations Paper Airplanes*. New York, NY, Sterling Publishing.
- C3-091 (ISBN 1-55652-477-3) Carson, M.K. (2003). *The Wright Brothers for Kids: How They Invented the Airplane*. Chicago, IL, Chicago Review Press.
- C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- un modèle réduit d'aéronef léger à voilure fixe muni de haubans de voilure, d'un train d'atterrissage fixe et de gouvernes détaillées; et

- c. un ventilateur électrique ou un séchoir à cheveux.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des fiches;
- b. du ruban;
- c. un perforateur ou un crayon aiguisé;
- d. des ciseaux;
- e. une paille en plastique;
- f. des broches de bambou ou des gros trombones redressés;
- g. de la styromousse ou du carton ondulé;
- h. des ballons; et
- i. de la ficelle.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** On recommande que les deux périodes nécessaires à cet OCOM se suivent.

OCOM M231.03 – DÉCRIRE LES TYPES DE TRAÎNÉE QUI AGISSENT SUR UN AÉRONEF

1. **Rendement.** Décrire les types de traînée qui agissent sur un aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit décrire les types de traînée qui agissent sur un aéronef :
 - a. la traînée parasite; et
 - b. la traînée induite.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer que la traînée est une force importante et utile qui permet au pilote de maîtriser l'avion en vol. Présenter les deux types de traînée : a. la traînée parasite; et b. la traînée induite.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 23)
PE2	Définir les composantes de la traînée parasite : a. la traînée de forme; et b. la traînée de frottement superficiel.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 23)
PE3	Faire une démonstration de la traînée de forme.	Activité en classe	15 min	C3-092 (p. 14)
PE4	Expliquer que la traînée induite est générée par les parties de l'aéronef qui produisent activement la portance, comme les ailes, et que la traînée et la portance augmentent toutes les deux avec l'angle d'attaque.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 23)
PE5	Diriger une activité pour faire une démonstration de la traînée induite.	Activité en classe	20 min	C3-116 (p. 23)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Activité en classe : | 35 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1, PE2 et PE4, pour présenter le sujet de la traînée et en donner un aperçu.
- b. Une activité en classe a été choisie pour les PE3 et PE5, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence**

- a. C3-017 (ISBN 1-895569-23-0) Schmidt, N. (1998). *Fabulous Paper Gliders*. New York, NY, Sterling Publishing.
- b. C3-058 (ISBN 1-4027-3034-9) Schmidt, N. (2005). *Paper Creations Paper Airplanes*. New York, NY, Sterling Publishing.
- c. C3-092 (ISBN 0-7460-0978-X) Edom, H., Butterfield, M., Heddle, R. et Unwin, M. (1992). *The Usborne Book of Science Activities: Volume Two*. Tulsa OK, EDC Publishing.
- d. C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. un modèle réduit d'aéronef léger à voilure fixe muni de haubans de voilure, d'un train d'atterrissage fixe et de gouvernes détaillées.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une feuille de papier 8 1/2 po x 11 po;
- b. du carton bristol; et
- c. du ruban.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** On recommande que les deux périodes nécessaires à cet OCOM se suivent.

OCOM M231.04 – DÉCRIRE LES MOUVEMENTS AXIAUX D'UN AÉRONEF

1. **Rendement.** Décrire les mouvements axiaux d'un aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit décrire les mouvements axiaux d'un aéronef, dont :
 - a. les trois axes d'un aéronef; et
 - b. les trois mouvements axiaux correspondants.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer qu'un aéronef évolue dans un espace en trois dimensions. Identifier les trois axes du mouvement d'un aéronef : a. l'axe longitudinal; b. l'axe latéral; et c. l'axe vertical.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 30)
PE2	Au moyen d'un modèle réduit d'aéronef, décrire les trois mouvements que fait un aéronef autour de ses trois axes : a. le roulis autour de l'axe longitudinal; b. le tangage autour de l'axe latéral; et c. le lacet autour de l'axe vertical.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 30) C3-017 (p. 22)
PE3	Discuter des mouvements qui pourraient se produire simultanément autour de multiples axes lors d'un virage.	Discussion de groupe	5 min	C3-116 (p. 34 et 35)
PE4	Demander aux cadets de faire un remue-ménages sur la façon dont le vol d'un aéronef pourrait être commandé. Nota : Expliquer que les gouvernes de l'aéronef qui commandent ces mouvements seront traitées dans la prochaine leçon.	Discussion de groupe	5 min	C3-116 (p. 14 à 16)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Discussion de groupe : | 10 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2, pour présenter le sujet du mouvement axial d'un aéronef et en donner un aperçu.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour les PE3 et PE4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur le mouvement axial d'un aéronef.

7. **Documents de référence**

- a. C3-017 (ISBN 1-895569-23-0) Schmidt, N. (1998). *Fabulous Paper Gliders*. New York, NY, Sterling Publishing.
- b. C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. un modèle réduit d'aéronef léger à voilure fixe muni de haubans de voilure, d'un train d'atterrissage fixe et de gouvernes détaillées.

9. **Matériel d'apprentissage. S.O.**

10. **Modalités de contrôle. S.O.**

11. **Remarques. S.O.**

OCOM M231.05 – DÉCRIRE LES GOUVERNES D'UN AÉRONEF

1. **Rendement.** Décrire les gouvernes d'un aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-263/PT-002, *Entre Ciel et Terre*, le cadet doit décrire les gouvernes d'un aéronef, y compris :
 - a. l'emplacement, le fonctionnement et la fonction :
 - (1) des gouvernes de l'empennage;
 - (2) des gouvernes de l'aile principale; et
 - (3) des volets compensateurs; et
 - b. la méthode et la fonction des gouvernes compensées.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les gouvernes de l'empennage : a. les plans fixes horizontal et vertical; b. le gouvernail de direction; et c. le gouvernail de profondeur.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 11 à 16)
PE2	Expliquer comment les stabilisateurs réduisent le mouvement axial indésirable.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 11 à 16)
PE3	Expliquer que le gouvernail de direction fait tourner l'aéronef autour de son axe vertical (lacet) en poussant la queue vers la gauche ou vers la droite.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 11 à 16)
PE4	Expliquer que le gouvernail de profondeur fait tourner l'aéronef autour de son axe latéral (tangage) en poussant la queue vers le haut ou vers le bas.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 11 à 16)
PE5	Décrire les commandes du poste de pilotage qui commandent les gouvernes d'empennage associées. Demander aux cadets de jouer le mouvement des commandes : un « pilote »	Activité en classe	5 min	C3-116 (p. 11 à 16)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	nomme à haute voix les mouvements de la pédale et du manche à balai au reste de la classe, qui à son tour joue le rôle des gouvernes de tangage et de direction.			
PE6	Identifier les gouvernes des ailes : a. les ailerons; et b. les volets.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 11 à 16)
PE7	Expliquer que les ailerons font lever une aile et baisser l'aile opposée simultanément en réponse à l'actionnement de la commande du roulis dans le poste de pilotage.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 11 à 16)
PE8	Expliquer que les volets sont utilisés pour générer de la portance au détriment de la vitesse anémométrique et que les volets gauches et droits fonctionnent de façon simultanée.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 11 à 16)
PE9	Expliquer que les volets compensateurs ont été inventés pour maintenir les gouvernes en place, sans qu'il ne soit nécessaire au pilote d'exercer une pression constante sur les commandes. Identifier l'emplacement courant des volets compensateurs.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 11 à 16)
PE10	Expliquer que les gouvernes compensées dynamiquement utilisent la pression de l'air pour aider le pilote à déplacer les commandes, c'est-à-dire qu'une partie de la gouverne se trouve à l'avant de son pivot dans le but d'aspirer l'air à son passage.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 11 à 16)
PE11	Colorier et étiqueter les gouvernes sur un dessin d'aéronef.	Activité en classe	5 min	C3-116 (p. 11 à 16)

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 45 min |
| c. | Activité en classe : | 10 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE4 et PE6 à PE10, pour initier les cadets aux gouvernes d'un aéronef et en donner un aperçu.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE5 et PE11, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence.** C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
 - b. un modèle réduit d'aéronef à voilure fixe muni de haubans de voilure, d'un train d'atterrissage fixe et de gouvernes détaillées.
9. **Matériel d'apprentissage.** Crayons de couleur.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** On recommande que les deux périodes nécessaires à cet OCOM se suivent.

OCOM C231.01 – FAIRE FONCTIONNER UNE VOILURE EXPÉRIMENTALE

1. **Rendement.** Faire fonctionner une voile expérimentale.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des matériaux pour fabriquer des profils aérodynamiques aux fins d'essai;
 - (2) du matériel et des plans pour construire une soufflerie;
 - (3) deux ventilateurs à vitesses multiples;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet devra :
 - a. fabriquer une voile expérimentale; et
 - b. faire fonctionner la voile expérimentale.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les cinq parties d'une soufflerie : a. la chambre de tranquillisation; b. le collecteur; c. la veine d'essai; d. le diffuseur; et e. le moteur d'entraînement.	Exposé interactif	5 min	C-093
PE2	Demander aux cadets de monter une soufflerie en équipe.	Activité en classe	15 min	C-093
PE3	Demander aux cadets, en groupes d'au plus quatre personnes, de fabriquer des profils aérodynamiques pour les mettre à l'essai dans la soufflerie.	Activité en classe	10 min	C3-091 (p. 31) C3-116 (p. 21)
PE4	Demander aux cadets de mettre les profils aérodynamiques dans la soufflerie et de comparer les portances et les traînées.	Activité en classe	25 min	C3-093

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Activité en classe : | 50 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1, pour présenter les tunnels aérodynamiques et en donner un aperçu.
- b. Une activité en classe a été choisie pour les PE2 à PE4, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence**

- a. C3-091 (ISBN 1-55652-477-3) Carson, M.K. (2003). *The Wright Brothers for Kids: How They Invented the Airplane*. Chicago, IL, Chicago Review Press.
- b. C3-093 NASA. (1996). *NASA's Observatorium Teacher's Guide*. Extrait le 12 février 2007 du site http://observe.arc.nasa.gov/nasa/aero/tunnel/tunnel_parts.html.
- c. C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. des boîtes de carton;
- c. des transparents vierges;
- d. du ruban adhésif en toile;
- e. deux ventilateurs à vitesses multiples; et
- f. un couteau polyvalent.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des chemises (format lettre);
- b. du ruban;
- c. une agrafeuse; et
- d. des matériaux disponibles localement pour fabriquer des voilures expérimentales.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** On recommande que les deux périodes nécessaires à cet OCOM se suivent.

OCOM C231.02 – FAIRE VOLER UN PLANEUR COLDITZ EN PAPIER

1. **Rendement.** Faire voler un planeur Colditz en papier.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les indications et les matériaux nécessaires pour fabriquer un planeur Colditz en papier;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe; et
 - (2) un endroit convenable pour faire voler les planeurs en papier.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet devra :
 - a. fabriquer un planeur Colditz en papier; et
 - b. faire voler un planeur Colditz en papier.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'historique et la conception du planeur Colditz en papier, y compris : a. l'historique; b. la fabrication; c. la compensation pour le vol; et d. des conseils pour le faire voler.	Exposé interactif	15 min	C3-094 C3-058 (p. 5 à 9)
PE2	Superviser les cadets pendant la fabrication d'un modèle papier du planeur Colditz.	Activité en classe	20 min	C3-017 (p. 52 à 56) C3-058 (p. 52 à 55)
PE3	Superviser les cadets pendant qu'ils font voler leurs planeurs Colditz en papier.	Activité en classe	15 min	C3-058 (p. 9 à 11)
PE4	Discuter du vol des planeurs Colditz en papier.	Discussion de groupe	5 min	C3-058 (p. 9 à 11)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité en classe : | 35 min |
| d. | Discussion de groupe : | 5 min |
| e. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1, pour présenter les planeurs en papier, initier les cadets au sujet et stimuler leur intérêt.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE2 et PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets et de confirmer leur compréhension de la matière.
- Une discussion de groupe a été choisie pour le PE4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet des planeurs en papier.

7. **Documents de référence**

- C3-017 (ISBN 1-895569-23-0) Schmidt, N. (1998). *Fabulous Paper Gliders*. New York, NY, Sterling Publishing.
- C3-058 (ISBN 1-4027-3034-9) Schmidt, N. (2005). *Paper Creations Paper Airplanes*. New York, NY, Sterling Publishing.
- C3-094 Colditz Museum. (2005). *Colditz Glider*. Extrait le 23 février 2007 du site <http://www.colditz-4c.com/glider.htm>.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- un planeur Colditz en papier terminé aux fins de démonstration;
- les indications pour fabriquer un planeur en papier qui se trouvent à l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 11, annexe A;
- les matériaux nécessaires pour fabriquer un planeur en papier.

9. **Matériel d'apprentissage**

- les indications pour fabriquer un planeur Colditz en papier qui se trouvent à l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 11, annexe A;
- du papier cartonné (4 x 5 po);
- un bâton de colle;
- des ciseaux;
- une règle;
- un crayon; et

g. des marqueurs de couleur.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

a. On recommande que les deux périodes nécessaires à cet OCOM se suivent.

b. Si la météo ne se prête pas aux vols des planeurs en papier, on peut les faire voler à l'intérieur.

OCOM C231.03 – VISITER UNE ÉCOLE DE PILOTAGE

1. **Rendement.** Visiter une école de pilotage.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter une école de pilotage afin d'identifier les volets de l'instruction en vol.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer les points suivants :
 - a. la durée de formation au sol de l'école exigée par le ministère des Transports;
 - b. le calendrier d'instruction à l'école de pilotage;
 - c. les sujets qui seront traités pendant l'instruction;
 - d. la disponibilité des avions d'entraînement et des instructeurs;
 - e. les certifications qui sont offertes;
 - f. les coûts liés à l'instruction; et
 - g. les gouvernes et les parties d'un aéronef, à l'aide d'un exemple statique.
5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Sorties éducatives :	80 min
c.	Total :	90 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances des cadets sur la matière déjà enseignée à l'OCOM M231.01 (Identifier les quatre forces qui agissent sur un aéronef), l'OCOM M231.02 (Décrire la façon dont la portance se développe sur une voilure d'aéronef), l'OCOM M231.03 (Décrire les types de traînée qui agissent sur un aéronef), l'OCOM M231.04 (Décrire les mouvements axiaux d'un aéronef) et l'OCOM M231.05 (Décrire les gouvernes d'un aéronef) en les faisant participer à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. Remarques

- a. Le personnel de l'escadron de cadets doit déterminer si un guide escortera le groupe ou si un instructeur de l'escadron sera responsable d'organiser la visite. Si un instructeur de l'escadron est responsable de la visite, il doit faire une recherche préliminaire sur tous les points d'enseignement.
- b. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

OCOM C231.04 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER DU MILIEU DE L'AVIATION LOCAL

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier du milieu de l'aviation local.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier du milieu de l'aviation local afin de s'exposer à un volet de l'aviation.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier de :
 - a. décrire l'installation ou le service duquel il est membre;
 - b. décrire ses tâches;
 - c. expliquer le rôle joué par son service ou son installation dans la communauté; et
 - d. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	50 min
c.	Total :	60 min
6. **Justification.** La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour réviser, clarifier, renforcer et résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C231.05 – VISITER UN SIMULATEUR DE VOL

1. **Rendement.** Visiter un simulateur de vol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter un simulateur de vol afin d'identifier les volets de l'instruction en vol.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer les points suivants :
 - a. la procédure à suivre pour réserver le simulateur de vol;
 - b. la procédure à suivre pour faire fonctionner le simulateur de vol;
 - c. la disponibilité du simulateur de vol;
 - d. les conditions pouvant être simulées;
 - e. la disponibilité des instructeurs; et
 - f. les coûts liés à l'utilisation du simulateur de vol.
5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Sorties éducatives : 80 min
 - c. Total 90 min
6. **Justification.** La méthode de la sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances des cadets sur la matière déjà enseignée à l'OCOM M231.01 (Identifier les quatre forces qui agissent sur un aéronef), l'OCOM M231.02 (Décrire la façon dont la portance se développe sur une voilure d'aéronef), l'OCOM M231.03 (Décrire les types de traînée qui agissent sur un aéronef), l'OCOM M231.04 (Décrire les mouvements axiaux d'un aéronef) et l'OCOM M231.05 (Décrire les gouvernes d'un aéronef) en les faisant participer à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le personnel de l'escadron de cadets doit déterminer si un guide escortera le groupe ou si un instructeur de l'escadron sera responsable d'organiser la visite. Si un instructeur de l'escadron est responsable de la visite, il doit faire une recherche préliminaire sur tous les points d'enseignement.

- b. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

OCOM C231.06 – ASSISTER À UN SPECTACLE AÉRIEN DE LA RÉGION

1. **Rendement.** Assister à un spectacle aérien de la région.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit assister à un spectacle aérien de la région pour identifier les aspects de l'aéronef et des composantes d'aéronef qui ont été décrits en classe.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'identifier et d'expliquer les points suivants :
 - a. les types d'aéronefs présentés au spectacle;
 - b. les principales composantes de l'aéronef;
 - c. les parties de l'aéronef qui contribuent à la génération de portance;
 - d. les parties de l'aéronef qui contribuent à la traînée;
 - e. les gouvernes de l'aéronef; et
 - f. les types de moteurs équipant les aéronefs présentés au spectacle.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Sorties éducatives :	170 min
c. Total :	180 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances des cadets sur la matière déjà enseignée à l'OCOM M231.01 (Identifier les quatre forces qui agissent sur un aéronef), l'OCOM M231.02 (Décrire la façon dont la portance se développe sur une voilure d'aéronef), l'OCOM M231.03 (Décrire les types de traînée qui agissent sur un aéronef), l'OCOM M231.04 (Décrire les mouvements axiaux d'un aéronef) et l'OCOM M231.05 (Décrire les gouvernes d'un aéronef) en les faisant participer à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Le personnel de l'escadron de cadets doit déterminer si un guide escortera le groupe ou si un instructeur de l'escadron sera responsable d'organiser la visite. Si un instructeur de l'escadron est responsable de la visite, il doit faire une recherche préliminaire sur tous les points d'enseignement.
- b. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 12**OREN 232 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES D'UN AÉRONEF À MOTEUR À PISTONS**

1. **Rendement.** Identifier les caractéristiques d'un aéronef à moteur à pistons.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les caractéristiques d'un aéronef à moteur à pistons, y compris :
 - a. les types de moteurs;
 - b. les composants d'un moteur à pistons à combustion interne;
 - c. le cycle à quatre temps; et
 - d. les fonctions de l'huile.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 232 vise à améliorer les connaissances des cadets sur la façon dont les autres aéronefs sont propulsés :
 - (1) OCOM C232.01 (Identifier les caractéristiques des turbines à gaz);
 - (2) OCOM C232.02 (Identifier les caractéristiques des moteurs-fusées); et
 - (3) OCOM C232.03 (Identifier les caractéristiques des moteurs d'hélicoptère).
 - b. L'instruction complémentaire fournie dans l'OREN 232 se limite à un total de six périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les six périodes.

OCOM M232.01 – IDENTIFIER LES TYPES DE MOTEURS D'AÉRONEF

1. **Rendement.** Identifier les types de moteurs d'aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les types de moteurs d'aéronef suivants :
 - a. les moteurs-fusées;
 - b. les turbines à gaz; et
 - c. les moteurs à pistons.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer qu'un aéronef propulsé nécessite un moyen de propulsion pour vaincre la traînée et permettre aux ailes de générer de la portance. Identifier les types courants de moteur qui sont utilisés pour la propulsion, y compris : a. les moteurs-fusées; b. les turbines à gaz; et c. les moteurs à pistons.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 51) C3-084 C3-086 C3-087 C3-088
PE2	Expliquer la combustion dans un moteur-fusée, une turbine à gaz et un moteur à pistons.	Exposé interactif	5 min	C3-087
PE3	Expliquer le processus d'oxydation pour différents types de moteur.	Exposé interactif	5 min	C3-084 C3-088
PE4	Identifier les aéronefs et les types de moteur associés.	Exposé interactif	5 min	C3-116

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour présenter les types de moteurs d'aéronef et en donner un aperçu.
7. **Documents de référence**
 - a. A3-031 Forces canadiennes. *Aéronefs*. (2006). Extrait le 20 novembre 2006 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/site/equip/index_f.asp.
 - b. C3-084 NASA Glenn Research Center. *Engines 101*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.ueet.nasa.gov/Engines101.html#Aeronautics>.
 - c. C3-086 NASA Glenn Research Center. *Engines 101*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.grc.nasa.gov/WWW/K-12/airplane/icengine.html>.
 - d. C3-087 NASA Glenn Research Center. *Propulsion Index*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.grc.nasa.gov/WWW/K-12/airplane/shortp.html>.
 - e. C3-088 NASA *Welcome to the Beginner's Guide to Rockets*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://exploration.grc.nasa.gov/education/rocket/bgmr.html>.
 - f. C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.
 - g. C3-120 Pratt & Whitney Canada. (2006). *Aperçu du produit*. Extrait le 18 mars 2007 du site http://www.pwc.ca/fr/3_0/3_0_3/3_0_3_3_1.asp.
 - h. C3-121 NASA. (2007). *Missions: Space Shuttle Main Engines*. Extrait le 18 mars 2007 du site http://www.nasa.gov/returntoflight/system/system_SSME.html.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Suivant la disponibilité d'un ordinateur et d'un projecteur, les logiciels se trouvant au site Web du paragraphe 7.c. de la section Documents de référence peuvent être utilisés pour montrer le fonctionnement d'un moteur.

OCOM M232.02 – IDENTIFIER LES COMPOSANTS DES MOTEURS À PISTONS À COMBUSTION INTERNE

1. **Rendement.** Identifier les composants des moteurs à pistons à combustion interne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) la liste de questions et réponses de l'A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 12, annexe G;
 - (2) une pièce de monnaie;
 - (3) un gros dé;
 - (4) un tableau d'affichage en couleur;
 - (5) du ruban à masquer;
 - (6) de la supervision; et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les composants suivants du moteur à pistons à combustion interne :
 - a. les pièces fixes du moteur;
 - b. les pièces mobiles du moteur;
 - c. les composants du système de calage de l'allumage;
 - d. les composants d'alimentation en carburant et en air; et
 - e. les composants du système de distribution des étincelles.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier et expliquer le fonctionnement des principaux composants suivants du moteur à pistons à combustion interne à pistons à quatre temps : a. le cylindre; b. le piston; c. la bielle; d. le vilebrequin; e. l'arbre à cames; f. le distributeur; g. le carburateur; et	Exposé interactif	25 min	C3-116 (p. 41 à 71) C3-086

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	h. le carter d'huile.			
PE2	Expliquer que certains anciens avions étaient équipés de moteurs rotatifs dans lesquels les cylindres tournaient autour d'un vilebrequin central. Ces moteurs étaient différents des moteurs en étoile plus récents, dans lesquels les cylindres fixes étaient disposés autour d'un vilebrequin tournant.	Exposé interactif	5 min	C3-087
PE3	Décrire d'autres configurations de moteurs à pistons qui ont été utilisées sur des avions, y compris : a. les moteurs à cylindres en ligne; b. les moteurs à cylindres horizontaux opposés.	Exposé interactif	10 min	C3-116
PE4	Jouer à un jeu de baseball à pistons.	Activité en classe	15 min	C3-003 (p. 70)

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 40 min |
| c. | Activité en classe : | 15 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE3, pour présenter les composants des moteurs à pistons à combustion interne et en donner un aperçu.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE4, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence

- C3-003 (ISBN 0-943210-44-5) Pike, B. et Busse, C. (1995). *101 More Games for Trainers*. Minneapolis, MN, Lakewood Books.
- C3-086 NASA Glenn Research Center. *Engines 101*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.grc.nasa.gov/WWW/K-12/airplane/icengine.html>.
- C3-087 NASA Glenn Research Center. *Propulsion Index*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.grc.nasa.gov/WWW/K-12/airplane/shortp.html>.
- C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

8. Matériel d'instruction. Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage. S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. On recommande que les deux périodes nécessaires à cet OCOM se suivent.
- b. Suivant la disponibilité d'un ordinateur et d'un projecteur, les logiciels se trouvant au site Web du paragraphe 7.c. de la section Documents de référence peuvent être utilisés pour montrer le fonctionnement d'un moteur.

OCOM M232.03 – EXPLIQUER LES CYCLES D'UN MOTEUR À PISTONS À QUATRE TEMPS

1. **Rendement.** Expliquer les cycles d'un moteur à pistons à quatre temps.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit expliquer les cycles d'un moteur à pistons à quatre temps, y compris :
 - a. la fonction de chaque temps;
 - b. le fonctionnement des soupapes d'admission et d'échappement; et
 - c. les méthodes de calage de l'allumage.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la fonction des temps d'un piston à quatre temps, y compris : a. pendant l'admission (aspiration), le carburant et l'air sont aspirés dans la chambre de combustion; b. pendant la compression, le carburant et l'air sont forcés dans la chambre de combustion; c. pendant la combustion (temps moteur), l'énergie du carburant en explosion est transmise au vilebrequin; et d. pendant l'échappement, le cylindre est nettoyé des fumées de combustion et est préparé pour l'admission.	Exposé interactif	15 min	C3-116 (p. 43) C3-086
PE2	Identifier et expliquer le fonctionnement des : a. soupapes; et b. arbres à cames.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 43) C3-086
PE3	Expliquer le calage du système de distribution d'étincelles d'allumage, y compris : a. le temps requis pour réaliser la combustion; b. un temps unique pour la détonation dans chaque cylindre; et	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 43) C3-086

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. les dispositifs mécaniques assurant le calage.			
PE4	Expliquer que toutes les phases de fonctionnement du moteur doivent se suivre de façon précise et dans l'ordre, et énumérer ces phases dans l'ordre, en insistant sur les événements simultanés, y compris : a. le mélange carburant-air; b. l'admission; c. l'actionnement de la soupape d'admission; d. la compression; e. l'actionnement électrique des contacts; f. la combustion; g. l'échappement; h. l'actionnement de la soupape d'échappement; et i. le fonctionnement de l'arbre à cames.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 43) C3-086
PE5	Mettre en scène le fonctionnement d'un moteur à quatre temps, par équipes de six.	Activité en classe	15 min	C3-086

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	40 min
c.	Activité en classe :	15 min
d.	Total :	60 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE4, pour présenter les cycles d'un moteur à pistons à quatre temps et en donner un aperçu.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE5, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence

- C3-086 NASA Glenn Research Center. *Engines 101*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.grc.nasa.gov/WWW/K-12/airplane/icengine.html>.
- C3-087 NASA Glenn Research Center. *Propulsion Index*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.grc.nasa.gov/WWW/K-12/airplane/shortp.html>.
- C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

- Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. On recommande que les deux périodes nécessaires à cet OCOM se suivent.
- b. Suivant la disponibilité d'un ordinateur et d'un projecteur, les logiciels se trouvant au site Web du paragraphe 7.b. de la section Documents de référence peuvent être utilisés pour montrer le fonctionnement d'un moteur.

OCOM M232.04 – RECONNAÎTRE LES FONCTIONS DE L'HUILE DANS UN MOTEUR À PISTONS À QUATRE TEMPS

1. **Rendement.** Reconnaître les fonctions de l'huile dans un moteur à pistons à quatre temps.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la crème pour les mains;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-263/PT-002, le cadet doit reconnaître les fonctions de l'huile dans un moteur à pistons à quatre temps, y compris :
 - a. la lubrification;
 - b. l'étanchéité;
 - c. le refroidissement; et
 - d. le rinçage.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la façon dont l'huile lubrifie le moteur et les aspects de la lubrification, y compris : a. les qualités et les viscosités de l'huile; et b. la fluidification de l'huile avec l'augmentation de température.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 57 à 59)
PE2	Permettre aux cadets de comparer frottement et chaleur.	Activité en classe	5 min	C3-116 (p. 57 à 59)
PE3	Expliquer que l'huile étanche la chambre de combustion afin d'empêcher les gaz en expansion de fuir pendant la combustion.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 57 à 59)
PE4	Expliquer comment l'huile refroidit les zones de surchauffe dans le moteur.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 57 à 59)
PE5	Expliquer que l'huile élimine et retient les particules nuisibles au moteur.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 57 à 59)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Activité en classe : | 5 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1, PE3, PE4 et PE5, pour présenter les fonctions de l'huile dans un moteur à pistons à quatre temps et en donner un aperçu.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence.** C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. de la crème pour les mains.

9. **Matériel d'apprentissage.** Crème pour les mains.10. **Modalités de contrôle.** S.O.11. **Remarques.** S.O.

EO C232.01 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES DES TURBINES À GAZ

1. **Rendement.** Identifier les caractéristiques des turbines à gaz.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les caractéristiques des turbines à gaz, y compris :
 - a. expliquer la théorie générale de la turbine à gaz; et
 - b. identifier les divers aspects des turbines à gaz.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer que le moteur à réaction est un moteur réactif qui assure la propulsion en éjectant de la matière suivant la troisième loi du mouvement de Newton.	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 85)
PE2	Demander aux cadets d'examiner la troisième loi du mouvement de Newton en fabriquant et en faisant fonctionner une machine Héron à base de canette de boisson gazeuse.	Activité en classe	15 min	C3-016 (p. 29) C3-057 (p. 11)
PE3	Décrire l'évolution historique du moteur à réaction, y compris : a. l'éolipyle de Héron; b. les fusées à poudre à canon chinoises; c. la lanterne de Léonard de Vinci; d. le moulin à pilon de Branca; e. la première turbine à gaz de Stolze; f. la turbine à gaz de Whittle utilisée pour la propulsion par réaction; g. le vol du Heinkel HE-178; h. le turboréacteur du Gloster Meteor conçu par Whittle; et i. le turboréacteur axial d'Anslem.	Exposé interactif	10 min	C3-088

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Expliquer les avantages liés à l'utilisation d'une turbine, y compris : a. le besoin de compression; b. la marche en condition statique; et c. la puissance nécessaire pour faire fonctionner les systèmes auxiliaires.	Exposé interactif	5 min	C3-084 C3-087
PE5	Identifier et décrire les parties d'un turboréacteur à double flux : a. la soufflante; b. le compresseur; c. la chambre de combustion; d. la turbine; e. la tuyère; et f. la chambre de postcombustion.	Exposé interactif	5 min	C3-086
PE6	Diriger un jeu de mots croisés sur la propulsion à réaction.	Activité en classe	15 min	C0-003 (p. 70)

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Activité en classe : | 30 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1, PE3, PE4 et PE5, pour présenter les caractéristiques des turbines à gaz et en donner un aperçu.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE2 et PE6, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence

- C0-003 (ISBN 0-943210-44-5) Pike, B. et Busse, C. (1995). *101 More Games for Trainers*. Minneapolis, MN, Lakewood Books.
- C3-016 (ISBN EG-2003-01-108-HQ) NASA. (2003). *Rockets: A Teacher's Guide With Activities in Science, Mathematics, and Technology*. Washington, DC, NASA.
- C3-057 (ISBN-10 1-59647-055-0) Sobey, E. (2006). *Rocket-powered Science*. Tucson, AZ, Good Year Books.
- C3-084 NASA Glenn Research Center. *Engines 101 – Ultra-Efficient Engine Technology (UEET)*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.ueet.nasa.gov/Engines101.html#Aeronautics>.

- e. C3-086 NASA Glenn Research Center. *Engines 101*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.grc.nasa.gov/WWW/K-12/airplane/icengine.html>.
- f. C3-087 NASA Glenn Research Center. *Propulsion Index*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.grc.nasa.gov/WWW/K-12/airplane/shortp.html>.
- g. C3-088 NASA Glenn Research Center. *Beginner's Guide to Rockets*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://exploration.grc.nasa.gov/education/rocket/bgmr.html>.
- h. C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. des marqueurs de couleur.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une épingle droite;
- b. une cannette de boisson gazeuse vide;
- c. un clou;
- d. des ciseaux; et
- e. des crayons et des gommes à effacer.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. On recommande que les deux périodes nécessaires à cet OCOM se suivent.

OCOM C232.02 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES DES MOTEURS-FUSÉES

1. **Rendement.** Identifier les caractéristiques des moteurs-fusées.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les caractéristiques des moteurs-fusées, y compris :
 - a. la théorie générale de la fusée; et
 - b. les méthodes d'oxydation du propergol liquide et solide.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les aspects de la poussée réactive pour diverses méthodes de propulsion, y compris : a. les systèmes à réaction; b. les systèmes à hélices; c. les véhicules à roues; et d. la marche.	Exposé interactif	5 min	C3-087 C3-016 (p. 13 à 17) C3-037
PE2	Demander aux cadets d'examiner la troisième loi du mouvement de Newton en organisant et en lançant un ballon-fusée sur une corde, suivi d'une discussion.	Activité en classe	20 min	C3-016 (p. 63 et 64) C3-057 (p. 42)
PE3	Expliquer comment les systèmes de fusée fonctionnent dans l'espace grâce à leur autonomie et à leur indépendance de l'oxygène.	Exposé interactif	5 min	C3-016 (p. 18 à 24)
PE4	Expliquer les différences existant entre les systèmes de moteurs-fusées à propergol solide et ceux à propergol liquide, y compris : a. la construction; b. les applications aux véhicules; et c. les carburants et l'oxydation.	Exposé interactif	10 min	C3-016 (p. 5 à 12)
PE5	Discuter des lanceurs : a. américains;	Exposé interactif	15 min	C3-100 C3-112

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. russes;			C3-113
	c. européens; et			C3-114
	d. chinois.			

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 35 min |
| c. | Activité en classe : | 20 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1, PE3, PE4 et PE5, pour présenter les caractéristiques des moteurs-fusées et en donner un aperçu.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence

- C3-016 (ISBN EG-2003-01-108-HQ) NASA. (2003). *Rockets: A Teacher's Guide With Activities in Science, Mathematics, and Technology*. Washington, DC, NASA.
- C3-037 *Space Exploration*. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.space.gc.ca/asc/fr/exploration/exploration.asp>.
- C3-057 (ISBN 10-1-59647-055-0) Sobey, E. (2006). *Rocket-powered Science*. Tucson, AZ, Good Year Books.
- C3-087 NASA Glenn Research Center. *Propulsion Index*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://www.grc.nasa.gov/WWW/K-12/airplane/shortp.html>.
- C3-088 NASA Glenn Research Center. *Beginner's Guide to Rockets*. Extrait le 21 février 2007 du site <http://exploration.grc.nasa.gov/education/rocket/bgmr.html>.
- C3-100 China In Space. *The Long March Space Rockets*. Extrait le 26 février 2007 du site <http://www.spacetoday.org/China/ChinaRockets.html>.
- C3-112 Federal Space Agency. *Rocket1Show*. Extrait le 26 février 2007 du site <http://www.roscosmos.ru/RocketsMain.asp>.
- C3-113 European Space Agency. *ESA Launch Vehicles*. Extrait le 26 février 2007 du site <http://www.esa.int/esaCP/index.html>.
- C3-114 NASA. *Countdown! NASA Launch Vehicles and Facilities*. Extrait le 27 février 2007 du site <http://www-pao.ksc.nasa.gov/kscpao/nasafact/count1.htm#nasa>.

8. Matériel d'instruction

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- des diapositives des lanceurs américains, russes, européens et chinois.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. des ballons;
- b. de la ficelle;
- c. une paille;
- d. du ruban; et
- e. un verre de styromousse ou de papier.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. On recommande que les deux périodes nécessaires à cet OCOM se suivent.
- b. Les références aux sites Web devraient être mises à la disposition des cadets pour qu'ils les consultent pendant leurs temps libres.

OCOM C232.03 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES DES MOTEURS D'HELICOPTÈRE

1. **Rendement.** Identifier les caractéristiques des moteurs d'hélicoptère.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les caractéristiques des moteurs d'hélicoptère, y compris :
 - a. l'évolution technique des premiers moteurs d'hélicoptère;
 - b. les défis du vol à voilure tournante; et
 - c. les catégories de moteurs équipant les hélicoptères des FC.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les innovations technologiques qui ont permis à l'hélicoptère de devenir ce qu'il est aujourd'hui.	Exposé interactif	5 min	C3-061
PE2	Demander aux cadets de fabriquer un hélicoptère en papier et de le faire voler.	Activité en classe	20 min	C3-056
PE3	Expliquer pourquoi les hélicoptères ont une vitesse maximale et leurs rotors tournent à vitesse constante.	Exposé interactif	10 min	C3-055
PE4	Expliquer comment la portance du rotor principal varie pendant le vol.	Exposé interactif	5 min	C3-061 C3-054
PE5	Expliquer que la plupart des hélicoptères sont équipés de turbomoteurs.	Exposé interactif	5 min	C3-061
PE6	Demander aux cadets d'identifier les hélicoptères des FC suivants et de discuter de chaque moteur les équipant : a. le CH-149 Cormorant; b. le CH-148 Cyclone; c. le CH-146 Griffon; d. le CH-139 Jet Ranger; et e. le CH-124 Sea King.	Exposé interactif	10 min	C3-050

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 35 min |
| c. | Activité en classe : | 20 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE3 à PE6, pour présenter les caractéristiques des moteurs d'hélicoptère et en donner un aperçu.
- Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence**

- C3-050 Ministère de la Défense nationale. (2006). *Canada's Air Force, Aircraft Main Page*. Extrait le 11 octobre 2006 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/equip/equip1_e.asp.
- C3-054 Frost, M. (2004). *Force and Movement: Making a Helicopter*. Extrait le 11 octobre 2006 du site http://www.teacherresourcesgalore.com/physics_files/helicopter.doc.
- C3-055 University of Sydney. *Helicopters*. (2006). Extrait le 12 octobre 2006 du site <http://alex.edfac.usyd.edu.au/blp/websites/Machan/heli.htm>.
- C3-056 US Centennial of Flight Commission. *Helicopters*. (2003). Extrait le 12 octobre 2006 du site <http://www.centennialofflight.gov/essay/Dictionary/helicopter/DI27.htm>.
- C3-061 Leishman, J.G. (2000). *A History of Helicopter Flight*. Extrait le 1^{er} novembre 2006 du site <http://www.glue.umd.edu/~leishman/Aero/history/html>.

8. **Matériel d'instruction**

- du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- un hélicoptère en papier terminé aux fins de démonstration;
- un modèle réduit d'hélicoptère muni d'une poutre de queue (p. ex. Jet Ranger); et
- un ballon à l'hélium.

9. **Matériel d'apprentissage**

- les indications pour fabriquer un hélicoptère en papier (A-CR-CCP-802/PF-002, chapitre 12, annexe T); et
- les matériaux nécessaires pour fabriquer un hélicoptère en papier.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** On recommande que les deux périodes nécessaires à cet OCOM se suivent.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 13

OREN 240 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS AÉROSPATIALES

1. **Rendement.** Participer à des activités aérospatiales.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à des activités aérospatiales, y compris :
 - a. explorer les avancées technologiques actuelles en aérospatiale;
 - b. inventer un article comportant une technologie spatiale; et
 - c. participer à une mise en situation de survie dans l'espace.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 240 vise à améliorer les connaissances des cadets dans le domaine de la technologie aérospatiale :
 - (1) OCOM C240.01 (Participer à une activité de communication non verbale);
 - (2) OCOM C240.02 (Inventer un système de communication pour l'espace);
 - (3) OCOM C240.03 (Identifier les parties d'une fusée);
 - (4) OCOM C240.04 (Naviguer à l'aide d'un système de positionnement global [GPS]);
 - (5) OCOM C240.05 (Simuler une situation de survie dans l'espace); et
 - (6) OCOM C240.06 (S'orienter à l'aide des constellations pendant un exercice en campagne).
 - b. L'instruction complémentaire fournie dans l'OREN 240 se limite au total de dix périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les dix périodes.

OCOM M240.01 – EXPLORER LES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES ACTUELLES EN AÉROSPATIALE

1. **Rendement.** Explorer les avancées technologiques actuelles en aérospatiale.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées et assez grandes pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément au document intitulé *Space on Earth: How Technology Transfer Benefits Humanity*, et en groupes d'au plus quatre personnes, les cadets doivent explorer les avancées technologiques actuelles en aérospatiale.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité pour explorer les avancées technologiques actuelles en aérospatiale. Les cadets pourraient suggérer : a. la radio par satellite; b. la stabilisation et la superposition d'images vidéo; c. la télévision par satellite; d. la pompe à sang DeBakey; e. le système de positionnement global; f. la mousse viscoélastique; g. les technologies avancées de communication; h. les sièges d'aéronef résistant au feu; i. la technologie excimère pour angioplastie; et j. les sous-vêtements de refroidissement et de ventilation à circulation liquide, etc. Nota : Se référer au site Web http://www.space.com pour de l'information concernant les derniers avancements dans les technologies spatiales.	Activité en classe	25 min	C3-110

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité en classe : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter les avancées dans les technologies aérospatiales et de stimuler l'intérêt des cadets.
7. **Documents de référence.** C3-110 Space.com. (2006). *Space on Earth: How Technology Transfer Benefits Humanity*. Extrait le 27 février 2007 du site http://www.space.com/business/technology/tech_hallofame_030101-1.html.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** Fiches d'information.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM M240.02 – INVENTER UN OBJET COMPORTANT UNE TECHNOLOGIE SPATIALE

1. **Rendement.** Inventer un objet comportant une technologie spatiale.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des articles consommables pour la fabrication;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à l'ouvrage de Goodman, P., *Arty Facts: Space and Art Activities*, Crabtree Publishing, et en groupes d'au plus quatre personnes, les cadets doivent inventer un objet comportant une technologie spatiale, y compris :
 - a. tenir une séance de remue-méninges sur l'invention;
 - b. concevoir l'idée sur papier; et
 - c. fabriquer l'objet à partir d'articles consommables.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer que les astronautes doivent relever de nombreux défis dans l'espace, dont : a. le voyage entre la terre et l'espace; et b. l'environnement.	Exposé interactif	5 min	C3-040 (p. 36)
PE2	Diriger une activité pendant laquelle les cadets inventent et fabriquent un objet comportant une technologie spatiale.	Activité en classe	35 min	
PE3	Diriger une discussion de groupe pendant laquelle les cadets partagent leur objet comportant une technologie spatiale avec tout le groupe.	Discussion de groupe	15 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 5 min
 - c. Activité en classe : 35 min
 - d. Discussion de groupe : 15 min
 - e. Total : 60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1, pour initier les cadets à la technologie spatiale et leur en donner un bref aperçu.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de la technologie spatiale.

7. **Documents de référence.** C3-040 (ISBN 0-7787-1140-4) Goodman, P. (2002). *Arty Facts: Space and Art Activities*. St. Catharines, ON, Crabtree Publishing.

8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Articles consommables pour la fabrication.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M240.03 – PARTICIPER À UNE MISE EN SITUATION DE SURVIE DANS L'ESPACE

1. **Rendement.** Participer à une mise en situation de survie dans l'espace.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une liste d'articles de trousse de survie;
 - (2) une mise en situation de survie;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément au document intitulé *Space Survival Challenge*, et en groupes d'au plus quatre personnes, les cadets doivent participer à une mise en situation de survie dans l'espace, y compris :
 - a. sélectionner un nombre limité d'articles de survie sur une liste donnée; et
 - b. discuter des articles de survie sélectionnés.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Demander aux cadets, par groupes de quatre, de sélectionner cinq articles dans la liste suivante qui sont nécessaires à la survie dans l'espace : a. une boîte d'allumettes; b. 2 réservoirs d'oxygène de 50 kg; c. 20 litres d'eau; d. une corde de nylon de 15 m de longueur; e. une boussole magnétique; f. une carte stellaire des constellations de la Lune; g. un récepteur-émetteur solaire; et h. un emballage d'aliments reconstitués.	Activité en classe	15 min	C3-111
PE2	Demander aux cadets d'expliquer les raisons justifiant leur sélection d'articles de survie.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Activité en classe :	15 min
c.	Discussion de groupe :	10 min
d.	Total :	30 min

6. **Justification**

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets pour le domaine de la survie dans l'espace.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments concernant la matière.

7. **Documents de référence.** C3-111 Lakeland Central School District. (2007). *Space Survival Challenge*. Extrait le 27 février 2007 du site <http://www.lakelandschools.org/EDTECH/leslie/space.htm>.

8. **Matériel d'instruction**

- a. matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. une liste d'articles de trousse de survie; et
- c. une mise en situation de survie.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. une liste d'articles de trousse de survie; et
- b. une mise en situation de survie.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C240.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DE COMMUNICATION NON VERBALE

1. **Rendement.** Participer à une activité de communication non verbale.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des fiches aide-mémoire;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément au document intitulé *Communication in the Workplace: Non-verbal Communication (Body Language)*, le cadet doit participer à une activité de communication non verbale pour se familiariser avec une méthode alternative de communication.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'emploi du langage corporel comme forme de communication non verbale.	Exposé interactif	5 min	C3-104
PE2	Expliquer l'emploi de gestes comme forme de communication non verbale, y compris : a. agiter les bras; b. former un poing; c. mettre le pouce en l'air; et d. pointer avec le doigt.	Exposé interactif	5 min	C3-104
PE3	Diriger une activité pendant laquelle les cadets nomment une émotion qu'ils ont exprimée au cours de la semaine dernière, comme : a. le chagrin; b. la peur; c. la satisfaction; d. la surprise; e. le bonheur; et f. la colère. Nota : Demander aux cadets de mimer, chacun leur tour, une émotion, sans la communiquer verbalement. Demander au groupe de déterminer l'émotion.	Activité en classe	15 min	C3-104

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Activité en classe : | 15 min |
| d. | Total : | 30 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 pour initier les cadets au sujet, stimuler leur intérêt et donner un bref aperçu de la communication non verbale.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence.** C3-104 Australian Government, Department of Education, Science and Training. (2007). *Communication in the Workplace: Non-verbal Communication (Body Language)*. Extrait le 22 février 2007 du site http://www.dest.gov.au/nwt/hospitality/comm_non.htm.8. **Matériel d'instruction**

- a. matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. fiches aide-mémoire.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.10. **Modalités de contrôle.** S.O.11. **Remarques.** S.O.

OCOM C240.02 – INVENTER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION POUR L'ESPACE

1. **Rendement.** Inventer un système de communication pour l'espace.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des fiches aide-mémoire de messages;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément au document intitulé *Two-way Radio Communication Failure*, et en groupes d'au plus quatre personnes, les cadets doivent inventer un système de communication pour l'espace.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer que les astronautes utilisent la communication radio dans l'espace pour communiquer avec les autres astronautes et le contrôle au sol.	Exposé interactif	5 min	
PE2	Diriger une activité pendant laquelle les cadets inventent un système de communication pour l'espace qui : a. ne nécessite pas la parole; et b. ne permet aucun échange par écrit.	Activité en classe	40 min	
PE3	Diriger une discussion de groupe pendant laquelle les cadets partagent leur invention de système de communication avec tout le groupe.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 5 min
 - c. Activité en classe : 40 min
 - d. Discussion de groupe : 10 min
 - e. Total : 60 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 pour initier les cadets à la communication spatiale, leur en donner un bref aperçu et stimuler leur intérêt pour le sujet.

- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter la matière et stimuler l'intérêt des cadets.
 - c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de la communication spatiale.
- 7. **Documents de référence.** C3-135 Virtual Skies. (2007). *Two-way Radio Communication Failure (Aeronautical Information Manual Section 6.4.1)*. Extrait le 18 mars 2007 du site http://virtualskies.arc.nasa.gov/communication/youDecide/AIM6_4_1.html.
 - 8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
 - 9. **Matériel d'apprentissage.** Fiches aide-mémoire sur les messages.
 - 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
 - 11. **Remarques.** S.O.

OCOM C240.03 – IDENTIFIER LES PARTIES D'UNE FUSÉE

1. **Rendement.** Identifier les parties d'une fusée.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément au document intitulé *Rocket Parts*, le cadet doit identifier les parties d'une fusée pour se familiariser avec ses composants.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les parties d'une fusée suivantes : a. les composants de la structure, dont : (1) la pointe avant; (2) le carburant; (3) le châssis; (4) le comburant; (5) les pompes (6) la tuyère; et (7) l'ailette; b. le système de propulsion; c. le système de charge utile; et d. le système de guidage.	Exposé interactif	15 min	C3-106
PE2	Diriger une activité sur l'identification des parties d'une fusée.	Activité en classe	10 min	C3-106

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 15 min
 - c. Activité en classe : 10 min
 - d. Total : 30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 pour initier les cadets aux parties d'une fusée, stimuler leur intérêt et présenter la matière de base.

- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de confirmer que les cadets ont compris la matière.
- 7. **Documents de référence.** C3-106 NASA. (2006). *Rocket Parts*. Extrait le 22 février 2007 du site <http://exploration.grc.nasa.gov/education/rocket/rockpart.html#>.
- 8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. casse-têtes des parties de fusée; et
 - b. sections de documents de cours sur les fusées.
- 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
- 11. **Remarques.** S.O.

OCOM C240.04 – NAVIGUER À L'AIDE D'UN SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL (GPS)

1. **Rendement.** Naviguer à l'aide d'un système de positionnement global (GPS).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) GPS (un par cinq cadets) (type à déterminer);
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne durant le jour, assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés et en groupes d'au plus cinq personnes, les cadets doivent naviguer à l'aide d'un GPS pendant un exercice en campagne.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire le GPS, y compris : a. ce qu'est un GPS; b. le degré de précision d'un GPS; c. le système de positionnement global; et d. les sources d'erreur des signaux GPS.	Exposé interactif	5 min	Voir la section Remarques du para 11.b. C3-117
PE2	Expliquer les informations fournies par le GPS à l'utilisateur, y compris : a. les fonctions communes, dont : (1) votre position – les coordonnées et l'élévation; (2) la distance jusqu'à un point de cheminement; (3) la vitesse de déplacement; (4) la direction de déplacement (peut ne pas fonctionner à vitesses faibles); (5) l'heure d'arrivée prévue; et (6) l'erreur de route (écart latéral du cap en ligne droite); et b. les fonctions supplémentaires, dont : (1) les cartes intégrées; (2) le lever de soleil/coucher de soleil; (3) les indicateurs de puissance du signal;	Démonstration et exécution	10 min	Voir la section Remarques du para 11.b. C3-117

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(4) les indicateurs de charge de pile; (5) l'alarme sonore; et (6) les erreurs d'écart de route.			
PE3	Utiliser le GPS : a. allumer et initialiser le GPS; b. revoir les divers écrans; c. déterminer la charge de pile; d. localiser vos coordonnées de quadrillage actuelles; e. déterminer votre direction de déplacement; f. marquer votre point de cheminement actuel; g. marquer un point de cheminement (différent de votre position actuelle); h. fixer le cap de destination à un point de cheminement préétabli; i. éteindre le GPS.	Activité pratique	20 min	Voir la section Remarques du para 11.b. C3-117
PE4	Naviguer sur un parcours.	Activité pratique	50 min	

5. Durée

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 5 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 10 min |
| d. | Activité pratique : | 70 min |
| e. | Total : | 90 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter un nouveau sujet et de donner un aperçu de l'orientation à l'aide du GPS.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de naviguer à l'aide d'un GPS, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer leurs compétences sous supervision.
- Une activité en classe a été choisie pour les PE3 et PE4, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter aux cadets l'orientation à l'aide d'un GPS. Cette activité contribue au perfectionnement de ces compétences et connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- Voir la section Remarques du paragraphe 11.b.
- C3-117 (ISBN 0-96-522025-7) Ferguson, M.H. (1996). *GPS Land Navigation: A Complete Guide Book for Backcountry Users of the NAVSTAR Satellite System*. Calgary, AB, Glassford Publishing.

- c. C3-132 (ISBN 1-894765-48-6) Letham, L. (2003). *GPS Made Easy*. Surrey, BC, Rocky Mountain Books.

8. **Matériel d’instruction**

- a. GPS (Type à déterminer); et
- b. guide d’utilisation du GPS.

9. **Matériel d’apprentissage.** GPS (un par cinq cadets) (type à déterminer).

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les activités liées à cette leçon seront présentées pendant l’exercice en campagne correspondant à l’OREN 290 (Participer à un exercice en campagne).
- b. L’information de référence liée à cet OCOM se trouvera dans le guide d’utilisation du GPS choisi pour l’instruction.

OCOM C240.05 – SIMULER UNE SITUATION DE SURVIE DANS L'ESPACE

1. **Rendement.** Simuler une situation de survie dans l'espace.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une boîte d'allumettes;
 - (2) une boussole magnétique;
 - (3) une carte stellaire de la Lune;
 - (4) deux jerricans d'eau (pour simuler des réservoirs d'oxygène);
 - (5) quatre bouteilles de deux litres pour simuler de l'eau;
 - (6) une corde de nylon de 10 m de longueur;
 - (7) des boîtes d'aliments simulés;
 - (8) une radio;
 - (9) une couverture de laine;
 - (10) une carte du secteur d'entraînement;
 - (11) de la supervision; et
 - (12) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement intérieur ou extérieur assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément au document intitulé *Space Survival Challenge*, et en groupes d'au plus quatre personnes, les cadets doivent simuler une situation de survie dans l'espace.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité en classe pendant laquelle les cadets doivent sélectionner cinq articles dans la liste suivante qui sont nécessaires à la survie dans l'espace : a. une boîte d'allumettes; b. une boussole; c. deux jerricans d'eau (pour simuler des réservoirs d'oxygène); d. quatre bouteilles de deux litres pour simuler de l'eau; e. une corde de nylon de 10 m de longueur; f. des boîtes d'aliments simulés;	Activité en classe	35 min	C3-111

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	g. une radio; h. une couverture de laine; et i. une carte du secteur d'entraînement;			
PE2	Diriger une discussion de groupe et demander aux groupes d'expliquer les raisons justifiant leur sélection d'articles de survie.	Discussion de groupe	20 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Activité en classe : | 35 min |
| c. | Discussion de groupe : | 20 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de renforcer les connaissances sur la survie dans l'espace, et de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
- La discussion de groupe a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la survie dans l'espace.

7. **Documents de référence.** C3-111 Lakeland Central School District. (2007). *Space Survival Challenge*. Extrait le 27 février 2007 du site <http://www.lakelandschools.org/EDTECH/leslie/space.htm>.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage**

- une boîte d'allumettes;
- une boussole magnétique;
- une carte stellaire de la Lune;
- deux jerricans d'eau (pour simuler des réservoirs d'oxygène);
- quatre bouteilles de deux litres pour simuler de l'eau;
- une corde de nylon de 10 m de longueur;
- des boîtes d'aliments simulés;
- une radio;
- une couverture de laine; et
- une carte du secteur d'entraînement.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C240.06 – S'ORIENTER À L'AIDE DES CONSTELLATIONS PENDANT UN EXERCICE EN CAMPAGNE

1. **Rendement.** S'orienter à l'aide des constellations pendant un exercice en campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne pendant la nuit, assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit s'orienter à l'aide des constellations pendant un exercice en campagne.

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	S'orienter la nuit à l'aide de l'étoile Polaire, y compris : a. repérer l'étoile Polaire à partir de la constellation Cassiopée et de la Grande Ourse; et b. déterminer le Nord à partir de l'étoile Polaire.	Démonstration et exécution	25 min	C2-008 (p. 356 et 353) C2-041 (p. 133 et 134)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Démonstration et exécution : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de s'orienter, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer leurs compétences sous supervision.
7. **Documents de référence**
 - a. C2-008 (ISBN 0-00-265314-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
 - b. C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D. et Cleveland, P. (2001). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, ME, Ragged Mountain Press.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Cette leçon doit être enseignée pendant la nuit, bien que la partie théorique puisse être donnée pendant les heures de clarté.

SECTION 14**OREN 260 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS D'AÉRODROME**

1. **Rendement.** Participer à des activités d'opérations d'aérodrome.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à des activités d'opérations d'aérodrome, y compris :
 - a. le contrôle de la circulation aérienne; et
 - b. les opérations d'aérodrome de base.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 290 vise à améliorer les connaissances des cadets dans le domaine des opérations d'aérodrome :
 - (1) OCOM C260.01 (Visiter l'installation de sécurité d'un aérodrome);
 - (2) OCOM C260.02 (Visiter une tour de contrôle de la circulation aérienne);
 - (3) OCOM C260.03 (Participer à une présentation donnée par un employé d'aérodrome);
 - (4) OCOM C260.04 (Effectuer le guidage des avions au sol); et
 - (5) OCOM C260.05 (Visiter un aérodrome).
 - b. L'instruction complémentaire fournie dans l'OREN 260 se limite au total de douze périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les douze périodes.

OCOM M260.01 – EXPLIQUER LES ASPECTS DU CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

1. **Rendement.** Expliquer les aspects du contrôle de la circulation aérienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit expliquer les aspects du contrôle de la circulation aérienne, y compris :
 - a. le rôle d'un contrôleur aérien;
 - b. un aperçu de la technologie radar utilisée pour contrôler la circulation aérienne; et
 - c. les procédures NORDO (sans radio) suivies à un aéroport contrôlé, y compris les signaux lumineux pour les aéronefs au sol.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le rôle d'un contrôleur aérien dans un aéroport : a. mettre la sécurité en priorité; b. diriger les avions en temps d'exécution minimal; c. éviter les collisions en coordonnant les déplacements entre : (1) les aéronefs; (2) les aéronefs et les obstacles; et (3) les aéronefs et les véhicules dans l'aire de manœuvre; et d. accorder l'autorisation pour : (1) les arrivées et les départs des aéronefs sur un aéroport; et (2) la circulation aérienne dans l'espace aérien contrôlé.	Exposé interactif	10 min	C3-097 C3-116 (p. 110)
PE2	Donner un aperçu de la technologie radar utilisée pour contrôler la circulation aérienne : a. expliquer que le terme « RADAR » est l'acronyme anglais de « radio detection and ranging »; et	Exposé interactif	5 min	C3-116 (p. 249)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. les principales applications du radar en aviation : (1) contrôler la circulation aérienne; (2) établir la position des aéronefs en vol; (3) détecter les activités orageuses; et (4) guider les aéronefs à l'approche et à l'atterrissage.			
PE3	Expliquer les procédures NORDO (sans radio) suivies à un aéroport contrôlé, y compris les signaux lumineux suivants : a. aéronef au départ; et b. aéronef à l'arrivée.	Exposé interactif	10 min	C3-116 (p. 98)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets au contrôle de la circulation aérienne, donner un bref aperçu de la matière et stimuler leur intérêt.

7. **Documents de référence**

- C3-096 (ISBN 1715-7382) Transports Canada. (2006). *Manuel d'information aéronautique*. Ottawa, ON, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.
- C3-097 U.S. Department of Labour. (2007). *Air Traffic Controllers*. Extrait le 9 février 2007 du site <http://www.bls.gov/oco/ocos108.htm>.
- C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- fiches aide-mémoire sur les signaux lumineux NORDO.

9. **Matériel d'apprentissage.** Fiches aide-mémoire sur les signaux lumineux NORDO.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M260.02 – IDENTIFIER LES ASPECTS DES OPÉRATIONS D'AÉRODROME DE BASE

1. **Rendement.** Identifier les aspects des opérations d'aérodrome de base.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les aspects des opérations d'aérodrome de base à un aérodrome civil, y compris :
 - a. les tâches et les responsabilités du contrôle au sol;
 - b. les installations au sol qui aident à l'arrivée et au départ des aéronefs;
 - c. la sécurité aéroportuaire; et
 - d. les procédures de sécurité pour la manutention des bagages.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des opérations d'aérodrome de base, y compris : a. le contrôle de la circulation aérienne; b. le contrôle au sol; et c. la maintenance aéroportuaire.	Exposé interactif	5 min	C3-099
PE2	Expliquer le rôle des contrôleurs au sol, à savoir : a. fournir de l'information précise au pilote pour la circulation aux portes et aux passerelles d'embarquement des passagers; b. fournir le personnel de guidage au sol pour aider les aéronefs à leur arrivée aux portes et aux passerelles d'embarquement des passagers et à leur départ; c. accorder aux aéronefs l'autorisation de circuler au sol dans l'aérodrome.	Exposé interactif	5 min	C3-099
PE3	Expliquer que les installations et services au sol suivants aident à l'arrivée et au départ des aéronefs : a. la maintenance des pistes; b. le balisage lumineux de piste;	Exposé interactif	5 min	C3-099

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. la manutention des bagages; d. les systèmes de stockage de carburant; et e. le dégivrage et l'antigivrage.			
PE4	Expliquer ce qu'est l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) et décrire ses tâches : a. il s'agit d'une société d'État établie dans la région de la capitale nationale et qui est responsable devant le Parlement, par l'intermédiaire du ministre des Transports; b. cette société collabore avec le contrôle au sol pour protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tel que désignés par le gouvernement; c. elle veille à ce que les passagers soient conscients des restrictions relatives aux bagages; et d. ses tâches et responsabilités sont les suivantes : (1) le contrôle préembarquement des passagers et de leurs effets personnels; (2) l'achat, l'installation, l'exploitation et l'entretien des systèmes de détection d'explosifs aux aéroports; (3) l'entente contractuelle avec la GRC pour des services de police à bord de vols choisis et de tous les vols à destination de l'aéroport national Reagan, Washington, DC; (4) la mise en place d'une carte d'identité pour les zones réglementées; (5) le contrôle des non-passagers qui entrent dans des zones réglementées aux aéroports; et (6) les contributions pour des services supplémentaires de police dans les aéroports. Nota : Se référer au site Web de l'ACSTA pour la liste à jour des restrictions relatives aux bagages des passagers aériens.	Exposé interactif	10 min	C3-098

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 25 min |
| c. | Total : | 30 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets aux opérations d'aérodrome de base, stimuler leur intérêt et leur donner un bref aperçu du sujet.

7. **Documents de référence**

- a. C3-098 Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA). (2007). *Administration canadienne de la sûreté du transport aérien – Mandat*. Extrait le 19 février 2007 du site http://www.catsa-acsta.gc.ca/francais/about_propos/.
- b. C3-099 Airport Innovation. (2007). *Airport Ground Control Equipment*. Extrait le 21 février 2007 du site www.airportinnovation.com/airport_ground.php.

8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Cette leçon est complémentaire à l'OCOM C260.05 (Visiter un aérodrome).

OCOM C260.01 – VISITER L'INSTALLATION DE SÉCURITÉ D'UN AÉRODROME

1. **Rendement.** Visiter l'installation de sécurité d'un aérodrome.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter l'installation de sécurité d'un aérodrome afin de mieux comprendre les opérations de sécurité dans un aérodrome.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer les points suivants :
 - a. la fonction de la sécurité aéroportuaire; et
 - b. les procédures de sécurité pour la manutention des bagages.
5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Sorties éducatives :	80 min
c.	Total :	90 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances des cadets sur la matière déjà enseignée dans l'OCOM M260.02 (Identifier les aspects des opérations d'aérodrome de base) en leur faisant participer à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C260.02 – VISITER UNE TOUR DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

1. **Rendement.** Visiter une tour de contrôle de la circulation aérienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter une tour de contrôle de la circulation aérienne des FC ou une tour de la circulation aérienne civile afin de mieux comprendre l'importance du contrôle de la circulation aérienne dans le cadre des activités de l'aérodrome.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer les points suivants :
 - a. le rôle d'un contrôleur aérien, à savoir :
 - (1) mettre la sécurité en priorité;
 - (2) diriger les avions en temps d'exécution minimal;
 - (3) éviter les collisions en coordonnant les déplacements entre :
 - (a) les aéronefs;
 - (b) les aéronefs et les obstacles; et
 - (c) les aéronefs et les véhicules dans l'aire de manœuvre;
 - (4) accorder l'autorisation pour :
 - (a) les arrivées et les départs des aéronefs sur un aérodrome; et
 - (b) la circulation aérienne dans l'espace aérien contrôlé;
 - b. un aperçu de la technologie radar utilisée pour contrôler la circulation aérienne, y compris :
 - (1) expliquer que le terme « RADAR » est l'acronyme anglais de « radio detection and ranging »; et
 - (2) les principales applications du radar en aviation :
 - (a) contrôler la circulation aérienne;
 - (b) établir la position des aéronefs en vol;
 - (c) détecter les activités orageuses; et
 - (d) guider les aéronefs à l'approche et à l'atterrissage; et
 - c. expliquer les procédures NORDO (sans radio) suivies à un aéroport contrôlé, y compris les signaux lumineux suivants :

(1) aéronef au sol; et

(2) aéronef en vol.

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Sorties éducatives :	80 min
c.	Total :	90 min

6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances des cadets sur la matière déjà enseignée dans l'OCOM M260.01 (Expliquer les aspects du contrôle de la circulation aérienne).

7. **Documents de référence.** S.O.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C260.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN EMPLOYÉ D'AÉRODROME

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un employé d'aérodrome.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un employé d'un aérodrome pour qu'il puisse acquérir une connaissance des carrières possibles dans les opérations aéroportuaires.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier de :
 - a. décrire l'emploi qu'il occupe actuellement à l'aérodrome, y compris :
 - (1) le détail de ses responsabilités;
 - (2) son environnement de travail; et
 - (3) l'instruction et la formation pédagogique requises;
 - b. décrire d'autres emplois à l'aérodrome; et
 - c. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Présentation :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, de renforcer et de résumer les points d'enseignements.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.
 - b. Cet OCOM peut se dérouler en même temps que l'OCOM C260.05 (Visiter un aérodrome).
 - c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C260.04 – EFFECTUER LE GUIDAGE DES AVIONS AU SOL

1. **Rendement.** Effectuer le guidage des avions au sol.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des baguettes lumineuses de placement ou des bâtons lumineux;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur de travail sombre approprié à l'exécution des signaux de guidage des avions au sol.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés et à titre de membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, le cadet doit exécuter les signaux de guidage des avions au sol, dont les suivants :
 - a. arrêt;
 - b. tout droit;
 - c. reculez;
 - d. virez à gauche;
 - e. virez à droite;
 - f. ralentissez;
 - g. tout va bien;
 - h. coupez les moteurs; et
 - i. démarrez les moteurs.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'importance du guidage des avions au sol dans un aéroport : a. pourquoi est-il employé? b. quand est-il employé? c. où est-il employé?	Exposé interactif	5 min	C0-057 C3-133
PE2	Démontrer aux cadets comment utiliser les signaux de guidage des avions au sol et leur permettre de les pratiquer : a. arrêt; b. tout droit; c. reculez;	Démonstration et exécution	10 min	C0-057 C3-116 (p. 98) C3-133

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. virez à gauche; e. virez à droite; f. ralentissez; g. tout va bien; h. coupez les moteurs; et i. démarrez les moteurs. Nota : Les cadets doivent être informés que dans l'environnement réel, les signaux de guidage des avions au sol doivent être exécutés par une personne postée face à l'extrémité de l'aile gauche et à portée de vue du pilote.			
PE3	Permettre aux cadets de pratiquer les différents signaux de guidage des avions au sol, par le biais de : a. jeux de rôles; ou b. jeux de « Jean dit ».	Jeux	10 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration et exécution :	10 min
d.	Jeux :	10 min
e.	Total :	30 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 pour présenter la matière de base, initier les cadets au guidage des avions au sol et stimuler leur intérêt.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences liées au guidage des avions au sol que le cadet doit acquérir, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- La méthode d'instruction par le jeu a été choisie pour le PE3, parce qu'il s'agit d'une façon amusante et stimulante de pratiquer les compétences de guidage des avions au sol enseignées pendant la leçon et de confirmer que les cadets ont compris la matière.

7. Documents de référence

- C0-057 Signaux de circulation au sol. (2006). *Manuel d'information aéronautique*. Extrait le 26 septembre 2006 du site <http://www.tc.gc.ca/AviationCivile/publications/tp14371/AIR/1-1.htm>.
- C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

8. **Matériel d'instruction**

- a. fiches aide-mémoire; et
- b. baguettes lumineuses de placement ou bâtons lumineux.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. fiches aide-mémoire; et
- b. baguettes lumineuses de placement ou bâtons lumineux.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Les secteurs de travail sombres peuvent inclure des espaces extérieurs la nuit ou une salle de classe sombre pendant le jour.

OCOM C260.05 – VISITER UN AÉRODROME

1. **Rendement.** Visiter un aérodrome.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter un aérodrome des FC/civil actif afin d'acquérir une connaissance des opérations d'aérodrome.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'identifier et d'expliquer brièvement :
 - a. l'installation de contrôle de la circulation aérienne;
 - b. les procédures de chargement des bagages dans l'avion et de déchargement;
 - c. la sécurité aéroportuaire;
 - d. les installations au sol qui aident à l'arrivée et au départ des aéronefs; et
 - e. les procédures de contrôle au sol.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Sorties éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet aux cadets de renforcer leurs connaissances de la matière déjà enseignée dans l'OCOM M260.02 (Identifier les aspects des opérations d'aérodrome de base).
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

SECTION 15

OREN 270A – DISCUTER DE LA FABRICATION ET DE LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Discuter de la fabrication et de la maintenance des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter de la fabrication et de la maintenance des aéronefs ainsi que des occasions d'éducation et d'emploi dans l'industrie.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 270 vise à améliorer les connaissances des cadets dans le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef :
 - (1) OCOM C270.01 (Participer à une présentation donnée par un employé du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef);
 - (2) OCOM C270.02 (Identifier les activités de l'Outil d'apprentissage multimédia interactif [OAMI] du Conseil canadien de l'entretien des aéronefs [CCEA]);
 - (3) OCOM C270.03 (Visiter une avionnerie ou une installation de maintenance d'aéronef); et
 - (4) OCOM C270.04 (Visionner la vidéo intitulée *World's Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together*).
 - b. L'instruction complémentaire fournie dans l'OREN 270 se limite à un total de huit périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les huit périodes.

OCOM M270.01 – IDENTIFIER LES ASPECTS DE LA FABRICATION DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Identifier les aspects de la fabrication des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des fiches d'information sur les carrières;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les volets de la fabrication des aéronefs, y compris :
 - a. les systèmes de bord;
 - b. les matériaux utilisés dans la fabrication d'aéronef; et
 - c. les carrières du domaine de la fabrication d'aéronef.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les systèmes de bord suivants : a. les systèmes d'instruments; b. les systèmes électriques; c. les circuits hydrauliques et pneumatiques; d. les circuits du train d'atterrissage; et e. les circuits de carburant.	Exposé interactif	15 min	C3-108 (p. 7-1, 8-1, 9-1, 11-1, 12-1, 15-1)
PE2	Identifier les matériaux suivants utilisés dans la fabrication d'aéronef : a. les métaux non ferreux : (1) l'aluminium et ses alliages; (2) le titane; (3) le nickel; et (4) le cuivre; et b. les fibres composites : (1) le graphite; (2) le kevlar; et (3) la fibre de verre.	Exposé interactif	15 min	C3-108 (p. 7-1)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter des carrières du domaine de la fabrication d'aéronef : a. technicien d'intérieur d'aéronef; b. technicien d'entretien d'aéronef – catégorie « E » (avionique); c. technicien d'entretien d'aéronef – catégorie « M » (maintenance); d. technicien d'entretien d'aéronef – catégorie « S » (structures); e. technicien de pièces mécaniques d'aéronef; et f. technicien de turbines à gaz d'aéronef.	Discussion de groupe	20 min	C3-107 C3-109

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 30 min |
| c. | Discussion de groupe : | 20 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2, pour présenter la fabrication d'aéronef et en donner un aperçu.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de la fabrication d'aéronef.

7. **Documents de référence**

- a. C3-107 British Columbia Institute of Technology. (2007). *Programs and Courses*. Extrait le 8 février 2007 du site <http://www.bcit.ca/study/programs/>.
- b. C3-108 (ISBN 0 88487 203 3) Jeppesen Sanderson Training Products. (2000). *A&P Technician: General*. Englewood, CO, Jeppesen Sanderson Inc.
- c. C3-109 (ISBN 1 894777 00 X) Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA). (2002). *Programme d'initiation à l'entretien d'aéronefs*. Ottawa, ON, CCEA.

8. **Matériel d'instruction**

- a. matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. fiches d'information sur les carrières.

9. **Matériel d'apprentissage.** Fiches d'information sur les carrières.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M270.02 – IDENTIFIER LES EXIGENCES DE MAINTENANCE DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Identifier les exigences de maintenance des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les exigences de maintenance des aéronefs, y compris :
 - a. la maintenance des systèmes de bord; et
 - b. les employeurs en maintenance, réparation et révision de systèmes de bord.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter le sujet de la maintenance, révision et réparation des aéronefs, y compris : a. les systèmes d'instruments de bord; b. les systèmes électriques; c. les circuits hydrauliques et pneumatiques; d. les circuits du train d'atterrissage; et e. les circuits de carburant.	Exposé interactif	10 min	C3-109
PE2	Discuter de la maintenance des instruments de bord suivants : a. l'altimètre; b. l'anémomètre; c. le gyroscope; d. le gyroscope directionnel; e. l'horizon artificiel; f. le variomètre; et g. le radioaltimètre.	Exposé interactif	20 min	C3-116 (p. 39 à 50)
PE3	Discuter de l'entretien du train d'atterrissage, y compris : a. le train d'atterrissage fixe; b. le train escamotable; c. la roue avant; et	Exposé interactif	20 min	C3-116 (p. 12 à 14)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. la roue de queue.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Total : | 60 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, pour initier les cadets à la maintenance d'aéronef, stimuler leur intérêt et présenter la matière de base.

7. **Documents de référence**

- a. C3-109 (ISBN 1-894777-00-X) Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA). (2002). *Programme d'initiation à l'entretien d'aéronefs*. Ottawa, ON, CCEA.
- b. C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M270.03 – DISCUTER DES OCCASIONS D'ÉDUCATION ET D'EMPLOI DANS LE DOMAINE DE LA FABRICATION ET DE LA MAINTENANCE D'AÉRONEF

1. **Rendement.** Discuter des occasions d'éducation et d'emploi dans le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet discutera des occasions d'éducation et d'emploi dans le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef, y compris :
 - a. les employeurs au Canada;
 - b. les choix de carrières; et
 - c. les établissements d'enseignement et d'instruction au Canada.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité en classe où le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef sera présenté aux cadets, y compris : a. les employeurs au Canada; b. les choix de carrières; et c. les établissements d'éducation et d'instruction.	Activité en classe	50 min	C3-101 C3-102

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Activité en classe : 50 min
 - c. Total : 60 min
6. **Justification.** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter les occasions d'éducation et d'emploi dans le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef et de stimuler l'intérêt des cadets.
7. **Documents de référence**
 - a. C3-101 Conseil canadien de l'entretien des aéronefs. (2006). *Carrières en aéronautique et en aérospatiale*. Ottawa, ON, Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada.

- b. C3-102 Conseil canadien de l'entretien des aéronefs. (2007). *Index de profils d'entreprise*. Extrait le 23 février 2007 du site <http://www.camc.ca/fr/CorporateProfiles/>.

8. **Matériel d'instruction**

- a. matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. feuilles de référence sur les carrières.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C270.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN EMPLOYÉ DU DOMAINE DE LA FABRICATION ET DE LA MAINTENANCE D'AÉRONEF

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un employé du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un employé du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef pour qu'il puisse acquérir une connaissance des diverses carrières possibles.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier de :
 - a. familiariser les cadets avec les possibilités de carrières du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef, y compris :
 - (1) identifier les divers emplois;
 - (2) expliquer les tâches et responsabilités associées aux divers emplois; et
 - (3) identifier les établissements d'enseignement qui donnent une instruction pour les divers emplois; et
 - b. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Présentation :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, de renforcer et de résumer les points d'enseignement.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.

- b. Si l'instructeur ne peut donner tous les points d'enseignement du paragraphe 4.a. pour les divers emplois, il peut se limiter à son propre emploi afin de compléter la leçon.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C270.02 – IDENTIFIER LES ACTIVITÉS DE L'OUTIL D'APPRENTISSAGE MULTIMÉDIA INTERACTIF (OAMI) DU CONSEIL CANADIEN DE L'ENTRETIEN DES AÉRONEFS (CCEA)

1. **Rendement.** Identifier les activités de l'Outil d'apprentissage multimédia interactif (OAMI) du Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) présentation PowerPoint/documents de cours;
 - (2) informations pour ouvrir une session sur l'OAMI du CCEA;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Conformément au document intitulé *Outil d'apprentissage multimédia interactif du CCEA*, le cadet doit identifier les activités interactives en ligne concernant :
 - a. l'aéronef; et
 - b. les composants d'aéronef.

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les points suivants : a. ce qu'est le CCEA; b. ce qu'est le Programme d'initiation à l'entretien d'aéronefs (AMOP); et c. ce qu'est l'OAMI.	Exposé interactif	10 min	C3-115
PE2	Expliquer les modules suivants de l'OAMI : a. Module 1 – Théorie du vol; b. Module 2 – Groupes motopropulseurs; et c. Module 3 – Structures des aéronefs.	Exposé interactif	15 min	C3-115

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, de renforcer et de résumer les points d'enseignement. Une consultation en ligne de l'OAMI donnera un aperçu des activités du CCEA et suscitera un intérêt pour celles-ci.

7. **Documents de référence.** C3-115 Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA). (2007). *Outil d'apprentissage multimédia interactif (OAMI) du CCEA*. Extrait le 6 mars 2007 du site <http://3da.com/imlt/>.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
 - b. présentation PowerPoint/document de cours.
9. **Matériel d'apprentissage.** Présentation PowerPoint/document de cours.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Communiquez avec votre Officier des cadets du secteur (OCS) pour obtenir un ID utilisateur et un mot de passe pour ouvrir une session.
 - b. Les directives d'utilisation de l'OAMI se trouvent au site Web <http://3da.com/imlt/>.
 - c. Avant de passer à cette leçon, l'instructeur doit se familiariser avec les procédures à suivre. Les procédures suivantes doivent faire l'objet d'une recherche préliminaire :
 - (1) accéder à l'internet;
 - (2) ouvrir une session sur l'OAMI du CCEA; et
 - (3) utiliser l'OAMI.

OCOM C270.03 – VISITER UNE AVIONNERIE OU UNE INSTALLATION DE MAINTENANCE D'AÉRONEF

1. **Rendement.** Visiter une avionnerie ou une installation de maintenance d'aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit visiter une avionnerie ou une installation de maintenance d'aéronef pour identifier les aspects :
 - a. des systèmes de fabrication d'aéronef;
 - b. de la maintenance des systèmes de bord; et
 - c. des matériaux utilisés dans la fabrication.
4. **Points d'enseignement.** On demande au guide d'expliquer les points suivants :
 - a. les systèmes de fabrication d'aéronef;
 - b. l'avionique;
 - c. la maintenance des systèmes de bord; et
 - d. les matériaux utilisés dans la fabrication.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Sorties éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances de la matière déjà enseignée dans l'OCOM M270.01 (Identifier les aspects de la fabrication des aéronefs), l'OCOM M270.02 (Identifier les exigences de maintenance des aéronefs) et l'OCOM C270.03 (Discuter des occasions d'éducation et d'emploi dans le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef) en faisant participer les cadets à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C270.04 – VISIONNER LA VIDÉO INTITULÉE *WORLD'S BIGGEST AIRLINER: THE AIRBUS A380 – COMING TOGETHER*

1. **Rendement.** Visionner la vidéo intitulée *World's Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together*.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à la vidéo intitulée *World's Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together*, le cadet doit visionner la vidéo intitulée *World's Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together* pour stimuler son intérêt dans le domaine de la fabrication d'aéronef.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Visionner le DVD intitulé <i>World's Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together</i> et discuter des points suivants : a. en quoi consiste la fabrication d'un aéronef; et b. quels emplois contribuent à la fabrication d'un aéronef.	Activité en classe	45 min	C3-105
PE2	Diriger une discussion de groupe sur l'Airbus A380.	Discussion de groupe	10 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Activité en classe : 45 min
 - c. Discussion de groupe : 10 min
 - d. Total : 60 min
6. **Justification**
 - a. Une activité en classe a été choisie pour le PE1, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.
 - b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments concernant la matière.
7. **Documents de référence.** C3-105 Brisley, T. Pascaud, S. (chef de production), et Bowie, B. (scénariste et réalisateur), (2003). *World's Biggest Airliner: The Airbus A380* [film]. É.-U., The Learning Channel.

8. **Matériel d’instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement;
- b. le DVD intitulé *World’s Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together*;
- c. un téléviseur; et
- d. un lecteur DVD.

9. **Matériel d’apprentissage.** Document de cours pour chaque cadet.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OREN 270B – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LA FABRICATION ET LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Participer à une discussion sur la fabrication et la maintenance des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes les conditions.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur la fabrication et la maintenance des aéronefs et les occasions d'emploi dans l'industrie.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire de l'OREN 270 vise à améliorer les connaissances des cadets dans le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef :
 - (1) OCOM C270.01 (Participer à une présentation donnée par un employé du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef).
 - (2) OCOM C270.02 (Identifier les activités de l'Outil d'apprentissage multimédia interactif [OAMI] du Conseil canadien de l'entretien des aéronefs [CCEA]).
 - (3) OCOM C270.03 (Participer à une visite d'une avionnerie ou d'une installation de maintenance d'aéronef).
 - (4) OCOM C270.04 (Participer à une discussion sur le montage d'aéronef).
 - b. L'instruction complémentaire fournie dans l'OREN 270 se limite à un total de huit périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les huit périodes.

OCOM M270.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LA FABRICATION DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Participer à une discussion sur la fabrication des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des fiches d'information sur les carrières;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence, le cadet doit participer à une discussion sur la fabrication des aéronefs, y compris :
 - a. les systèmes de fabrication d'aéronef;
 - b. les matériaux utilisés dans la fabrication d'aéronef; et
 - c. les carrières du domaine de la fabrication d'aéronef.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les systèmes de fabrication d'aéronef, y compris : a. les systèmes d'instruments de bord; b. les systèmes électriques; c. les circuits hydrauliques et pneumatiques; d. les circuits du train d'atterrissage; et e. les circuits de carburant.	Activité en classe	15 min	C3-108 (p. 7-1, 8-1, 9-1, 11-1, 12-1, 15-1)
PE2	Identifier les matériaux suivants utilisés dans la fabrication d'aéronef : a. les métaux : (1) l'aluminium, (2) le titane; (3) l'Inconel; (4) l'argent; (5) le nickel; et b. les composites : (1) le graphite; (2) le kevlar; et	Activité en classe	15 min	C3-108 (p. 7-1)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(3) la fibre de verre.			
PE3	Discuter des carrières du domaine de la fabrication d'aéronef : a. technicien en fabrication de structures d'avion; b. technicien d'entretien d'aéronef – catégorie « E » (avionique); c. technicien d'entretien d'aéronef – catégorie « M » (maintenance); d. technicien d'entretien d'aéronef – catégorie « S » (structures); e. technicien de pièces mécaniques d'avion; et f. technicien de turbines à gaz d'aéronef.	Discussion de groupe	20 min	C3-107 C3-109

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Activité en classe : | 30 min |
| c. | Discussion de groupe : | 20 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2, pour présenter la fabrication d'aéronef et en donner un aperçu.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de la fabrication d'aéronef.

7. Documents de référence

- a. C3-107 British Columbia Institute of Technology. (2007). *Programs and Courses*. Extrait le 8 février 2007 du site <http://www.bcit.ca/study/programs/>.
- b. C3-108 (ISBN 0 88487 203 3) Jeppesen Sanderson Training Products. (2000). *A&P Technician: General*. Englewood, CO, Jeppesen Sanderson Inc.
- c. C3-109 (ISBN 1 894777 00 X) Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA). (2002). *Programme d'initiation à l'entretien d'aéronefs*. Ottawa, ON, CCEA.

8. Matériel d'instruction

- a. matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. fiches d'information sur les carrières.

9. Matériel d'apprentissage

- a. cartes du jeu de correspondance pour les systèmes de fabrication d'aéronef;

- b. photos des fiches d'information sur les métaux; et
- c. fiches d'information sur les carrières.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M270.02 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LA MAINTENANCE DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Participer à une discussion sur la maintenance des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence, le cadet doit participer à une discussion sur la maintenance des aéronefs, y compris :
 - a. la maintenance des systèmes de bord; et
 - b. les employeurs en maintenance, réparation et révision de systèmes de bord.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Présenter le sujet de la maintenance, révision et réparation des aéronefs, y compris : a. les systèmes d'instruments de bord; b. les systèmes électriques; c. les circuits hydrauliques et pneumatiques; d. les circuits du train d'atterrissage; et e. les circuits de carburant.	Exposé interactif	10 min	C3-109
PE2	Discuter de la maintenance des instruments de bord suivants : a. l'altimètre; b. l'anémomètre; c. le gyroscope directionnel; d. le gyroscope; e. l'horizon artificiel; f. le variomètre; et g. le radioaltimètre.	Exposé interactif	20 min	C3-116 (p. 39 à 50)
PE3	Discuter de la maintenance du train d'atterrissage, y compris : a. le train d'atterrissage fixe; b. le train escamotable; c. la roue avant; et	Exposé interactif	20 min	C3-116 (p. 12 à 14)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. la roue de queue.			

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Total : | 60 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon, pour initier les cadets à la maintenance d'aéronef, stimuler leur intérêt et présenter la matière de base.

7. **Documents de référence**

- a. C3-109 (ISBN 1-894777-00-X) Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA). (2002). *Programme d'initiation à l'entretien d'aéronefs*. Ottawa, ON, CCEA.
- b. C3-116 A-CR-CCP-263/PT-002/(ISBN 2-9801769-7-4) Traduction par Huguette Ménard-Jenkevice. (1996). *Entre Ciel et Terre*. Québec, QC, Centre du pilote V.I.P. Inc.

8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M270.03 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LES OCCASIONS D'ÉDUCATION ET D'EMPLOI DANS LE DOMAINE DE LA FABRICATION ET DE LA MAINTENANCE D'AÉRONEF

1. **Rendement.** Participer à une discussion sur les occasions d'éducation et d'emploi dans le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit participer à une discussion sur les occasions d'éducation et d'emploi dans le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef, y compris :
 - a. les employeurs au Canada;
 - b. les choix de carrières; et
 - c. les établissements d'enseignement et d'instruction au Canada.

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité en classe où le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef sera présenté aux cadets, y compris : a. les employeurs au Canada; b. les choix de carrières; et c. les établissements d'éducation et d'instruction.	Activité en classe	50 min	C3-101 C3-102

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Activité en classe : 50 min
- c. Total : 60 min

6. **Justification.** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter les occasions d'éducation et d'emploi dans le domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef et de stimuler l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence

- a. C3-101 Conseil canadien de l'entretien des aéronefs. (2006). *Carrières en aéronautique et en aérospatiale*. Ottawa, ON, Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada.

- b. C3-102 Conseil canadien de l'entretien des aéronefs. (2007). *Index de profils d'entreprise*. Extrait le 23 février 2007 du site <http://www.camc.ca/en/CorporateProfiles/>.

8. **Matériel d'instruction**

- a. matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
- b. feuilles de référence sur les carrières.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C270.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN EMPLOYÉ DU DOMAINE DE LA FABRICATION ET DE LA MAINTENANCE D'AÉRONEF

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un employé du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un employé du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef pour qu'il puisse acquérir une connaissance des diverses carrières possibles.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier de :
 - a. familiariser les cadets avec les occasions de carrières du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef, y compris :
 - (1) identifier les divers emplois;
 - (2) expliquer les tâches et responsabilités associées aux divers emplois;
 - (3) identifier les établissements d'enseignement qui donnent une instruction pour les divers emplois; et
 - b. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Présentation :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, de renforcer et de résumer les points d'enseignements.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.

- b. Si l'instructeur ne peut donner tous les points d'enseignement du paragraphe 4.a. pour les divers emplois, il peut se limiter à son propre emploi afin de compléter la leçon.
- c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C270.02 – IDENTIFIER LES ACTIVITÉS DE L'OUTIL D'APPRENTISSAGE MULTIMÉDIA INTERACTIF (OAMI) DU CONSEIL CANADIEN DE L'ENTRETIEN DES AÉRONEFS (CCEA)

1. **Rendement.** Identifier les activités de l'Outil d'apprentissage multimédia interactif (OAMI) du Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) présentation PowerPoint /documents de cours;
 - (2) informations pour ouvrir une session sur l'OAMI du CCEA;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l'escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Conformément au document intitulé *Outil d'apprentissage multimédia interactif du CCEA*, le cadet doit identifier les activités interactives en ligne concernant :
 - a. l'aéronef; et
 - b. les composants d'aéronef.

4. Points d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les points suivants : a. ce qu'est le CCEA; b. ce qu'est le Programme d'initiation à l'entretien d'aéronefs (AMOP); et c. ce qu'est l'OAMI.	Exposé interactif	10 min	C3-115
PE2	Présenter les modules suivants : a. Module 1 – Théorie du vol; b. Module 2 – Groupes motopropulseurs; et c. Module 3 – Structures des aéronefs.	Exposé interactif	15 min	C3-115

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, de renforcer et de résumer les points d'enseignements. Une consultation en ligne de l'OAMI donnera un aperçu des activités du CCEA et suscitera un intérêt pour celles-ci.

7. **Documents de référence.** C3-115 Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA). (2007). *Outil d'apprentissage multimédia interactif (OAMI) du CCEA*. Extrait le 6 mars 2007 du site <http://3da.com/imlt/>.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement; et
 - b. présentation PowerPoint/document de cours.
9. **Matériel d'apprentissage.** Présentation PowerPoint/document de cours.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le personnel de l'escadron obtiendra l'ID utilisateur et le mot de passe du CCEA pour la demande de la Ligue des cadets de l'Air.
 - b. Les directives d'utilisation de l'OAMI se trouvent au site Web <http://3da.com/imlt/>.
 - c. Avant de passer à cette leçon, l'instructeur doit se familiariser avec les procédures à suivre. Les procédures suivantes doivent faire l'objet d'une recherche préliminaire :
 - (1) accéder à l'internet;
 - (2) ouvrir une session sur l'OAMI du CCEA; et
 - (3) utiliser l'OAMI.

OCOM C270.03 – PARTICIPER À UNE VISITE D’UNE AVIONNERIE OU D’UNE INSTALLATION DE MAINTENANCE D’AÉRONEF

1. **Rendement.** Participer à une visite d’une avionnerie ou d’une installation de maintenance d’aéronef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Le commandant de l’escadron désignera les conditions appropriées pour cette instruction.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une visite d’une avionnerie ou d’une installation de maintenance d’aéronef pour identifier les aspects :
 - a. des systèmes de fabrication d’aéronef;
 - b. de la maintenance des systèmes de bord; et
 - c. des matériaux utilisés dans la fabrication.
4. **Points d’enseignement.** On demande au guide d’expliquer les points suivants :
 - a. les systèmes de fabrication d’aéronef;
 - b. l’avionique;
 - c. la maintenance des systèmes de bord; et
 - d. les matériaux utilisés dans la fabrication;
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Sorties éducatives :	80 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** La sortie éducative a été choisie pour cette leçon afin de renforcer les connaissances de la matière déjà enseignée dans l’OCOM M270.01 (Participer à une discussion sur la fabrication des aéronefs), l’OCOM M270.02 (Participer à une discussion sur la maintenance des aéronefs) et l’OCOM C270.03 (Participer à une discussion sur les occasions d’éducation et d’emploi dans le domaine de la fabrication et de la maintenance d’aéronef) en faisant participer les cadets à une visite.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d’instruction.** S.O.
9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Cette sortie éducative peut se dérouler lors d'une journée d'instruction avec support ou pendant une séance complémentaire.
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C270.04 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION SUR LE MONTAGE DES AÉRONEFS

1. **Rendement.** Participer à une discussion sur le montage des aéronefs.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à la vidéo intitulée *World's Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together*, le cadet doit participer à une discussion sur le montage d'aéronef et visionner la vidéo intitulée *World's Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together* pour stimuler son intérêt dans le domaine de la fabrication d'aéronef.

4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Visionner le DVD intitulé <i>World's Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together</i> et discuter des points suivants : a. en quoi consiste la fabrication d'un aéronef; et b. quels emplois contribuent à la fabrication d'un aéronef.	Activité en classe	50 min	C3-105

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Activité en classe : 50 min
- c. Total : 60 min

6. **Justification.** Une activité en classe a été choisie pour cette leçon, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. **Documents de référence.** C3-105 *World's Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together*.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement;
- b. le DVD intitulé *World's Biggest Airliner: The Airbus A380 – Coming Together*;
- c. un téléviseur; et
- d. un lecteur DVD.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

SECTION 16

OREN 290 – PARTICIPER À UN EXERCICE EN CAMPAGNE

1. **Rendement.** Participer à un exercice en campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un équipement personnel;
 - (2) un sac à dos;
 - (3) un sac de couchage;
 - (4) des allumettes;
 - (5) du bois de feu, de la brindille, de l'amadou;
 - (6) un extincteur;
 - (7) de l'eau;
 - (8) une pelle;
 - (9) de la supervision; et
 - (10) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne extérieur approprié pour recevoir tout le groupe et dont l'indice du service local de protection des forêts permet l'allumage de feux.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet devra participer à un exercice en campagne, y compris :
 - a. construire, allumer, entretenir et éteindre un feu de signalisation;
 - b. construire un abri de style apprentis;
 - c. construire un collet simple;
 - d. fabriquer des signaux sol-air;
 - e. participer à une discussion sur les techniques de randonnée pédestre appropriées; et
 - f. utiliser une radio portative.
4. **Remarques.** Les cadets du niveau de qualification deux doivent participer à au moins un exercice de survie pour équipage de vol, incluant une nuit, au cours de l'année d'instruction :
 - a. Les activités faisant partie de l'exercice doivent être organisées de façon à être centrées sur le groupe.
 - b. L'OREN 290 se déroulera au cours d'une fin de semaine d'instruction avec support.

5. Matière complémentaire

- a. La matière complémentaire de l'OREN 290 vise à améliorer les compétences des cadets dans le domaine de la survie pour équipage de vol :
 - (1) OCOM C190.01 (Participer à une présentation donnée par un membre d'un organisme de survie).
 - (2) OCOM C290.02 (Participer à une discussion sur le dépouillement et la cuisson des petits animaux).
 - (3) OCOM C290.03 (Creuser une caverne dans la neige).
 - (4) OCOM C290.04 (Recueillir de l'eau potable avec un distillateur solaire).
 - (5) OCOM C290.05 (Participer à une randonnée pédestre).
- b. L'instruction complémentaire de l'OREN 290 se limite au total de 14 périodes qui auront lieu pendant une journée d'instruction avec support. Les escadrons ne sont pas tenus d'utiliser les 14 périodes.

OCOM M290.01 – CONSTRUIRE, ALLUMER, ENTRETENIR ET ÉTEINDRE UN FEU DE SIGNALISATION

1. **Rendement.** Construire, allumer, entretenir et éteindre un feu de signalisation.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la corde;
 - (2) des allumettes;
 - (3) du bois de feu, de la brindille, de l'amadou;
 - (4) de l'eau;
 - (5) de l'équipement d'extinction d'incendie;
 - (6) une pelle;
 - (7) de la supervision; et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne assez grand pour recevoir tout le groupe et permettre la construction d'un feu de signalisation dans des conditions de danger faibles ou modérées suivant la Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt (MCEDIF).
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés et en tant que membre d'un groupe d'au plus 15 personnes, le cadet doit construire, allumer, entretenir et éteindre un feu de signalisation :
 - a. sélectionner l'emplacement approprié;
 - b. construire un feu de signalisation;
 - c. allumer le feu de signalisation;
 - d. entretenir le feu de signalisation pendant cinq minutes; et
 - e. éteindre le feu de signalisation.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Déterminer les types de feux de signalisation d'urgence qui retiendront l'attention d'un aéronef de sauvetage, y compris : a. trois feux disposés en triangle; b. un arbre en flambeau; et c. un feu en cône lumineux.	Exposé interactif	5 min	C3-002 (p. 504 à 507)
PE2	Localiser un emplacement vu du ciel et qui comporte :	Exposé interactif	5 min	C2-016 (p. 240) C3-118

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	a. un terrain surélevé; b. un emplacement très visible; et c. une source de combustible.			
PE3	Démontrer comment on construit un feu de signalisation en cône lumineux et demander aux cadets de s'exercer à le faire : a. sélectionner et préparer des matières combustibles, telles que : (1) amadou; (2) brindille; et (3) combustible; et b. construire un feu de signalisation en cône lumineux en groupes d'au plus 15 participants et lui assurer une ventilation adéquate.	Démonstration et exécution	20 min	C2-042 (p. 194 et 195)
PE4	Expliquer et démontrer comment allumer, entretenir et éteindre un feu de signalisation, et demander aux cadets de s'exercer à ces opérations, y compris : a. allumer un feu à l'aide d'une allumette; b. entretenir un feu en : (1) utilisant une quantité appropriée de combustible; (2) lui assurant une bonne ventilation; (3) limitant sa taille pour pouvoir le contenir; et c. éteindre un feu en : (1) s'assurant d'éteindre toutes les étincelles et la braise en l'étouffant complètement avec de la terre humide, du sable et/ou de l'eau; et (2) remplissant le foyer de terre humide ou de sable. Nota : Le matériel d'incendie et de secours doit être à portée de main au cours de l'activité. Une supervision supplémentaire est nécessaire durant l'allumage du feu de signalisation.	Démonstration et exécution	20 min	C2-016 C3-002 (p. 268 à 275) C3-003 (p. 122 à 130)

5. **Durée**

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 40 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE2 afin de présenter la matière de base et d'expliquer les directives concernant les feux de signalisation d'urgence.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE3 et PE4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de préparer un feu de signalisation, tout en donnant l'occasion aux cadets de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. **Documents de référence**

- C2-016 (ISBN 0-517-88783-5) Curtis, R. (1998). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide To Mastering Backcountry Skills*. New York, NY, Three Rivers Press.
- C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.
- C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- C3-003 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Falcon Distribution.
- C3-118 Wilderness Survival. (2007). *Signalling Techniques*. Extrait le 12 mars 2007 du site <http://www.wilderness-survival.net/chpt19.php>.

8. **Matériel d'instruction**

- des allumettes;
- trois feux disposés en triangle;
- un arbre en flambeau;
- un feu en cône lumineux;
- de l'équipement d'extinction d'incendie; et
- une pelle.

9. **Matériel d'apprentissage**

- des allumettes;
- des feux de signalisation;
- du bois de feu, de la brindille, de l'amadou; et
- une pelle.

10. **Modalités de contrôle. S.O.**

11. **Remarques**

- a. L'instructeur doit démontrer la façon d'allumer le premier des feux de signalisation préparés.
- b. Une supervision supplémentaire est nécessaire durant l'allumage des feux de signalisation. Du matériel d'incendie et de secours doit aussi être sur les lieux.
- c. Les autorités compétentes (p. ex. police locale, service de protection des forêts et/ou administration aéroportuaire) doivent être avisés de l'allumage des feux de signalisation, y compris :
 - (1) le nom de la personne-ressource de l'escadron;
 - (2) le numéro de la personne-ressource de l'escadron;
 - (3) l'emplacement, dont les coordonnées de quadrillage;
 - (4) l'heure d'allumage prévue; et
 - (5) la durée prévue du feu.

OCOM M290.02 – CONSTRUIRE UN ABRI DE STYLE APPENTIS

1. **Rendement.** Construire un abri de style appentis.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des tapis de sol;
 - (2) un couteau;
 - (3) une pelle;
 - (4) des piquets;
 - (5) de la corde/de la ficelle;
 - (6) des matières naturelles;
 - (7) de la supervision; et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne durant le jour assez grand pour recevoir tout le groupe et permettre la construction d'un abri.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés et en tant que membre d'un groupe d'au plus quatre participants, le cadet doit construire un abri de style appentis, y compris :
 - a. rassembler les matériaux;
 - b. sélectionner l'emplacement; et
 - c. attacher fermement les traverses et les supports.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer l'importance de bien sélectionner l'emplacement et aider les cadets à sélectionner un emplacement pour leur abri de style appentis. Passer en revue ce qui suit : a. Sélection de l'emplacement. Si possible, la sélection de l'emplacement doit commencer avant la tombée de la nuit. L'abri doit être construit près d'une source d'eau, de matériaux de construction (arbres, branches) et de combustible; b. Considérations au sujet du terrain. Insister sur les points suivants : (1) L'endroit doit être assez grand pour l'abri prévu.	Exposé interactif	20 min	C3-002 (p. 242 et 243) C3-003 (p. 101)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(2) L'endroit ne doit pas se trouver au bas d'une colline. Il doit être relativement plat, mais suffisamment en pente pour en permettre le drainage. (3) Les marais de rivières sèches, les canyons et les plaines inondables sont à éviter. c. Considérations au sujet de l'eau. Insister sur les points suivants : (1) Construire l'abri assez loin de l'eau pour éviter les insectes. (2) Construire l'abri assez loin de la source d'eau potable. d. Considérations au sujet des animaux et des insectes. Insister sur les points suivants : (1) Éviter de monter un abri là où il y a des pistes d'animaux ou des trous d'eau. (2) Il y aura moins d'insectes près d'un courant d'eau rapide que près d'une eau stagnante. (3) Éviter les endroits infestés de fourmis ou d'abeilles. e. Autres considérations. Insister sur les points suivants : (1) Il doit y avoir un endroit à proximité permettant d'envoyer des signaux de détresse. (2) L'entrée de l'abri devrait faire face au soleil pour favoriser la chaleur et rehausser le moral. (3) Éviter les forêts très denses étant donné qu'il serait difficile de faire sécher l'abri ou les combustibles. (4) Essayer de trouver un coupe-vent naturel ou un endroit loin des courants de vent violents. (5) Éviter les terrains marécageux. (6) Il doit y avoir un endroit pour faire un feu devant l'ouverture de l'abri.			
PE2	Expliquer et démontrer la méthode pour construire un abri de style appentis, y compris : a. obtenir les fournitures appropriées, dont :	Démonstration	20 min	C3-002 (p. 250) C3-003 (p. 101) C3-118

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(1) des tapis de sol; (2) un couteau; (3) une pelle; (4) des piquets; (5) de la corde/de la ficelle; et (6) des matériaux naturels; et b. attacher fermement les traverses et les supports verticaux; c. vérifier chaque tapis de sol pour déceler des signes d'usure ou des trous; d. attacher chaque extrémité du tapis de sol aux traverses et aux supports en s'assurant qu'elles arrivent à la taille de la personne la plus grande; e. s'assurer que le tapis de sol est bien tendu entre les traverses et les supports; f. tirer le bas du tapis de sol et fixer chaque œillet au sol; et g. creuser de petites tranchées autour de l'abri pour permettre un drainage efficace.			
PE3	Demander aux cadets de construire un abri de style apprentis, en groupes d'au plus quatre personnes, en tenant compte des facteurs de sélection d'emplacement.	Exécution	40 min	A0-039

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	20 min
c.	Démonstration :	20 min
d.	Exécution :	40 min
e.	Total :	90 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter la matière de base et d'expliquer les procédures.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir.
- La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets de s'exercer à construire un abri de type apprentis sous supervision.

7. Documents de référence

- a. A0-039 D Cad 3. (1997). OAIC 11-08. *Protection et gérance de l'environnement*. Inclus dans *OAIC Vol. 1 Généralités* (p.1 à 11). Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- b. C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- c. C3-003 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Falcon Distribution.
- d. C3-118 Wilderness Survival. (2007). *Shelters*. Extrait le 9 mars 2007 du site <http://www.wilderness-survival.net/shelters-2.php>.

8. Matériel d'instruction

- a. des tapis de sol;
- b. un exemple d'un bon emplacement d'abri;
- c. un exemple d'un mauvais emplacement d'abri;
- d. un abri de style appentis terminé aux fins de démonstration;
- e. un couteau;
- f. une pelle;
- g. des piquets; et
- h. de la corde/de la ficelle.

9. Matériel d'apprentissage

- a. des tapis de sol;
- b. des bouts de corde ou de ficelle;
- c. une pelle;
- d. des articles trouvés dans le milieu naturel;
- e. des branches d'arbre; et
- f. des piquets.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. S'il est impossible de construire un abri de type appentis, on peut le remplacer par un autre type d'abri (p. ex. bivouac ou une bâche tendue entre des arbres).
- b. Il faut suivre les directives se trouvant dans l'OAIC 11-08, *Protection et gérance de l'environnement*, pendant la présentation de cette leçon.

OCOM M290.03 – CONSTRUIRE UN COLLET SIMPLE

1. **Rendement.** Construire un collet simple.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) du fil non métallique;
 - (2) de la supervision; et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne durant le jour assez grand pour recevoir tout le groupe et approprié à la construction d'un collet.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés par groupes de deux, les cadets doivent construire un collet simple :
 - a. sélectionner un emplacement;
 - b. construire un collet simple à l'emplacement sélectionné; et
 - c. défaire le collet une fois terminé.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer la méthode pour construire un collet simple, y compris : a. sélectionner un emplacement; b. former un collet de largeur égale à un poing; c. le placer à une distance de quatre doigts du sol et d'une main d'un obstacle dans le sentier; d. vérifier s'il est bien ancré – au besoin, utiliser des brindilles pour le maintenir en place; e. le placer à une main de distance d'un piquet ou d'un obstacle dans le sentier.	Démonstration	15 min	C3-002 (p. 186 et 187) C3-003 (p. 160)
PE2	Construire un collet simple.	Exécution	35 min	C3-002 (p. 186 et 187) C3-003 (p. 160)

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Démonstration : | 15 min |
| c. | Exécution : | 35 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir.
- b. La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de présenter aux cadets la façon de construire un collet simple.

7. **Documents de référence**

- a. C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollinsPublishers.
- b. C3-003 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Falcon Distribution.

8. **Matériel d'instruction**

- a. du fil non métallique; et
- b. un exemple de collet simple.

9. **Matériel d'apprentissage. S.O.**

10. **Modalités de contrôle. S.O.**

11. **Remarques.** Tous les collets seront défaits immédiatement après l'achèvement de l'exercice pratique.

OCOM M290.04 – CONSTRUIRE DES SIGNAUX SOL-AIR

1. **Rendement.** Construire des signaux sol-air.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des pelles;
 - (2) un signal sol-air terminé aux fins de démonstration;
 - (3) de la corde;
 - (4) un document de cours sur les signaux sol-air;
 - (5) de la supervision; et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne durant le jour assez grand pour recevoir tout le groupe et approprié à la construction des signaux.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés et à titre de membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, le cadet doit construire un signal sol-air :
 - a. sélectionner l'emplacement;
 - b. construire l'un des signaux sol-air suivants :
 - (1) demande d'aide;
 - (2) demande d'aide médicale;
 - (3) indication de direction;
 - (4) tout est bien; ou
 - (5) demande de nourriture et d'eau; et
 - c. défaire le signal une fois la leçon terminée.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des signaux sol-air utilisés pour communiquer avec un aéronef, y compris : a. les dimensions du signal; b. l'obtention de nuances ou de couleurs contrastées; et c. les signaux, y compris : (1) demande d'aide; (2) demande d'aide médicale; (3) indication de direction;	Exposé interactif	15 min	C2-044 C3-003 (p. 233) C3-118

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(4) tout est bien; et (5) demande de nourriture et d'eau.			
PE2	Construire un signal sol-air à titre de membre d'un groupe d'au plus quatre personnes.	Activité pratique	35 min	

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 15 min
- c. Activité pratique : 35 min
- d. Total : 60 min

6. **Justification**

- a. La méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie pour le PE1, parce qu'elle permet de présenter les méthodes de signalisation aux cadets.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de familiariser les cadets avec les méthodes de signalisation et de leur donner l'occasion de les pratiquer. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences relatives à la survie dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence**

- a. C2-044 Transport Canada (2007). *Ground-to-air Signals*. Extrait le 9 février 2007 du site <http://www.tc.gc.ca/CivilAviation/publications/tp14371/SAS/4-0.htm>.
- b. C3-003 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Falcon Distribution.
- c. C3-118 Wilderness Survival. (2007). *Signalling Techniques*. Extrait le 12 mars 2007 du site <http://www.wilderness-survival.net/chpt19.php>.

8. **Matériel d'instruction**

- a. une pelle;
- b. un signal sol-air terminé aux fins de démonstration;
- c. de la corde; et
- d. un document de cours.

9. **Matériel d'apprentissage. S.O.**

10. **Modalités de contrôle. S.O.**

11. **Remarques**

- a. Tous les matériaux utilisés dans la construction des signaux sol-air proviendront du milieu environnant.
- b. Tous les signaux sol-air doivent être défaits et retournés au milieu environnant une fois l'activité pratique terminée.

OCOM M290.05 – IDENTIFIER LES TECHNIQUES DE RANDONNÉE PÉDESTRE

1. **Rendement.** Identifier les techniques de randonnée pédestre.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement intérieur ou extérieur assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les techniques de randonnée pédestre suivantes :
 - a. déterminer les besoins quotidiens en eau;
 - b. déterminer les chaussures appropriées; et
 - c. déterminer le rythme en randonnée pédestre approprié.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les besoins en eau potable pour une randonnée pédestre d'un jour, y compris : a. les besoins quotidiens en eau : (1) les pertes d'eau liées à l'exercice; et (2) la consommation quotidienne d'eau en fonction du poids; et b. le maintien de niveaux d'hydratation sains : (1) se préhydrater; (2) boire fréquemment de petites quantités d'eau; (3) éviter les boissons sucrées ou caféinées; (4) boire régulièrement de l'eau.	Exposé interactif	15 min	C2-009 (p. 139 à 141)
PE2	Expliquer les caractéristiques d'une chaussure de randonnée pédestre optimale : a. solide et légère; b. confortable (bien ajustée); c. bonne pointure (on peut remuer les orteils); d. bien ajustée au talon; e. munie d'une langue appuyée confortablement sur le dessus des orteils; et	Exposé interactif	15 min	C2-017 (p. 22 à 25) C2-012 (p. 26)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	f. de la même largeur que celle du pied (il doit rester un petit jeu).			
PE3	Expliquer le rythme personnel en randonnée pédestre : a. déterminer le rythme et la vitesse des enjambées qui permettront de maintenir une vitesse de marche constante tout au long de la randonnée pédestre, pour une période d'une heure à la fois; b. limiter la fatigue en faisant une pause de 10 minutes, environ toutes les heures; c. ajuster le rythme en fonction du terrain, du temps qu'il fait et du poids transporté; d. bien synchroniser ses mouvements afin d'optimiser le rythme de la randonnée pédestre.	Exposé interactif	20 min	C2-010

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 50 min |
| c. | Total : | 60 min |

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE3 afin de présenter des renseignements généraux aux cadets.

7. **Documents de référence**

- C2-009 (ISBN 0-684-85909-2) Harvey, M. (1999). *The National Outdoor Leadership School's Wilderness Guide*. New York, NY, Fireside.
- C2-010 (ISBN 0-375-70323-3) Rawlins, C., et Fletcher, C. (2004). *The Complete Walker IV*. New York, NY, Alfred A. Knopf.
- C2-012 (ISBN 0-89886-643-X) Weiss, H. (1988). *Secrets of Warmth for Comfort or Survival*. Seattle, WA, The Mountaineers.
- C2-017 (ISBN 0-7627-0476-4) Roberts, H. (1999). *Basic Essentials, Backpacking*. Guilford, CT: The Globe Pequot Press.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Apporter des exemples de chaussures de randonnée pédestre en salle de classe aux fins de démonstration.

OCOM M290.06 – UTILISER UNE RADIO PORTATIVE

1. **Rendement.** Utiliser une radio portative.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une radio portative par groupe de quatre cadets;
 - (2) des piles;
 - (3) des fréquences assignées au réseau;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne durant le jour et la nuit, pendant un exercice en campagne.
3. **Norme.** Conformément au guide de l'utilisateur *Talkabout FRS/GMRS Recreational Two-Way Radios Models T5000, T5500, T5550 User's Guide*, le cadet doit utiliser une radio portative :
 - a. allumer et éteindre la radio;
 - b. régler les fréquences;
 - c. utiliser le bouton de microphone; et
 - d. remplacer les piles.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier et décrire brièvement les parties d'une radio, y compris : a. le bouton marche-arrêt/volume; b. la diode électroluminescente (DEL); c. le bouton de microphone; d. le haut-parleur; e. l'antenne; f. la prise pour accessoire; g. le bouton de défilement du menu/canaux/ sélecteur des fréquences; h. le microphone; i. le couvercle des piles; et j. les verrous du couvercle des piles.	Exposé interactif	5 min	C0-069 (p. 11 et 12)
PE2	Démontrer comment allumer et éteindre la radio et demander aux cadets de s'y exercer.	Démonstration et exécution	5 min	C0-069 (p. 15)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Démontrer comment régler les fréquences.	Démonstration	5 min	C0-069 (p. 16)
PE4	Démontrer aux cadets comment utiliser le bouton de microphone et leur demander de s'y exercer : a. enfoncer le bouton; b. observer la pause réglementaire; c. parler fort, clairement et brièvement; et d. relâcher le bouton.	Démonstration et exécution	5 min	C0-069 (p. 17 et 18)
PE5	Démontrer aux cadets comment remplacer les piles et leur demander de s'y exercer : a. enlever le couvercle du compartiment à piles; b. remplacer/installer les piles; c. replacer le couvercle du compartiment à piles; et d. éliminer les piles usées de façon sécuritaire.	Démonstration et exécution	5 min	C0 -069 (p. 13 et 14) Voir la section Remarques du para. 11.b.

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration :	5 min
d.	Démonstration et exécution :	15 min
e.	Total :	30 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter un nouveau sujet et d'expliquer les procédures.
- La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE2, PE4 et PE5, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir.

7. Documents de référence. C0-069 Motorola Inc. (2004). *Talkabout FRS/GMRS Recreational Two-way Radios Models T5000, T5500, T5550 User's Guide*. Motorola Inc.

8. Matériel d'instruction

- une radio portative; et
- des piles.

9. Matériel d'apprentissage

- une radio portative par groupe de quatre cadets; et

- b. des piles.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les modèles de radio portative peuvent varier d'une région à l'autre. L'instructeur sera responsable de consulter le manuel d'utilisation pour connaître le mode d'emploi détaillé de la radio.
- b. Éliminer/recycler les piles conformément aux règlements locaux.

OCOM C290.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN MEMBRE D'UN ORGANISME DE SURVIE

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un membre d'un organisme de survie.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un membre d'un organisme de survie pour qu'il puisse parfaire ses connaissances de l'instruction de survie.
4. **Points d'enseignement.** On demande au conférencier de :
 - a. décrire l'organisme de services auquel il appartient;
 - b. décrire ses tâches;
 - c. décrire une journée dans la vie d'un membre d'organisme de survie;
 - d. expliquer son rôle dans la communauté; et
 - e. animer une période de questions et réponses.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter le sujet aux cadets et de stimuler leur intérêt pour le domaine de la survie.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C290.02 – DISCUTER DU DÉPOUILLEMENT ET DE LA CUISSON DES PETITS ANIMAUX

1. **Rendement.** Discuter du dépouillement et de la cuisson des petits animaux.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision; et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement intérieur ou extérieur assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit discuter du dépouillement et de la cuisson des petits animaux.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du dépouillement et de la cuisson des petits animaux : a. retirer l'urine; b. faire un trou dans le ventre; c. écarter sur la peau afin de retirer les entrailles; d. couper la peau autour des pattes avant et arrière; e. suspendre l'animal; et f. retirer la peau et démembrer l'animal.	Exposé interactif	15 min	C3-003 (p. 146)
PE2	Discuter de la cuisson des petits animaux, y compris : a. l'ébullition; b. la cuisson au four; c. le grillage; d. le rôtissage; e. la cuisson à la vapeur; et f. la friture.	Exposé interactif	10 min	C2-002 (p. 283 à 286) C3-003 (p. 146)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter la matière de base.

7. **Documents de référence**

- a. C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollinsPublishers.
- b. C3-003 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Falcon Distribution.

8. **Matériel d’instruction.** Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.

9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C290.03 – CREUSER UNE CAVERNE DANS LA NEIGE

1. **Rendement.** Creuser une caverne dans la neige.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une pelle;
 - (2) un tapis de sol;
 - (3) de la supervision; et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne l'hiver durant le jour assez grand pour recevoir tout le groupe et construire l'abri.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés et à titre de membre d'un groupe d'au plus quatre personnes, le cadet doit creuser une caverne dans la neige :
 - a. sélectionner l'emplacement;
 - b. creuser une caverne dans la neige; et
 - c. défaire la caverne une fois l'exercice terminé.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les facteurs à considérer lors de la sélection d'un emplacement pour creuser une caverne dans la neige, y compris : a. un banc de neige dur; b. une pente recouverte d'une neige croûtée ferme sur le côté opposé au vent; c. éviter un banc de neige situé sous une corniche ou dans une zone d'avalanches.	Exposé interactif	5 min	C3-002 (p. 256) C3-003 (p. 117)
PE2	Démontrer la façon appropriée de sélectionner un emplacement et de creuser une caverne dans la neige : a. creuser un petit tunnel d'une longueur d'un mètre dans le niveau inférieur de la chambre; b. enlever la neige de la chambre perpendiculairement au tunnel; c. enlever la neige de la chambre jusqu'à une hauteur qui permette de s'asseoir sans difficulté;	Démonstration	35 min	C3-002 (p. 256) C3-003 (p. 117)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	d. bien arquer la partie extérieure du toit, en évitant les angles aigus, pour assurer le maximum de support; e. construire une plateforme pour dormir et s'asseoir au-dessus du niveau de l'entrée; f. creuser un trou d'aération dans le toit de la caverne; et g. fabriquer une porte avec un bloc de neige ou un tapis de sol. Nota : Faire entrer les cadets et les laisser observer la caverne une fois terminée.			
PE3	S'assurer que les cadets choisissent un emplacement approprié pour creuser leur caverne dans la neige et leur demander de s'exercer à le faire en suivant les directives des PE1 et PE2.	Exécution	35 min	
PE4	Défaire les cavernes une fois l'exercice terminé.	Exécution	5 min	

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration :	35 min
d.	Exécution :	40 min
e.	Total :	90 min

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter la matière de base et d'expliquer les procédures.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la compétence que le cadet doit acquérir.
- La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour les PE3 et PE4, parce qu'elle permet aux cadets de s'exercer à creuser une caverne dans la neige sous supervision.

7. Documents de référence

- C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollinsPublishers.
- C3-003 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Falcon Distribution.

8. Matériel d'instruction. S.O.

9. Matériel d'apprentissage

- une pelle; et

- b. un tapis de sol.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Les cadets ne dormiront pas dans la caverne.
- b. Une supervision supplémentaire est nécessaire pendant le creusage des cavernes dans la neige.

OCOM C290.04 – RECUEILLIR DE L'EAU POTABLE AVEC UN DISTILLATEUR SOLAIRE

1. **Rendement.** Recueillir de l'eau potable avec un distillateur solaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des sacs en plastique transparent;
 - (2) une tasse ou un seau;
 - (3) une pelle;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne durant le jour assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés et à titre de membre d'un groupe d'au plus cinq personnes, le cadet doit recueillir de l'eau potable avec un distillateur solaire :
 - a. sélectionner l'emplacement approprié;
 - b. fabriquer un distillateur solaire;
 - c. recueillir l'eau (si l'horaire le permet); et
 - d. démonter le distillateur solaire.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer comment trouver un endroit de collecte approprié en creusant un trou dans le sol.	Exposé interactif	5 min	
PE2	Démontrer la fabrication d'un distillateur solaire : a. creuser un trou; b. placer un contenant de collecte au centre du trou; c. couvrir le trou avec une feuille de plastique en forme de cône; d. fixer les bords de la feuille de plastique avec des poids; et e. placer une roche au centre de la feuille de plastique, au-dessus du contenant de collecte.	Démonstration	15 min	C3-002 (p. 42) C3-003 (p. 151)
PE3	Expliquer comment l'eau dans le sol se condense sur la surface inférieure de la feuille de plastique pour en permettre la collecte.	Exposé interactif	5 min	C3-002 (p. 42) C3-003 (p. 151)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Demander aux cadets de fabriquer un distillateur solaire par groupes d'au plus cinq personnes. Nota : Les distillateurs peuvent rester en place toute la nuit pour collecter l'eau.	Exécution	25 min	
PE5	Démonter le distillateur solaire et remplir le trou.	Exécution	5 min	

5. **Durée**

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 10 min |
| c. | Démonstration : | 15 min |
| d. | Exécution : | 30 min |
| e. | Total : | 60 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 et PE3 afin de présenter la matière de base et d'expliquer les procédures.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la fabrication d'un distillateur solaire.
- La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour les PE4 et PE5, parce qu'elle permet aux cadets de pratiquer la compétence sous supervision.

7. **Documents de référence**

- C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollinsPublishers.
- C3-003 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Falcon Distribution.

8. **Matériel d'instruction**

- des sacs de plastique transparent;
- une tasse ou un seau; et
- une pelle.

9. **Matériel d'apprentissage**

- des sacs de plastique transparent;
- une tasse ou un seau; et
- une pelle.

10. **Modalités de contrôle. S.O.**

11. **Remarques.** Le distillateur solaire doit rester en place toute la nuit, parce que la chaleur du soleil et l'air frais de la nuit sont nécessaires à la condensation de l'eau. Pour faciliter la planification, les PE1 à PE4 seront donnés le premier jour et le PE5, le deuxième jour.

OCOM C290.05 – PARTICIPER À UNE RANDONNÉE PÉDESTRE

1. **Rendement.** Participer à une randonnée pédestre.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une randonnée pédestre prévue d'au plus 3 km;
 - (2) une source d'eau;
 - (3) un sifflet;
 - (4) de la supervision; et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Environnement de campagne comportant un terrain de randonnée pédestre de catégorie 1, pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-951/PT-003, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*, le cadet doit participer à une randonnée pédestre de 3 km :
 - a. adopter l'étiquette appropriée sur les sentiers;
 - b. démontrer les techniques utilisées pour marquer un chemin; et
 - c. suivre un chef.
4. **Points d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les méthodes d'étiquette écologique à adopter sur les sentiers de randonnée pédestre, y compris : a. décrire l'étiquette à adopter sur les sentiers; et b. porter le matériel de sécurité suivant : (1) un sifflet; (2) un chapeau; (3) un écran solaire; et (4) des chaussures appropriées.	Exposé interactif	10 min	
PE2	Démontrer les techniques utilisées pour se frayer un chemin et demander aux cadets de s'y exercer.	Démonstration et exécution	60 min	A2-001 (p. 7–1/14)
PE3	Diriger une discussion de groupe et effectuer un rétroaction des cadets portant sur leur expérience pendant la randonnée pédestre.	Discussion de groupe	15 min	

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	60 min
d.	Discussion de groupe :	15 min
e.	Total :	90 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin d'expliquer les procédures à suivre pendant la randonnée pédestre.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE2, parce qu'il s'agit d'une façon interactive de permettre aux cadets de pratiquer la randonnée pédestre dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances des cadets en matière de randonnée pédestre dans un environnement amusant et stimulant.
- c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de la randonnée pédestre.

7. **Documents de référence.** A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 D Cdts 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** Ruban de signalisation.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Chaque cadet portera sur lui un sifflet comme mesure de sécurité.

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

Méthode	Période de développement un – Âge 12 à 14 Basé sur l'expérience	Période de développement deux – Âge 15 à 16 Perfectionnement	Période de développement trois – Âge 17 à 18 Compétence
Étude de cas	S.O.	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Sorties éducatives	Applicable	Applicable	Applicable
Jeux	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	S.O.	S.O.	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Formation en cours d'emploi (FCE)	S.O.	S.O.	Applicable
Apprentissage entre pairs	S.O.	S.O.	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	S.O.	Applicable	Applicable
Autoformation	S.O.	S.O.	Applicable
Simulation	S.O.	S.O.	Applicable
Tutorat	S.O.	S.O.	Applicable

Voici de l'information générale sur chaque méthode contenant son âge cible, une définition, son utilisation, ses avantages et ses désavantages.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur. Méthode par démonstration Une méthode d'instruction où l'instructeur, en exécutant lui-même une opération ou une tâche, montre au cadet quoi faire, comment le faire et, avec des explications, pourquoi, où et quand le faire.	Méthode par démonstration 1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. 2. Enseigner le dépannage. 3. Illustrer les principes. 4. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 5. Établir des normes pour l'exécution du travail. 6. Enseigner les consignes de sécurité.	Méthode par démonstration 1. Minimise les dommages et le gaspillage. 2. Permet de gagner du temps. 3. Peut être présentée devant de grands groupes.	Méthode par démonstration 1. Nécessite une préparation soignée et de la répétition. 2. Nécessite des dispositions particulières de la salle de classe. 3. Nécessite de l'équipement et du matériel.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
Méthode par exécution Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou le mouvement enseignés.	Méthode par exécution 1. Enseigner les opérations ou les procédures d'ordre pratique. 2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 3. Enseigner des compétences d'équipe. 4. Enseigner les consignes de sécurité.	Méthode par exécution 1. Augmente la confiance en soi. 2. Permet l'évaluation de l'apprentissage. 3. Réduit les dommages et le gaspillage. 4. Fait la promotion de la sécurité.	Méthode par exécution 1. Nécessite des outils et de l'équipement. 2. Nécessite de longues périodes d'instruction. 3. Nécessite plus d'instructeurs.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie. 1^{re} étape : Expérience concrète : Les cadets font l'expérience de quelque chose et prennent le temps d'identifier et de définir cette expérience. Des exemples d'activités : observations directes, simulations, sorties éducatives et lecture. 2^e étape : Réflexion : Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques. 3^e étape : Conceptualisation abstraite : Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification. 4^e étape : Expérience active : Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain. Nota : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.	1. Enseigner des compétences pratiques. 2. Apprendre à apprendre. 3. Enseigner des compétences transversales. 4. Enseigner un processus ou un principe. 5. Enseigner la résolution de problème.	1. Partage et développement des connaissances de façon collective par tous les participants. 2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. 3. Plait à de nombreux styles d'apprentissage. 4. Centré sur l'étudiant.	1. Exige de nombreuses ressources. 2. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré. 4. L'instructeur doit être un bon pédagogue. 5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails. 6. L'instructeur doit être un bon animateur afin de donner une séance de réflexion efficace aux étapes 2 et 3 de cette méthode.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
SORTIES ÉDUCATIVES Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de sortie éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.	1. Présenter, démontrer et confirmer les sujets. 2. Permettre des activités de familiarisation.	1. Immerge les cadets dans un environnement spécifique.	1. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate. 2. Nécessite une importante étape de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité. 3. Peut générer des coûts.
JEUX Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances.	1. Présenter un sujet. 2. Découvrir des concepts et des principes. 3. Réviser et confirmer.	1. Amusant et intéressant. 2. Créer un sens d'appartenance. 3. Niveau de participation élevé.	1. Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant. 2. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions à l'instructeur.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
DISCUSSION DE GROUPE Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un but spécifique. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimes et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.	- Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes. - Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet. - Insister sur les points d'enseignement principaux. - Compléter les exposés et les séminaires. - Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes. - Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure. - Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière. - Préparer les cadets aux instructions qui suivront. - Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente.	- Augmente l'intérêt du cadet. - Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet. - Emploie les connaissances et les expériences du cadet. - Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet.	- Nécessite des instructeurs très compétents. - Coûteux en temps. - Restreint la taille du groupe. - Nécessite une composition de groupes sélective.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
ACTIVITÉ EN CLASSE Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.	1. Renforcer les sujets d'instruction. 2. Initier les cadets aux sujets. 3. Donner des directives concernant les procédures. 4. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 5. Réviser, clarifier et résumer la matière.	1. Stimule l'esprit et l'intérêt des cadets. 2. Plait aux apprenants kinesthésiques.	1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 2. Nécessite du temps pour la préparation.
EXPOSÉ INTERACTIF La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion, de jeux à déterminer et des documents à remplir.	1. Initier les cadets aux sujets. 2. Donner des directives concernant les procédures. 3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 4. Réviser, clarifier et résumer la matière.	1. Permet de gagner du temps. 2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre.	1. Difficulté à évaluer la réaction des cadets.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
EXPOSÉ Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.	1. Initier les cadets aux sujets. 2. Donner des directives concernant les procédures. 3. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 4. Réviser, clarifier et résumer la matière.	1. Nécessite des habiletés d'expression verbale. 2. Pratique pour les grands groupes. 3. Permet de gagner du temps à cause des interruptions mineures.	1. Nécessite de la préparation et du dynamisme de la part du conférencier. 2. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.
ACTIVITÉ PRATIQUE Les activités pratiques comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.	1. Présenter un sujet. 2. Pratiquer les compétences. 3. Réviser ou renforcer.	1. Encourage la participation. 2. Stimule un intérêt envers le sujet. 3. Amusant et intéressant. 4. Créer un sens d'appartenance.	1. Nécessite une quantité significative de planification, de préparation et d'organisation. 2. Peut nécessiter du personnel supplémentaire afin d'assurer une supervision adéquate.